Tome XXVII. N° 14. *PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e)* 15 Oct. 1926

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Comment s'est faite la Carte de France

L'établissement de la carte est œuvre géographique par excellence et sans laquelle toute vraie géographie est mort-née. Mais œuvre historique aussi : œuvre politique et sociale au premier chef, et qui fait partie intégrante de notre histoire même.

Ici, certes, géographie et histoire sont étroitement associées. Grand fait, et nous serions presque tentés de dire : haut fait de la France historique ! Les conséquences en sont à tel point liées à notre vie quotidienne que l'élaboration triséculaire de l'œuvre passe trop souvent inaperçue. Ignorance et oubli contre lesquels il nous sied de prendre position. Quelque importance qu'on y accorde avec nous, ce sera encore un trop faible hommage rendu à la qualité et à l'inconcevable somme des efforts persévérants qui l'ont construite. Autant que d'autres organisations officielles, le service de la carte est une de nos institutions d'État. Plus que bien des palais, des remparts et d'autres bâtisses, la carte elle-même est un de nos monuments nationaux.

La carte a été non seulement l'auxiliaire mais la condition des progrès essentiels de l'administration civile ainsi que de la tactique et de la stratégie. La carte est enfin devenue

aujourd'hui le guide fondamental pour la circulation, pour le commerce, pour l'équipement technique du pays, pour la vie urbaine comme pour la vie rurale, pour le tourisme, pour toute la civilisation, — comme elle l'était naguère pendant les cinquante mois de l'effroyable crise militaire de 1914 à 1918. — Combien d'yeux, et de riches et de pauvres, et de savants et d'ignorants, ont alors fixé avec acuité les traits et les hachures des « feuilles » de notre carte à grande échelle! Les journaux et les revues en ont multiplié et popularisé les reproductions. *La nation tout entière a vécu de la carte.* — Dans une certaine mesure on peut même dire que si les chefs ont sauvé le pays, ils ne l'ont pu faire que moyennant cet efficace et permanent concours : nos plus illustres généraux ont déclaré publiquement ce que devait la France victorieuse à la direction savante et si active du *Service géographique de l'Armée.*

Or il s'agit là d'une œuvre immense, et qui a été par excellence collective. Il convient que tous en connaissent la signification résumée.

*
* *

La grande tradition scientifique, en géographie et en cartographie, pour la France comme pour l'Europe, remonte à la fondation de l'Académie des Sciences par Louis XIV (en 1666), création par laquelle le Grand Roi voulut donner un pendant à l'Académie française, créée par Richelieu en 1635.

Formée à l'origine de sept mathématiciens, soutenue par la sollicitude de Colbert qui voyait en elle l'auxiliaire de ses grandes œuvres, — création d'une marine militaire et marchande, développement du commerce intérieur par les routes, etc., — la nouvelle Académie des Sciences mit longtemps la préoccupation utilitaire au premier rang de ses recherches, par exemple le perfectionnement des coques de navires, le lever des côtes. Parallèlement, une autre fondation royale, celle de l'Observatoire, qui comprit souvent les mêmes membres, permit, en développant l'astronomie de position et l'astronomie de campagne, de déterminer avec certitude les longitudes, qui étaient encore très défectueuses, et même les latitudes, qui étaient encore grandement fautives.

Dès leur création, ces deux corps savants appliquèrent

leur activité à trois ordres de travaux : établissement et mesure de la méridienne de Paris passant justement par l'Observatoire, exécution d'une carte générale du royaume à grande échelle, lever précis, à l'usage des marins, des côtes de France. On voit que de ces trois opérations les deux dernières n'allaient pas sans la première.

La carte de Cassini, disons mieux, la carte de France, qui ne fut exécutée qu'au dix-huitième siècle, et qui fut la première carte topographique à grande échelle d'un vaste territoire, ne fut pas, du moins en cette deuxième moitié du dix-septième siècle, le but unique, proche ou lointain, des travaux astronomiques ou géodésiques alors entrepris par l'Académie. Elle en fut pourtant la conséquence naturelle. On a d'ailleurs rendu justice, en ces derniers temps, à l'abbé Picard, qui traça, soixante années avant Cassini, dès 1681, le plan d'une carte générale du royaume.

La mesure de la Méridienne de Paris avait alors pour but la seule mesure du degré terrestre, déterminée déjà approximativement en Hollande par le mathématicien Snellius (1617). Picard l'entreprit non point par une mesure directe, en ligne droite, mais par la mesure indirecte, par les méthodes géodésiques, en construisant un réseau de triangles selon le procédé imaginé par Snellius. L'arc fut mesuré au nord de Paris, entre Sourdon et la ferme de Malvoisine, sur une longueur de 32 lieues, en partant d'une base établie sur la route de Paris à Fontainebleau, entre Juvisy et Villejuif. Dès 1681 Picard soumit à Colbert un mémoire touchant l'exécution d'une carte de tout le royaume, fondée sur une triangulation d'ensemble qui permettrait d'assembler les cartes particulières et les levés partiels. C'est la conception même des cartes modernes. Il proposait : « 1° de prolonger la méridienne de Paris jusqu'à Dunkerque et à Perpignan, c'est-à-dire jusqu'aux deux mers ; 2° d'effectuer une triangulation le long des côtes et des frontières terrestres, de façon à enserrer le royaume dans le cadre continu, que l'on remplirait par des triangles secondaires. »

Ces travaux géodésiques furent l'œuvre de Jean-Dominique Cassini, La Hire et Pottenot. En 1683 on était en plein travail, lorsque Colbert mourut, et Louvois, qui ne s'intéressait pas à ces travaux à fins lointaines, fit suspendre les opérations. Lorsqu'il mourut à son tour, en 1691, Cassini

demanda aussitôt qu'on reprît la mesure de la Méridienne, dont les travaux furent effectivement poursuivis à partir de 1700, jusqu'à la mort du premier Cassini, en 1712. Jean-Dominique s'était adjoint son fils Jacques et l'astronome Maraldi. Jacques Cassini reprit en 1718 les opérations, qui étaient restées en souffrance vers Bourges et vers Béthune ; il les poussa de part et d'autre jusqu'à la mer, et il en tira la conclusion, d'ailleurs inexacte, que la terre était un ellipsoïde allongé vers les pôles, alors qu'on sait qu'elle est au contraire aplatie. Mais les géodésiens étaient dès lors en possession du grand axe de triangulation primordiale de la France, la méridienne nord-sud.

Cette Méridienne de Paris était le travail scientifique le plus grandiose qu'on eût encore entrepris dans le monde. Cette priorité eût dû conserver au méridien de Paris l'honneur de demeurer le méridien initial, honneur qui devait lui être ravi par le méridien de Greenwich, au début du vingtième siècle, sans que la France obtînt, comme compensation, la reconnaissance immédiate et absolue du système de mesures décimales de l'autre côté du détroit.

La *Carte des côtes de France* fut la seconde œuvre scientifique élaborée en cette période féconde entre toutes. Afin de seconder les efforts de Colbert, qui pour relever notre commerce extérieur voulait refaire à la France une marine de commerce, appuyée sur une flotte de guerre imposante, l'Académie des Sciences fit procéder au relevé exact des côtes par Picard, Jean Cassini et La Hire, au moyen de déterminations précises de latitudes et de longitudes. Ces observations étaient donc contemporaines de la mesure de la méridienne, et elles devaient sans doute, dans la pensée des opérateurs, aider à construire sur celle-ci une perpendiculaire, une croix. La France, qui avait été déformée par la cartographie traditionnelle, apparut enfin avec sa forme extérieure véritable. La carte parut en 1694 dans le *Neptune français*. La France était en fait rétrécie d'un degré de longitude à l'ouest, ce qui rapprochait de Paris les extrémités de la Bretagne ; elle était raccourcie au sud d'un demi-degré de latitude, si bien que Louis XIV, toujours très attentif aux opérations de ces savants, put leur dire en riant : « Votre voyage m'a coûté une bonne partie de mon royaume. »

A peine l'Académie avait-elle inauguré ces séances, sous la direction de Colbert, que celui-ci, poussé par son idée

fixe, lui demanda de faire procéder dans les environs de Paris à des essais de cartographie. Tout était alors nouveau en ce domaine : méthodes, instruments, conception. Dès le 1er août 1668, le géographe du Vivier apportait les premiers délinéaments de sa carte de l'Ile-de-France. La carte parut en 1678. Ces « Messieurs de l'Académie » demandèrent à du Vivier de continuer ; celui-ci leur présenta, en 1679, une carte des pays entre Seine et Loire, suite de la précédente. Enfin, en 1681, du Vivier apportait à l'Académie la carte qui résumait tous ses travaux et qui ne fut publiée qu'en 1685.

Pourquoi du Vivier ne continua-t-il pas? L'année 1681 correspond à l'époque où l'abbé Picard, comprenant, dans une vue géniale, qu'on ne pourrait juxtaposer indéfiniment des cartes particulières et que des levés partiels mis bout à bout ne constitueraient jamais une carte générale du royaume, prescrivit d'établir au préalable un canevas où viendraient s'ordonner les cartes partielles, c'est-à-dire une triangulation générale. La « méridienne de Paris prolongée » n'a plus comme objet unique, ni même comme objet primordial, la mesure d'un degré de Méridien en vue d'établir la forme exacte du globe, c'est le trait fondamental, le trait nord-sud de la double chaîne de triangles en forme de croix, sur lesquels viendront s'appuyer successivement, par l'intermédiaire de milliers d'autres triangles d'un ordre de précision moindre, toutes les cartes particulières dont l'ensemble formera la carte générale du royaume et qui sera l'œuvre du dix-huitième siècle.

D'autres belles cartes partielles de la France ont été publiées peu de temps avant celle-ci ou à peu près à la même époque que les premières feuilles ; mais la première carte totale régulièrement dressée, ou « carte géométrique » de la France, est due à cette dynastie issue du grand savant italien qui est venu en France sur l'invitation personnelle et pressante de Colbert au dix-septième siècle : Jean-Dominique Cassini.

En 1733 commencent des opérations nouvelles, sous la direction de Jacques Cassini, et c'est bien du projet d'une carte de France qu'il s'agit d'abord. On possédait la méridienne, « déterminée géométriquement », de Dunkerque à Perpignan, et que l'on supposait exacte ; restait à construire sur le terrain une chaîne perpendiculaire de triangles, faisant avec la première le bras horizontal de la croix. Cet

ensemble d'opérations fut désigné très justement par la qualification de *Description géométrique de la France*, et c'est le titre que donnera plus tard Cassini de Thury, le troisième de la dynastie, à l'ouvrage dans lequel il en rend compte (1783).

Cependant les astronomes de l'Observatoire, Bouguer et La Condamine, qu'on avait envoyés en Laponie déterminer, au nord du cercle polaire, la longueur du degré de méridien, revinrent avec des conclusions sur les dimensions du degré terrestre qui s'accordaient mal avec les mesures de Cassini et de La Hire ; il fallait recommencer, pour ne pas appuyer les deux axes fondamentaux de la carte de France sur un point de départ inexact, étant donné que toutes les observations ultérieures devaient reposer sur ces déterminations fondamentales. On reprit donc, pour la troisième fois depuis 1666, la mesure de la Méridienne de l'Observatoire.

Désormais l'accord s'établit entre les savants qui travaillaient en Laponie, au Pérou et en France, entre les astronomes et les physiciens : la base de 5 663 toises, mesurée par Picard dans la plaine de Villejuif, avait été reconnue trop courte de 6 toises (environ 12 mètres). Il avait fallu, un siècle durant, tant de travail sur le terrain et tant de calculs, de tels perfectionnements des instruments de géodésie et d'optique pour préciser et corriger ce que les gens de science appellent impitoyablement une « faute » !

On s'était donc rendu compte, depuis un siècle, que ce qui faisait la valeur scientifique et durable d'une carte, c'était l'exactitude du canevas, de la trame sur laquelle était tissée cette étoffe légère, c'est-à-dire la triangulation. Lorsque le plus connu des Cassini publiait en 1740 sa *Méridienne vérifiée*, il y avait huit ans déjà que ses opérateurs, son fils César et l'Italien Maraldi, poursuivaient la triangulation générale du royaume, d'après le plan de la description géométrique. En 1744, — admirons la célérité de l'équipe, — il avait fini et dessinait sa carte générale des triangles de la France.

*
* *

La carte générale de la France, dite de Cassini, fut commencée par Cassini de Thury en 1750.

La légende en rapporte l'honneur, sur la foi d'une tradition créée par Cassini lui-même, au roi Louis XV, qui, en 1746, alors que Cassini avait été envoyé, en qualité d'as-

tronome et de géodésien, aux armées qui opéraient en Flandre, pour rattacher le dernier triangle de Dunkerque à la triangulation de Snellius, exprima le désir de voir tout son royaume représenté à une échelle assez grande pour suivre les opérations des armées. « Le roi se proposa de vérifier sur les lieux les différents plans que je lui avais remis, particulièrement celui de la bataille de Raucoux, et des retranchements du camp de Saint-Pierre... Le roi, la carte à la main, y trouvait la disposition de ses troupes, le pays si bien représenté, qu'il n'avait aucune question à faire ni aux généraux ni aux guides. Pour me prouver sa satisfaction, il me fit l'honneur de me dire : « Je veux que « la carte de mon royaume soit levée de même, je vous en « charge, prévenez M. de Machault », alors contrôleur général. » L'échelle fut fixée à une ligne pour 100 toises, 1 à 86 400 ; on reconnaît là l'échelle des cartes prescrites par Colbert pour l'Ile-de-France ; l'assemblage devait comprendre 181 feuilles numérotées, — auxquelles vinrent plus tard s'ajouter les 25 feuilles de la carte des Pays-Bas, par Ferraris. En supposant que l'on pût lever 10 feuilles par an, cela représentait vingt ans de travail sur le terrain, et en comptant par feuille une dépense de 4 000 livres, c'était une dépense totale de plus de 700 000 livres.

Mais les choses ne devaient point aller aussi bien ni aussi vite. Les deux premières feuilles, Paris et Beauvais, étaient à peine terminées, que l'ordre fut donné par de Séchelles, successeur de Machault au contrôle des finances, de suspendre les travaux, à cause des dépenses occasionnées par la guerre de Sept ans. Cassini, sans perdre courage, constitua aussitôt, avec l'assentiment du roi, une société de cinquante personnes, nous dirions aujourd'hui de cinquante actionnaires, décidés à prêter de l'argent et à courir les risques de l'entreprise. En tête de la liste s'inscrivirent la marquise de Pompadour et de grands seigneurs, ainsi que nombre d'académiciens, Buffon, La Condamine. « On se cotisa pour la carte de France, a dit Ludovic Drapeyron, comme jadis pour la rançon de Duguesclin. »

Des traités furent passés avec les États de différentes provinces, Bourgogne, Artois, Languedoc, Provence, Bretagne, pour l'exécution de parties spéciales. Les dépenses annuelles étaient portées à 80 000 livres. Aussi put-on continuer à travailler très vite ; dix ans après, 50 feuilles étaient achevées,

et toute la carte était terminée en 1789. Les dernières feuilles parurent après 1815, parce que Napoléon, inspiré surtout par des considérations militaires, et regardant cette carte avant tout comme devant être destinée aux armées, n'avait pas laissé offrir au public les dernières livraisons.

Si la carte de Cassini, dans le contenu des feuilles, ne présente pas la même densité de détails que notre carte d'État-Major, c'est qu'on était alors moins exigeant. De même le relief est traité partout de la même façon uniforme et conventionnelle, en simple perspective cavalière, sans aucune indication de cote. C'est dans les pays de montagne, et particulièrement dans les Alpes, qu'une pareille topographie révèle ses insuffisances. Seuls à cette époque les ingénieurs-géographes, qui étaient ignorants de la géodésie (au point que Cassini fut appelé en Flandre à leur aide pour assembler leurs mappes et en déterminer l'échelle), avaient au contraire la pratique du lever de détail, et c'est chez eux qu'est née la méthode et que fut transmise la tradition des courbes de niveau.

Il reste que la carte de Cassini fut pour la France une admirable carte d'ensemble qui permit de faire toutes les campagnes de la Révolution, qui donna à Napoléon le plan de sa campagne de France. Le fait qu'il se montrait si jaloux de la posséder seul en indique la valeur technique et militaire. Quant à sa valeur artistique, pour le fini de la gravure et la perfection du détail, elle est, comme toutes ces cartes de la fin du dix-huitième siècle, au-dessus de tout éloge. Les bois et les parcs sont particulièrement soignés et expressifs, et à dessein, car Cassini voulait satisfaire, en leur offrant un tableau fidèle et frappant de leurs terrains de chasse, ces grands seigneurs qui s'étaient généreusement constitués les protecteurs et les bailleurs de fonds de l'entreprise.

*
* *

La carte de France aujourd'hui en usage est appelée la carte d'État-Major ; c'est un peu indûment. Elle est l'œuvre des ingénieurs-géographes, de ce corps savant et sans égal au monde ; fondu par Louis-Philippe avec l'État-Major, ce corps a continué le lever et la publication de la carte qui devrait s'appeler la carte des Ingénieurs-géographes.

C'est en 1744 que les ingénieurs-géographes apparaissent pour la première fois constitués sous ce nom ; mais ils ne

sont autres que les ingénieurs des camps et armées créés en 1696 par Vauban. Ils avaient pris en somme la succession des peintres de bataille de Louis XIV, qui, sous l'impulsion de Vauban, donnaient dans leurs tableaux un dessin de plus en plus régulier et géométrique aux fortifications des places. Les ingénieurs-géographes firent de rapides progrès et ne tardèrent pas à dépasser leurs maîtres, les Cassini. Le rôle de ceux-ci avait été de constituer une géodésie comme science indépendante de l'astronomie ; le rôle des ingénieurs-géographes fut de dégager à leur tour la topographie de la géodésie.

Les ingénieurs-géographes se formèrent eux-mêmes, et ils fondèrent une tradition qui s'est imposée à l'étranger comme en France, grâce surtout aux travaux cartographiques qui leur furent demandés par Napoléon pour les pays voisins de la France, et auxquels ils associèrent des collaborateurs étrangers. En somme, toutes les cartes topographiques des États européens, et en particulier celle de la Suisse, procèdent des ingénieurs-géographes français.

La grande époque, ce fut l'ère des campagnes napoléoniennes. Les guerres de la Révolution et de l'Empire révèlent que la carte de Cassini, quels que fussent ses mérites, était insuffisante ; d'ailleurs elle ne donnait rien en dehors de la France, sauf les 25 feuilles de la Flandre. Les ingénieurs furent chargés du lever d'une carte générale tout autour du territoire français. Dans l'idée de Napoléon, cette carte devait certainement s'étendre à toute l'Europe. Résolument novateurs, les ingénieurs adoptèrent d'emblée une échelle uniforme et surtout une échelle décimale, en conformité avec les nouvelles mesures, le 100 000e, qu'on eût bien dû garder plus tard. On reste confondu de constater qu'en quelques années, puisque les opérations furent brusquement interrompues par les revers de 1814, ils avaient réussi à trianguler et à lever à cette grande échelle plus de la moitié de l'Europe centrale. Les plus célèbres des cartes ainsi dressées, qui donnent à la vue l'impression de notre carte d'État-Major, mais en un dessin très soigné et d'un trait plus fin, et qui sont à coup sûr des cartes modernes, tandis que celle de Cassini a un aspect archaïque, ce furent d'abord la *Carte des départements réunis* (à l'Empire français) en 15 feuilles puis, à mesure que se développaient en Allemagne les campagnes de la Grande Armée, la *Carte de Souabe*

(18 feuilles), la *Carte de Bavière* (17 feuilles). La carte devait s'étendre et s'étendit en effet à la plus grande partie de l'Allemagne.

Ainsi Napoléon posséda une carte entière ou presque de l'Allemagne, qui le suivait partout dans ses déplacements. De cette carte il n'existait encore, en 1812, que les minutes, la rédaction et la gravure devant demander des années et des années. Comme il ne se séparait jamais de sa chère carte, il emporta ce trésor en Russie, et c'est pendant la retraite que se perdit cette œuvre sans égale pour l'époque. Lors des traités de 1814 et de 1815, la Prusse, qui se sentait incapable et pour longtemps de faire œuvre semblable, exigea la remise de tous les documents. Si la carte officielle de l'Allemagne fut plus tard établie au 100 000e, ce fut pour utiliser ce fonds des cartes napoléoniennes.

Certes, Napoléon, qui fut toute sa vie un sectateur passionné de cartographie, savait mieux que quiconque les lacunes et les imperfections de la carte de Cassini (relief fruste et rudimentaire, où tout est mis sur le même plan, où des vallonnements insignifiants sont figurés à l'égal de coupures profondes) ; mais il en savait aussi les mérites, et, *quoi qu'on en ait dit*, c'est à Cassini qu'il se référait le plus souvent dans ses ordres et dans sa correspondance.

*
* *

Chaque progrès dans la cartographie avait été précédé d'un progrès correspondant en géodésie, la plus grande précision de l'une appelant et rendant réalisable le perfectionnement de l'autre. Or le dix-huitième siècle finissant se signale par une activité scientifique intense en géodésie, et c'est encore la France qui tient la tête du mouvement : c'est pour réaliser les « nouvelles mesures » décimales, que l'on va soumettre à la vérification tout le travail géodésique des siècles passés.

Le 6 mai 1790, sur la proposition de l'évêque d'Autun, Talleyrand, l'Assemblée Constituante rendit un décret et le 22 août elle nomma une commission, composée de Borda, Lagrange, Condorcet, Laplace et Monge, afin de rechercher une unité de mesure invariable. Il s'agissait donc de fonder sur une connaissance plus parfaite de la figure de la terre et de la longueur du degré de méridien la détermination de la nouvelle unité de mesure, la « mesure » par excellence, le

mètre. Ces savants se déterminèrent à choisir comme unité une longueur exactement contenue dans celle du méridien terrestre, et qui en fût une fraction décimale, soit la dix-millionième partie du quart du méridien. Ils proposèrent en conséquence la mesure d'un arc de méridien aussi étendu que possible, de Dunkerque à Barcelone, comprenant un peu plus de 9 degrés et demi. Il s'agissait de mesurer à nouveau les anciennes bases, de vérifier la suite des triangles et de les prolonger jusqu'à Barcelone. Aux astronomes Delambre et Méchain fut confiée l'opération. Une proclamation du roi, un des derniers actes de Louis XVI, mettait les opérateurs, leurs signaux et leurs instruments sous la protection des autorités administratives. Cela n'empêcha pas les malheureux d'être en butte à toutes les vexations possibles, de la part des populations, qui les prenaient pour des agents de la contre-Révolution. Ceux de leurs prédécesseurs qui avaient opéré chez des sauvages, en Laponie et au Pérou, ne connurent pas, de loin, pareilles infortunes. Partout les clochers manquaient, sur la route de Delambre. Un représentant du peuple s'était vanté, dans une lettre à la Convention, « d'avoir fait tomber tous les clochers qui s'élevaient orgueilleusement au-dessus de l'humble demeure des sans-culottes». Il fallut y suppléer, tantôt par des signaux, tantôt par de simples pyramides en planches, installées sur les tours des églises à la place des clochers détruits.

Sans les travaux *antérieurs* de pure géodésie et de haute topographie, la France de la Révolution n'aurait jamais pu avoir l'ambition de donner comme fondement universel aux mesures employées par les hommes le *mètre*, c'est-à-dire une fraction précise d'une mesure terrestre. En vérité l'ambition a dépassé les possibilités ! Aujourd'hui le *mètre* est reconnu comme n'étant plus tout à fait exactement la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre : il en diffère par une infime fraction, mais cela suffit pour qu'il soit devenu un simple étalon de métal, conservé au pavillon de Breteuil ; les étalons fournis aux États ayant adopté le système métrique sont établis d'après celui-là... Il n'empêche que le système décimal fondé sur le mètre, — qui, par sa simplicité logique, aura un jour conquis tout l'univers, — a procédé de cette progressive découverte géométrique de la terre qui remonte à Louis XIV, à Colbert, à l'Académie des Sciences et à l'abbé Picard.



L'initiative de notre carte officielle actuelle dite « carte d'État-Major » peut être justement revendiquée par le gouvernement de la Restauration, qui la mit en train.

La commission royale de la carte de France, qui se réunit le 24 juin 1817, se décida pour une carte topographique de la France qui serait appropriée à tous les services publics, accessible à tous par sa clarté et sa lisibilité et combinée avec les opérations du cadastre. En conséquence les levers seraient établis au 10 000e.

Le choix de l'échelle fut fixé par une ordonnance de 1824, après une longue discussion. Ici il faut distinguer l'échelle de la carte proprement dite et celle des levers sur le terrain. Pour l'échelle de la publication, on avait proposé deux échelles, toutes deux conformes au système décimal, le 50 000e pour ceux qui voulaient avant tout une carte des communes, le 100 000e, qui suffisait aux intérêts militaires d'une carte « tactique ». Au 50 000e, le nombre des feuilles parut trop grand (quatre fois ce qu'il serait avec le 100 000e), la fin du travail trop lointaine, sa réalisation trop coûteuse. Pour donner néanmoins une satisfaction aux partisans de la grande échelle, on se rallia à un moyen terme, qui était une solution boiteuse, le 80 000e, qui, disait-on, grâce à la finesse de la gravure, pouvait contenir autant de détails que le 50 000e. Ce qu'on ne disait pas, c'est que le souvenir de Cassini et de son échelle, le 86 400e, obsédait les esprits, et que les yeux s'étaient familiarisés avec l'appréciation des distances ainsi réduites et figurées. La carte, à cette grandeur, devait se composer de 273 feuilles, y compris celles de l'Alsace et de toute la Lorraine.

Quant à l'échelle des minutes, les premiers travaux des commissions avaient admis le 10 000e. Puis les exigences de la théorie durent s'accorder, comme toujours, avec les difficultés de la pratique, avec le facteur argent et le facteur temps. Un deuxième projet prévoyait concurremment le 10 000e et le 20 000e ; un troisième, le 20 000e et le 40 000e ensemble. En fait les minutes au 10 000e furent très peu nombreuses (en tout 3 feuilles furent levées à cette échelle) et comprises dans les départements voisins de Paris ; celles au 20 000e, plus nombreuses, embrassèrent les régions frontières, l'Est (12 feuilles furent levées ainsi) ; celles au 40 000^{e}

sont la grande majorité et s'étendent au reste du territoire. Ceux qui n'ont pas eu ces minutes entre les mains, ceux qui n'ont pas vu le travail de l'officier sur le terrain, avant qu'il ne soit réduit, « généralisé », parfois gâté, toujours défiguré et rendu méconnaissable par le travail dans le cabinet, ne peuvent se douter de la perfection de ces opérations sur le terrain, de la finesse et de la correction, de la vigueur et de l'intelligence du « rendu » topographique.

Tel est, en abrégé, l'historique de cette carte classique. Elle a été conçue, poursuivie et achevée sur un plan cohérent qui lui confère (avantages mêlés d'inconvénients) une exceptionnelle homogénéité. Elle n'est point parfaite. L'exécution en est particulièrement insuffisante pour les hautes régions montagneuses. Néanmoins, la France doit en être fière à plus d'un titre.



S'agit-il de topographie, c'est la France qui la première a possédé une carte topographique à grande échelle, et qui, à chacune des étapes marquées par chacun des trois derniers siècles, a eu l'honneur de montrer la voie à ses voisins. Au dix-septième siècle, elle réalise une carte des pays entre Seine et Loire, et Colbert trace le plan d'une carte générale du royaume, précise et complète. Au dix-huitième siècle, elle achève en moins de cinquante ans cet ensemble sans égal dans le monde d'alors qu'est la carte de Cassini (elle est au vrai la carte de l'Académie des Sciences conçue cent ans auparavant). Au dix-neuvième siècle, elle publie de 1818 à 1866 la carte dite de l'État-Major, la première digne du nom de « carte moderne »). Au vingtième siècle sera publiée — si le Parlement, vraiment instruit de cette longue histoire pleine d'honneur pour la France, consent les crédits nécessaires, — la carte au 50 000e du Service géographique de l'Armée, la première carte *à grande échelle et en courbes* étendue à notre vaste territoire. Sans doute la guerre a suspendu l'activité des officiers qui levaient auparavant des minutes au 10 000e et au 20 000e; en revanche, pendant ces quatre années dans tout le nord-est la France, transformé malgré nous en champ de bataille, chaque corps d'armée a dressé à très grande échelle et au théodolite les plans du théâtre géographique de nos tranchées et des tranchées adverses : ces innombrables levers

de précision, assemblés selon une projection imaginée tout exprès pour eux par le Service géographique, constituent un extraordinaire monument topographique, disons mieux, « topométrique ». Bref, il a existé jusqu'ici deux cartes totales de France à grande échelle reposant sur des levers originaux : celle dite de Cassini au dix-huitième siècle, et celle dite d'État-Major au dix-neuvième. Une troisième, qui sera celle du vingtième siècle, est commencée.

De ce cycle de travaux scientifiques, inauguré par Picard, l'Académie des Sciences et l'Observatoire, il n'est pas sorti seulement la carte de France, quelque parfaite qu'elle soit déjà ou qu'elle soit appelée à le devenir, mais il en est résulté la base du système métrique, œuvre des Monge, des Lagrange, des Laplace, des Borda, des Delambre et des Méchain, des Biot et des Arago. Donc la France a été et continue à être initiatrice en géodésie comme en cartographie, et puisque la géodésie a un double objet, la triangulation, qui sert à constituer le « canevas » d'une carte, et les mesures d'arc (en haute géodésie) qui ont pour but de déterminer la forme de la terre ou du géoïde, elle a été sans conteste en cette double direction une annonciatrice du progrès, un guide pour les autres nations. Peut-être l'avait-on oublié lorsqu'on a décidé ou consenti que le Bureau central de géodésie internationale fût établi à Potsdam, voire même, comme nous l'avons discrètement insinué, que le méridien de Greenwich supplantât celui de Paris !

Enfin, aucun pays ne possède à l'heure présente des richesses cartographiques égales en valeur historique et en nombre à celles qui ont été ainsi précieusement accumulées et multipliées depuis les ordres premiers donnés par Louis XIV et son ministre Colbert.

*
* *

La combinaison tripartite de la géodésie, de la topographie et de la technique cartographique a une portée sociale telle qu'elle agit profondément jusque sur la psychologie des foules et des individus qui sont accoutumés à user de la carte.

Mais il ne faut point oublier que tout cela n'a été possible que par les progrès de l'astronomie et de la découverte scientifique de plus en plus rigoureuse du très vaste univers dont la terre n'occupe qu'un point.

En toute vérité, — depuis les si heureuses méthodes de mesure inaugurées par Eratosthène au troisième siècle, depuis les essais divinatoires du grand astronome grec Hipparque au second siècle avant l'ère chrétienne, suivis quatre siècles plus tard de l'œuvre de Ptolémée, — et surtout depuis les conceptions géniales de Descartes, de Pascal et de Newton, précédées ou accompagnées des observations astronomiques de Tycho-Brahé et de Képler, de Copernic et de Galilée, *c'est par le ciel que nous connaissons la terre.*

C'est bien en effet la conquête par nos organes de vision et par nos appareils de visée des espaces interstellaires peuplés de milliers de soleils qui nous a donné le pouvoir de comprendre, puis de mesurer les formes réelles de la Terre, ainsi que de représenter avec une extrême exactitude un nombre de plus en plus grand de parcelles de sa surface !

Or le « Visage de la France » ne peut être sincère que parce que d'abord de ce territoire on a patiemment établi la carte.

Ensuite toutes les modalités essentielles de l'activité économique et scientifique sont fondées sur des cartes de plus en plus détaillées et précises : aussi bien les transformations culturales que les exploitations minières, aussi bien les recherches hydrologiques que les plans de reboisement, aussi bien les études géologiques et géographiques que les audacieuses entreprises de l'alpinisme, aussi bien la construction des routes et des voies ferrées que l'équipement des « sources » de houille blanche, de houille verte ou de houille bleue...

Enfin, le moindre paysan de chez nous, sur la parcelle qu'il cultive, n'a une sécurité d'esprit et une ferme garantie sociale que parce que l'œil des astronomes est devenu celui des géodésiens et parce que son champ, par delà les arpentages terre à terre, prend place sur une figuration d'ensemble rigoureusement définie.

Quels prodigieux réseaux de rayons lumineux et quels admirables assemblages de calculs sont ainsi parvenus à nous permettre, par la carte, une prise de possession de plus en plus rationnelle, minutieuse et intime de la France elle-même, terre et hommes, sol et peuplement !

JEAN BRUNHES.

La vie mélancolique de Charles Lamb

> Un homme qui tant soit peu prétend à l'esprit ne consentira jamais à s'éloigner de Londres. Non, lorsqu'un homme a assez de Londres, il a assez de la vie, car on trouve à Londres, tout ce que la vie peut donner.
>
> BOSWELL, *Vie de Johnson.*

IL en est de Charles Lamb comme de tant d'écrivains qu'il aimait : jamais ils ne passeront la Manche. Connaît-on Izaac Walton et sir Thomas Browne? Connaît-on Charles Lamb? Peut-être n'apportent-ils pas grand'chose de neuf, des réflexions, quelques essais. Sans ambition littéraire, l'un médecin, l'autre employé et cet autre pêcheur à la ligne, ont-ils demandé qu'on retînt leurs noms? Ils seraient bien surpris de les voir ici, à cent ans de distance au moins. En Angleterre, cependant, leur place est sûre et il n'est pas probable que l'oubli les atteigne de longtemps, mais ce sont des gloires d'un culte restreint.

Lamb naquit en 1775 au cœur de Londres, dans cette partie de la ville où les pauvres *soldats du temple de Salomon* s'étaient établis autrefois et où ne vivaient plus guère que des hommes de loi et des écrivains. Le père de Charles était factotum chez un riche et généreux avocat, Samuel Salt,

qui accordait à John Lamb et à sa famille la jouissance de tout un étage de sa grande maison. Ce fut là que grandit l'enfant, en vue de la Tamise et des jardins du Temple. Il était si maigre et d'une constitution si délicate qu'on désespéra d'abord un peu de lui : il ne devait jamais être robuste ; toute sa vie, il fut grêle, petit, avec des jambes fluettes au point de paraître immatérielles, comme il disait lui-même, et l'on n'imagine pas qu'il avait très bon air, à vingt ans, dans ses vêtements de drap noir, malgré la grâce et le charme de la tête aux cheveux bouclés.

Sa sœur l'adora dès les premiers jours. Elle avait neuf ans de plus que lui. C'était une jeune fille timide, un peu mélancolique, à qui l'on demandait quelquefois, en remarquant son air absorbé : « Mais à quoi penses-tu donc, Mary? Que se passe-t-il donc dans ton pauvre cerveau? » Elle prodiguait à son frère un amour exclusif et jaloux. Toute la journée, on les voyait ensemble, et ils allèrent à la même école, elle chez les grandes, lui chez les petits, tout près de Crown Office Row où habitaient leurs parents ; là une vieille dame enseignait à lire, qui se rappelait avoir connu Goldsmith et montrait parfois un exemplaire du *Village abandonné* dont l'auteur l'avait jadis honorée.

Lorsqu'il eut attrapé au hasard des heures de classe quelques rudiments de sa langue, Charles fut initié par sa sœur aux mystères de la littérature. Depuis longtemps déjà, Mary avait fouillé la maison natale et découvert la librairie de Samuel Salt ; il n'y a pas lieu de croire qu'elle était riche, mais elle suffisait à la jeune fille, car outre les gros livres sans intérêt qui composent la bibliothèque de tout homme de loi, elle contenait des livres où il était question de sorcières brûlées vives et de chrétiens torturés par les papistes, et ceux-là exerçaient un mystérieux empire sur son esprit inquiet et rêveur. Elle aimait les histoires cruelles. Peu s'en fallut qu'elle ne fît partager ses goûts à son jeune frère, mais à peine avait-il appris à reconnaître les livres amusants des livres ennuyeux dans la librairie de l'avocat, qu'on le fit entrer à Christ's Hospital. Il n'avait que sept ans et dut mettre, comme tous les petits garçons de cette fameuse école, une petite soutane bleue serrée à la taille par une ceinture rouge et juste assez courte pour qu'on pût voir les bas jaune vif. C'est ainsi qu'on vêtait et qu'on vêt encore, je crois, les écoliers pauvres ou orphelins

de la ville de Londres, et c'est sous cet aspect saugrenu qu'ils apparaissaient à William Blake lorsque, chantant à Saint-Paul, ils excitaient en lui l'amour et la pitié.

A Blue Coat School, le régime était dur. L'impitoyable discipline n'avait pas changé depuis le temps de Henri VIII, et l'on jetait les insubordonnés au cachot. Lamb nous a même raconté l'histoire d'un écolier que l'on marqua au fer rouge. Lui-même n'eut jamais à souffrir de mauvais traitements : on le ménageait par crainte du puissant Samuel Salt qui le couvrait de sa protection ; du reste, on eût hésité à punir un enfant aussi frêle, il n'y avait qu'à regarder ses jambes pour se rendre compte qu'une gifle l'aurait jeté à terre.

La nourriture du collège se composait principalement de bœuf bouilli non assaisonné, et souvent les plats retournaient intacts à la cuisine pour reparaître le lendemain avec une tranquille obstination ; alors les affamés avalaient cette chair fade avec une grimace de dégoût. Seul Charles mangeait à peu près à sa faim, car sa tante, la vieille Hetty qui lui faisait peur autrefois quand, la surprenant à marmonner ses prières, toute seule dans la pénombre, il la croyait en conversation avec le diable, cette excellente femme lui apportait des gâteaux dans son sac et lui faisait non plus peur, mais honte devant ses camarades. C'était une personne grave et pieuse qui lisait ses prières dans un livre catholique romain sans que ses opinions de bonne protestante en fussent affectées le moins du monde, et qui aimait Charles à en perdre le sens. Ses attentions qui eussent très bien pu rendre son neveu ridicule aux yeux de ses pairs ne parurent pas changer leur attitude envers lui. On l'aimait, on l'appelait non pas Charles, mais Charles Lamb, parce qu'il était doux et que son nom lui allait si bien. Très vite, il se lia d'une affection qui devait durer toute sa vie avec un garçon d'à peu près son âge, Samuel Taylor Coleridge. D'une nature moins heureuse que Charles, Coleridge pleurait beaucoup à Christ's Hospital, ce que ses maîtres supportaient mal. « Enfant, lui dit un jour James Boyer, l'un des plus redoutés d'entre eux, enfant, l'école est ton père ! Enfant, l'école est ta mère ! Enfant, l'école est ton frère ! L'école est ta sœur ! L'école est ton cousin germain, et ton cousin au second degré, et tous tes autres parents ! Ainsi, cesse de pleurer. »

Les classes se faisaient dans une immense salle où se réunissaient tous les élèves sous la direction de deux maîtres qui se chargeaient, respectivement, qui des grands, qui des petits. Seule une ligne imaginaire séparait la classe des grands de la classe des petits, en sorte que tout ce qui se disait chez les uns s'entendait chez les autres ; et il y aurait eu quelque confusion, sans doute, si l'un des deux maîtres n'eût été fort silencieux et tout à fait indifférent au sort de ses élèves. Par bonheur, c'était le maître de Charles. Il s'appelait Field, et selon Charles Lamb c'était à la fois un gentleman, un érudit et un chrétien, heureux mélange qui faisait de lui l'homme le plus doux de la terre. Rarement il se servait de la gaule. Parfois il s'absentait des journées entières, et l'on ne s'en apercevait pas. Cependant, ses élèves devenaient experts dans l'art de faire sauter des pois au bout de tubes de métal, et de découper des cadrans solaires dans du papier. Souvent, de terribles éclats de voix leur parvenaient de l'autre partie de la salle : c'était James Boyer, le maître des grands, qui tonnait. James Boyer avait deux perruques qui correspondaient à deux états d'âme : l'une, propre et bien poudrée, annonçait la sérénité et toute la bienveillance dont était capable cet homme pédant et cruel ; l'autre, sale, décolorée, portait la consternation dans les rangs des élèves, car il ne la mettait que les jours de colère et pour fouetter les inattentifs ; alors, il envoyait demander à Field de lui prêter ses verges, et comme on les lui remettait, il ne manquait pas de remarquer avec un sourire d'ironie qu'elles étaient en excellent état.

Ces années furent heureuses pour Charles Lamb. En été, on l'envoyait dans le Hertfordshire, à Blakesware, où sa grand'mère possédait une vieille maison à sept pignons, entourée d'un très grand jardin. Là, il retrouvait sa sœur qui le serrait dans ses bras à l'étouffer, parlait et jouait avec lui sans cesse.

Comme on avait défendu au petit garçon de sortir du jardin, il s'imaginait que les eaux tranquilles qu'on apercevait entre les arbres étaient celles d'un grand lac romantique et inexploré, et il apprit plus tard avec un étonnement mêlé peut-être de tristesse que ce n'était qu'un ruisseau.

La maison le retenait comme par un charme. Elle était meublée à l'ancienne mode et tout historiée de tapisseries

à sujets mythologiques. On y voyait aussi dans une antichambre pavée de marbre des portraits en médaillons des douze Césars et dans toute la maison des portraits de famille sans nombre L'émerveillement de Charles ne cessait pas : il n'y avait pas un tableau, pas un meuble qui ne fût en quelque sorte magique et ne le fascinât ; c'est pourquoi le ruisseau restait un lac. En 1822, Lamb fit un voyage à Blakesware dans l'espoir d'y retrouver des souvenirs. Mais il chercha en vain les sept pignons au-dessus des arbres : il y avait longtemps que sa grand'mère était morte, et l'on démolissait sa maison.

Charles avait quinze ans et il venait à peine de faire connaissance avec les méthodes de James Boyer, lorsqu'on le retira de Christ's Hospital pour le faire entrer à la South Sea House qui était une dépendance de la grande India House. On ne sait pas d'une façon précise ce qu'il pouvait y faire. Peut-être tenait-il des livres, bien que de son propre aveu il n'entendît jamais grand'chose à l'arithmétique. Du reste, il n'avait que de très vagues et très incohérentes connaissances générales et, néanmoins, il en était fier. Il se vantait qu'on n'eût jamais pu lui faire comprendre la deuxième proposition d'Euclide et de ce qu'il n'avait pas en géographie de notions plus précises qu'un écolier après six mois d'école. Cette orgueilleuse ignorance n'empêcha pas qu'on acceptât ses services, un peu plus tard, à l'India House et qu'on l'y gardât trente ans. Samuel Salt avait obtenu pour lui cette situation assez enviée. Ce fut le dernier bienfait du brave homme, qui mourut en 1792. Charles avait juste dix-sept ans.

Salt mort, il fallut déménager. Alors commença cette longue pérégrination d'appartement en appartement qui est un des côtés les plus odieux de la vie citadine. Lamb changea huit fois de logement. Ce n'est pas beaucoup pour une vie entière si l'on songe que maintenant l'on déménage, en moyenne, tous les six ou sept ans ; nous ne nous établissons nulle part ; nous quittons notre domicile précisément lorsque nous devrions nous accoutumer à lui et l'aimer. « Les dieux lares sont lents à pénétrer dans une maison », écrivait Lamb, un jour qu'il venait de s'installer dans un nouvel appartement ; et il disait volontiers qu'il était mort autant de fois qu'il avait déménagé, et qu'on retrouverait un peu de sa chair aux murs des maisons qu'il avait habitées.

La famille loua un appartement à l'endroit où Trinity Church s'élève aujourd'hui. Les pièces n'en étaient pas grandes et la belle maison de Samuel Salt paraissait un rêve ; de plus, l'exiguïté du logis rapprochait des personnes qui ne s'entendaient pas toujours, et rendait d'autant plus sévère la réalité présente.

Mrs Lamb était une grande femme dont on disait souvent qu'elle ressemblait à la fameuse Mrs Siddons ; elle était assez froide et parlait peu, mais elle usait avec tout le monde d'une politesse peut-être excessive. La vieille Hetty, de nature plutôt brusque, méprisait ces belles manières, qu'elle jugeait hypocrites. Il en résultait des dissensions pénibles entre les deux belles-sœurs. John Lamb devenait vieux et difficile à vivre. Quant à son fils aîné, John, il avait suivi d'autres voies, pour employer l'euphémisme de Charles ; c'était un beau garçon, égoïste et faible, que l'on avait beaucoup gâté et en qui était fondé tout l'espoir de sa famille, mais il y avait longtemps qu'il avait quitté ses parents pour vivre seul, et il n'apparaissait que pour donner de bons conseils. Mary s'occupait de couture, ajoutant ainsi ce qu'elle pouvait aux quelque cent livres que gagnait Charles annuellement ; bien qu'elle n'eût pas loin de trente ans, elle n'avait pas beaucoup changé depuis le temps où elle expliquait à son jeune frère les tapisseries de Blakesware : elle était pâle, avec un regard placide un peu triste, mais plus forte et plus virile d'aspect que Charles.

Telles étaient les circonstances dans lesquelles vivaient les Lamb, lorsque, en janvier 1796, Charles dut s'absenter un mois. A la fin de cette période, il écrivit à son ami Coleridge une lettre mémorable dont voici quelques mots : « Ma vie a changé quelque peu dernièrement. Les six semaines qui ont terminé l'année dernière et commencé celle-ci, votre serviteur les a passées à l'asile de fous de Hoxton. Je suis devenu plus raisonnable maintenant et ne mords personne. » Il se remit complètement et ne souffrit plus d'attaque de ce genre, mais une autre épreuve l'attendait.

Le 26 septembre de la même année, Mary fut, elle aussi, prise de folie ; cela vint très subitement : elle tenta d'abord de tuer une petite fille qui l'aidait dans ses travaux de couture, et elle la poursuivit, un couteau à la main ; mais l'enfant s'échappa et ce fut Mrs Lamb qui reçut le coup en plein cœur. La vue du sang ne fit que mettre en fureur la

malheureuse démente qui s'élança sur son père et le blessa au front ; elle l'eût également tué si Charles n'était intervenu. On put la maîtriser, et elle fut, à son tour, envoyée à Hoxton.

L'abattement où Charles fut plongé n'eut pas raison de ses facultés, ainsi qu'on eût pu le craindre, ni de son courage. Mrs Lamb fut enterrée, et l'on se demanda ce que deviendrait sa fille. Les conseils ne manquèrent pas. Le frère de Charles jugeait raisonnable qu'on l'internât à Hoxton pour le restant de ses jours. « Pense à ton confort avant tout, disait-il à Charles ». Mais Charles s'indigna. Puisque la loi ne permettait pas qu'on laissât vivre une femme reconnue irresponsable et dangereuse, ce serait lui qui la prendrait sous sa charge. Il paraissait si résolu qu'on céda.

Du reste, Mary allait mieux déjà. Elle avait recouvré l'usage de ses facultés, et se rendait compte que dans le drame qui avait ensanglanté sa maison, elle n'avait pas été autre chose que l'instrument inconscient de la justice divine, justice terrible et impénétrable. Elle était donc calme et sa douleur était sereine. A l'asile, elle répétait avec une résignation aussi émouvante qu'un violent désespoir qu'elle finirait sa vie sans doute chez les fous ; mais elle ne resta pas longtemps à Hoxton, et elle fut envoyée à Islington. Elle demandait sans cesse qu'on lui fît parvenir des livres.

Cependant, l'appartement de Little Queen Street était devenu odieux à ses habitants. Des amis de la famille reçurent chez eux la vieille tante de Charles. Charles lui-même et son père allèrent s'installer à Pentonville, dans Londres, et tant bien que mal leur existence reprit.

Avec une morne assiduité, il se remit au travail, à son bureau de l'India House. A cette époque, l'India House jouait un rôle d'une extrême importance ; par elle, les ressources de l'Orient affluaient dans les Iles Britanniques, sans elle la nation faisait faillite. Elle était pleine de souvenirs et résonnait encore des noms de Clive et de Warren Hastings. C'était un énorme bâtiment dans le style grec avec un porche à colonnes ioniques et un fronton triangulaire surmonté de figures à casque et à bouclier. Les curieux savaient que dans les sous-sols de ce placide et magnifique édifice se voyaient des chaînes d'une grosseur à faire frémir, des escaliers secrets, des poternes par où l'on introduisait,

pour les envoyer ensuite aux Indes, les malheureux racolés dans les quartiers pauvres de la ville. Au-dessus de ces épouvantables geôles travaillait, ennuyé ou serein, mais ignorant des terreurs qui s'agitaient sous ses pieds, l'employé Lamb.

L'année 1797 ne lui fut pas heureuse. « On meurt bien des fois avant de mourir, » écrivait-il plus tard, et cette parole se vérifia en lui avec une rigueur extraordinaire. Il y a quelque chose qui fait presque sourire dans la série des malheurs qui s'abattaient sur Lamb ; on dirait qu'ils épuisent les sources de la pitié et qu'ils touchent à une sorte de comique lugubre. La vieille Hetty était revenue vivre avec son neveu, mais à peine l'avait-on installée à Pentonville qu'elle mourut. Mary était revenue également et la vie, après tant de tristesse, s'annonçait meilleure, quand un jour Mary se sentit moins bien ; elle craignit qu'une crise ne la reprît et en pleurant, elle dut demander à son frère de la reconduire à l'asile. Elle y resta un mois.

John Lamb s'était vite remis de sa blessure, mais ses facultés baissaient de plus en plus. Il errait par la maison du matin au soir, inoccupé, ne sachant que faire de son temps, guettant le retour de son fils pour jouer aux cartes avec lui. Ces parties excédaient Charles qui rentrait brisé de fatigue et d'ennui et n'aspirait qu'à dîner en paix, à dîner seul, et se coucher.

« Si vous ne voulez pas jouer aux cartes avec moi, demandait son père, pourquoi donc rentrez-vous? » Alors, sans répondre, Charles battait les cartes. La mort le délivra de cette tyrannie. John Lamb mourut l'année suivante.

En 1800, Lamb dut déménager de nouveau. Son propriétaire ne voulait pas chez lui de meurtriers et de fous, et les Lamb, Charles et Mary, étaient stigmatisés.

« Mary ira mieux, écrivait Lamb, mais elle sera toujours sujette à ces rechutes, et cela est affreux. Le moindre de nos maux n'est pas qu'on connaisse notre histoire dans le voisinage. Nous sommes en quelque sorte marqués... Je suis complètement naufragé. Ma tête me fait mal. Je souhaiterais presque que Mary fût morte... »

Un ami de collège leur offrit l'hospitalité chez lui, à Chancery Lane.

Une lecture de la correspondance de Lamb est indispensable si l'on veut connaître l'homme, et c'est l'homme

en Charles Lamb qui intéresse le plus. Le plus grand nombre de ses lettres s'adressent à Coleridge, beaucoup à Wordsworth et à Hazlitt, c'est-à-dire à trois des personnes les plus remarquables de son époque. Il leur écrit comme à des égaux, avec la plus grande simplicité, mais sans fausse honte. S'ils lui envoient de leurs œuvres, il leur dit ce qu'il en pense sans ménager leur amour-propre. On peut toujours compter sur Lamb si l'on veut une opinion franche, mais aucun souci de politesse ne la lui fera adoucir, si elle est sévère, car il tient à son opinion comme d'autres tiennent à leur bien. « Les opinions sont une forme de la propriété », dit-il. Il a au plus haut degré le sens de la beauté littéraire et, presque toujours, il fait pencher la balance du côté de la critique. Bien des fois, il a accusé Coleridge de galimatias, et Coleridge n'en a pas moins continué à lui soumettre ses vers, parce qu'il a compris la valeur d'un jugement comme celui de Lamb. Avec Wordsworth, Lamb est un peu plus timide ; il le connaît moins bien, mais il est ferme et il se moque doucement des petits défauts du poète.

C'est encore à lui qu'il faut venir dans les difficultés. Personne n'est plus charitable. S'agit-il de quelqu'un qui cherche en vain une situation ou d'un auteur qui n'arrive pas à se faire publier, il n'a de cesse qu'il n'ait remédié à ces maux. Il n'a pas d'argent et les éditeurs ne le connaissent guère, mais il a des amis à qui il écrit, qu'il harcèle jusqu'à ce qu'il ait obtenu ce qu'il veut.

Seule, la faiblesse morale l'impatiente et le décourage, et la sienne tout d'abord. Vingt fois, il a essayé de se défaire de l'habitude de fumer et de boire ; il sait combien sa sœur en souffre, et il lutte avec lui-même sans relâche, mais sa faiblesse est plus forte que ses résolutions. Il lui arrive de fumer dix pipes en une soirée ; d'atroces maux de tête l'en punissent, et le voilà incapable d'écrire pendant plusieurs jours. Le remords l'assombrit. Suit une période d'abstinence ; le calme revient et avec le calme, l'oubli. Un soir, comme il s'assoit dans son fauteuil pour relire une pièce de Fletcher ou quelques pages de Walton, il étend la main vers sa pipe, il la bourre ; le geste est machinal. Et il passe des heures délicieuses dans un nuage de fumée.

De même, il est grand amateur de bonne chère, et il pousse des clameurs de joie lorsque Wordsworth ou Coleridge lui font cadeau d'un jambon ou d'un canard. Dans

toute l'Angleterre, personne n'entame la dinde de Noël avec un plaisir plus vif, ni d'une main plus adroite.

Mais il a une autre passion d'un ordre plus spirituel et qui domine sa vie entière. Il aime les livres, les vieux livres, bien entendu, car après 1660 ce qu'on a écrit ne compte guère, selon lui. Il hante les bouquinistes, il guette leurs achats. Parfois, il découvre un livre qu'il cherchait depuis longtemps ; mais, hélas ! le prix en est cher, et Lamb est pauvre. Qu'à cela ne tienne. Il se privera de manger à sa faim quelques jours, il fumera moins. Et pendant une semaine il ne vivra pas : chaque après-midi, à la sortie du bureau, il volera chez son bouquiniste. Le livre y est-il encore? Dieu soit loué ! Il n'a pas quitté sa place. Enfin, il l'achète, il le rapporte chez lui comme une proie. La vie est bonne.

Cependant, vous lui demandez de vous montrer ses livres. Croyez bien qu'il ne se fait pas prier. Il vous mène dans la pièce où il travaille. Surprise. Quoi, c'est donc là cette fameuse bibliothèque dont il est si fier, ces livres qu'il met au-dessus de tout ce qu'il possède au monde? Mais ils sont sales, déchirés ; les dos manquent, des cornes, des piqûres, des taches de toutes sortes en défigurent les pages. Lamb rit.

— C'est mon régiment en lambeaux, dit-il.

Et Mary s'approche à son tour.

— C'est son pain quotidien, ajoute-t-elle.

— Mais comment donc vous y reconnaissez-vous? demande le visiteur. Pas un volume n'a son étiquette.

— Comment? fait Lamb. Comment le berger reconnaît-il ses brebis?

Et si l'on remarque des grains de tabac entre deux pages :

— Soyez sûr que le passage est bon, dit-il, je l'ai lu souvent.

Il est bien où il est. Il ne veut pas vivre autre part qu'à Londres. Où y a-t-il des bouquinistes comme à Londres? A Londres, il aime tout : les rues et leurs devantures, la foule, les coches, les voitures, l'énorme animation de cette ville noire, et jusqu'à la laideur du vice autour de Covent Garden, jusqu'à la boue des ruisseaux. C'est une pantomime et une mascarade qu'il observe sans jamais s'en lasser.

Bien différent cet autre promeneur que Lamb aurait pu rencontrer autour de Westminster ou le long de la Tamise,

le regard levé vers les étoiles ou posé sur la foule avec un mélange de pitié et de fureur. Celui-là n'a pas de mots assez amers pour parler de la ville, et je ne peux m'empêcher de lui laisser dire lui-même ce qu'il en pense, tant le contraste est violent entre la Londres de William Blake et celle de Charles Lamb :

J'erre à travers toutes les rues
le long de la Tamise,
et dans chaque visage je découvre
des marques de faiblesse, des marques de douleur.

Dans les cris des hommes,
dans le cri d'effroi des enfants,
dans chaque voix, dans chaque insulte,
j'entends les fers que l'esprit a forgés.

Le cri des ramoneurs
consterne les églises noircissantes,
et le soupir du malheureux soldat
coule sanglant sur les murs des palais.

Mais, surtout, dans les rues de minuit, j'entends
la malédiction de la jeune prostituée
flétrir les larmes de l'enfant nouveau-né
et couvrir de plaies le corbillard du mariage.

Cependant, Blake n'aime pas les livres comme les aime Charles Lamb, il n'a pas d'amis comme Coleridge qui viennent fumer avec lui, après dîner, autour d'un carafon de gin. Il est né dans un esprit de révolte, il est heureux, mais il est mécontent de bien des choses. Charles Lamb n'a point de visions. il n'a jamais vu Dieu, ni Ezéchiel, ni même le fantôme d'Albion. La vie ne l'a pas épargné ; il a vite compris que le plus sage était de se résigner, de tempérer son désespoir avec de petites joies et d'humbles plaisirs, et c'est ce qu'il a fait. Il n'est pas toujours heureux, mais il n'est pas mécontent, et il remercie Dieu des jours de paix dont Il permet qu'il jouisse.

Au bureau, le temps lui pèse. Il y travaille de dix à quatre heures, les meilleures heures de la journée, et il peste en copiant des listes de marchandises, indigo, coton, café. Il ne pense qu'au moment où il pourra se promener en ville

et rentrer chez lui pour retrouver son livre, parler à sa sœur et s'asseoir avec elle devant un bon, un assez bon dîner.

Sans Mary, il lui semble qu'il n'existe pas. Lorsqu'elle est obligée de quitter la maison pour aller à l'asile, Charles n'a plus de goût à rien. Toute sa vie s'en va de lui, dit-il, et il n'est plus qu'un imbécile (lettre à Dorothy Wordsworth, 14 juin 1805). Il n'ose penser de peur de ne pas penser juste, tant il a l'habitude de se remettre à elle du soin de toute chose. Elle est plus sage que lui, croit-il, et meilleure ; elle partagerait avec lui la vie et la mort, le ciel et l'enfer ; elle ne vit que pour lui. C'est un ange. Aussi, lorsqu'il s'aperçoit qu'elle n'est pas bien, lorsqu'il devine à certains symptômes que, dans quelques jours, il va falloir fouiller dans l'armoire pour en sortir l'odieuse camisole, il prend peur, il devient irritable, et sa brusquerie précipite la crise qu'il redoute. Alors, il tombe dans un affreux désespoir, il s'accuse de tourmenter sa sœur, il souhaiterait presque qu'elle fût morte. Et cela se passe une fois par an au moins, parfois plus souvent. La menace est toujours là, et toujours elle se réalise.

Cependant, leur vie devenant plus calme, Charles et sa sœur rassemblaient des amis autour d'eux, en un cercle qui grandissait avec les années. De temps en temps, Coleridge venait passer quelques jours en leur compagnie. C'était un jeune homme indolent, écrivain extrêmement doué, mais qui s'attelait à des tâches énormes, quitte à les abandonner d'un seul coup, lorsque le courage lui manquait. De terribles accès de mélancolie le prenaient et il était alors persuadé qu'il allait mourir. « Adieu, Charles Lamb, écrivait-il un jour dans un livre que son ami lui avait prêté, je n'ai plus que quelques semaines à vivre. » Et il ne mourait jamais ; il était gras, le visage rond, l'air maussade, mais quand il récitait ses poèmes, quelque chose de céleste passait sur ses traits, dit-on. A cette époque, il écrivait une traduction de *Wallenstein*, et on le voyait dans le salon des Lamb, vêtu d'une robe de chambre qui lui donnait l'aspect d'un magicien, le front soucieux devant ses livres et ses papiers.

Son grand plaisir était de parler. Souvent, il allait à la taverne dite de *Salutation and Cat*, avec Lamb et le poète Southey, et là, devant un auditoire attentif de fumeurs et de buveurs, il se lançait dans de longs monologues qui ravissaient tout le monde. Le propriétaire de la taverne lui offrit

de ne jamais lui faire payer sa bière s'il consentait seulement à parler ainsi chaque fois qu'il viendrait.

— M'avez-vous jamais entendu prêcher? demandait un jour Coleridge à Lamb.

— Mais C... C... Coleridge, répondit Lamb avec un sourire malicieux et la petite hésitation qu'il avait toujours dans la voix, je ne vous ai jamais entendu faire autre chose.

Il était connu déjà. Plus riche que Lamb, il semblait devoir être heureux ; cependant, une inquiétude perpétuelle l'empêchait de jouir de la vie. Il ne se trouvait bien nulle part et voyageait beaucoup, comme pour s'évader de lui-même, mais les craintes et les ennuis de cet homme compliqué voyageaient partout avec lui. Il prenait des drogues : le laudanum l'apaisait quelquefois sans jamais le guérir de son désespoir, et il traînait une existence découragée à travers l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. Jadis son ambition avait été de fonder une république idéale sur les bords d'une rivière américaine ; il avait même trouvé la femme qui l'accompagnerait dans sa mission, mais l'argent avait manqué, et plus encore que l'argent, l'énergie. Maintenant, il ne restait plus que le souvenir amer de ces projets de jeunesse et un affreux dégoût de la vie.

Pour Lamb, toute âme était belle ou intéressante par certains côtés, quelque froide, ou difficile, ou déplaisante qu'elle pût sembler d'abord. Il s'agissait simplement d'explorer les cœurs avec persévérance et bonté pour découvrir cette qualité rédemptrice. « Je ne peux haïr une personne que j'ai vue, ne serait-ce qu'une fois », disait-il. Ainsi s'explique l'extraordinaire mélange de caractères que l'on trouvait au foyer de Lamb. Il semble que tout ce que l'humanité a de bizarre à offrir se soit réuni chez lui, car il aimait l'humanité d'un amour sans limites, non point l'humanité idéale, dépouillée de ses vices comme celle que rêvait Coleridge, mais l'humanité telle qu'elle est, et la bête de préférence à l'ange. Un jour que Coleridge et Holcroft le révolutionnaire discutaient sur l'homme tel qu'il devrait être, Lamb les interrompit pour s'écrier : « Ah! donnez-moi l'homme tel qu'il ne devrait pas être ! »

Parfois, Lamb recevait la visite d'un professeur de mathématiques de Cambridge, Thomas Manning. Aujourd'hui, il ne semble pas que Manning ait été autre chose qu'une sorte de génie improductif, mais il éblouissait Lamb. Impassible,

taciturne, il n'ouvrait la bouche que pour parler de l'Extrême-Orient. La Chine le hantait. Enfin, il n'y tint plus. Il quitta Londres et gagna Paris où il apprit le chinois. Ce n'était pas assez ; il quitta la France pour aller vivre en Tartarie, et il y resta de longues années bien que Lamb le suppliât de revenir. « La vie passe, lui écrivait-il. Vos amis mourront, Saint-Paul tombera en ruines et vous ne me reconnaîtrez plus lorsque vous reviendrez. » Mais l'étrange Manning était sourd à ces cris.

Lamb s'était également lié avec un jeune homme de Birmingham, Charles Lloyd. Ce Lloyd était un personnage de peu de valeur et peut-être ne vaudrait-il pas la peine qu'on s'arrête à lui s'il ne représentait assez bien une certaine mentalité de son époque. Son père, un quaker, un fanatique sévère et glacé, l'avait élevé selon les principes d'une morale tellement rigoureuse qu'elle avait produit l'effet contraire à celui qu'on désirait : au lieu d'en faire un quaker, elle en avait fait un romantique. Morose et sauvage, avec une fâcheuse tendance à l'épilepsie, Charles Lloyd paraissait destiné à mourir d'ennui dans un monde incapable de le comprendre. Une tristesse intéressante était répandue sur son visage et se communiquait à toutes les personnes qu'il approchait. On s'étonnait, en lui parlant, que la vie eût jamais pu sembler bonne, et l'on concevait un immense mépris de tout, un dégoût général de cette terre. Puis l'on doutait de soi et de ses meilleurs amis. Car, brochant sur le tout, Lloyd était mauvaise langue, et c'est à cause de lui que Lamb faillit se brouiller pour toujours avec Coleridge ; mais fort heureusement, il se libéra de la néfaste influence de Lloyd et cessant de le voir, retrouva aussitôt le cœur de son vieil ami.

La Révolution était représentée chez Lamb en la personne de Holcroft qui avait été mis en prison en 1794 pour ses opinions libérales. Mais la peste jacobine ne faisait pas trembler Charles Lamb ; ce qu'il demandait surtout à ses amis était d'être humains, peu lui importait qu'ils eussent en politique des idées scandaleuses.

De même, Godwin grossissait le nombre des forbans littéraires qui se côtoyaient dans le salon de Lamb, et c'est par Godwin que Lamb touche un peu à cet autre monde si différent du sien, le monde de Shelley et de Byron.

Godwin avait écrit un drame gongoresque dont Lamb

avait composé l'épilogue. La pièce tomba. L'action en était languissante et la thèse, exposée en circonlocutions abstraites, n'intéressait pas le public anglais. Enfin, il s'y passait une chose inadmissible : on voyait, en effet, deux personnages en venir aux mains et se mettre d'accord au moment précis où l'on était en droit d'attendre un duel. Il faut être de sang anglais pour comprendre tout ce qu'une telle déception peut avoir d'insupportable ; mais Godwin n'aimait pas les duels. L'échec de cette pièce n'empêcha pas Charles Lamb d'en écrire une tout entière pour son compte. Elle fut acceptée, jouée ; cependant, elle était d'une telle indigence que l'auteur la siffla avec le public.

Sans doute Mrs Godwin ne devait-elle pas souvent aller chez les Lamb. Charles l'appelle cette chienne de Mrs Godwin, expression plus forte en anglais qu'en français, et elle semble bien l'avoir mérité ; mais nous la retrouverons plus tard.

Hazlitt est un des plus fameux des amis de Lamb, non des plus aimables. Lamb ne s'attacha jamais profondément à cet homme amer, bien qu'il admirât son œuvre littéraire. Hazlitt avait d'abord été peintre, mais il peignait si mal qu'il finit par s'en apercevoir, et il se mit à écrire. Son intolérance faisait de lui un invité difficile à amuser. A qui parlait-il chez Lamb? A Manning, à Coleridge, et s'il était d'humeur à souffrir de mauvais jeux de mots articulés d'une voix incertaine, à son hôte.

Plus tard, Lamb devint l'ami de Thomas de Quincey, jeune, mais déjà marié et déjà opiomane, et connaissant déjà la moitié des livres de la terre. Des rumeurs singulières couraient sur son compte et l'on disait qu'il faisait venir chez lui une quantité prodigieuse de livres : les bibliothèques n'étaient plus assez grandes, les pièces s'encombraient peu à peu ; on marchait sur des poèmes, on butait dans des romans, enfin les portes ne s'ouvraient plus, et jusqu'à la baignoire, tout était plein de livres. Alors Quincey quittait cet appartement et s'en allait ailleurs.

Une autre figure plus curieuse encore était celle de Thomas Griffith Wainewright. Beau, les mains chargées de bagues richissimes, la taille prise dans des gilets qui devaient inquiéter Brummel, il parlait d'art et de littérature comme un préraphaélite avant la lettre. Lamb l'appelait le bon Wainewrigt au cœur léger. La manie du bon Wainewright était d'empoisonner les gens. Dieu sait combien de personnes

il tua. Il se défit de son oncle qui l'avait élevé, puis de sa belle-mère. Puis, comme sa belle-sœur, Helen Abercrombie, avait assuré sa vie pour dix-huit mille livres, il lui fit manger de la confiture à laquelle il avait mêlé un terrible poison hindou. Sa victime enterrée, il se présenta aux bureaux de la compagnie d'assurances, en vain, du reste, car on soupçonnait quelque chose. Furieux, il passa la Manche, et pour se venger de la compagnie, empoisonna un Anglais de sa connaissance qui habitait Boulogne et s'était assuré dans les mêmes conditions que miss Abercrombie. Puis, Wainewright alla faire des croquis en Bretagne.

« Sans doute, disait-il quelques années plus tard, en prison, la mort d'Helen Abercrombie fut affreuse, mais elle avait des chevilles si épaisses. »

Il finit au bagne. « Les natures communes ne me suffisent point, écrivait Lamb à Wordsworth, en 1822. Je n'ai que faire des bonnes âmes, comme on les appelle. Il me faut des individus. »

Le temps que lui laissaient ses amis et l'India House. Charles Lamb le donnait à son travail, le travail pour lequel il était né. Il n'en était pas à son premier livre. Déjà, il avait publié des vers assez négligeables, il faut le dire, et un conte, *Rosamund Gray*, qui faisait le bonheur de Shelley. Puis il s'était livré, avec sa sœur, à la tâche ingrate de faire un livre pour enfants des pièces de Shakespeare. Ils écrivaient ensemble, assis l'un en face de l'autre, elle prisant, lui grognant et protestant qu'il n'arriverait jamais à bout de son sujet. Mary se chargeait des comédies et naviguait entre les écueils des situations équivoques avec une sorte de génie. Charles essayait d'ajuster les tragédies à l'esprit d'un enfant et corrigeait les fautes d'orthographe de sa sœur.

Le livre fini, on chercha quelqu'un pour l'illustrer. Godwin devait l'éditer. La terrible Mrs Godwin, qui n'aimait pas Lamb et désirait lui nuire, imposa un artiste de son choix : on eût dit que la mission de cette femme était de tourmenter son prochain et de se mêler de tout ce qui ne la regardait pas. C'est ainsi que d'exécrables dessins se glissèrent entre les pages des contes de Shakespeare ; quelques-uns, même, n'avaient rien à faire avec le texte. Leur seul mérite semble d'avoir été gravés par un homme de génie qui manquait

d'argent, William Blake. Charles et Mary hochèrent la tête en voyant ces planches et recommandèrent à chacun de leurs amis de les arracher de leur exemplaire.

Quoi qu'il en soit, cette œuvre est d'assez peu d'importance. Au mois d'août 1820, un essai d'un auteur inconnu sur South Sea House parut dans une revue de Londres qui réunissait des noms comme Hazlitt, Keats, Thomas de Quincey, Carlyle. L'essai en question était signé Elia. Il dut plaire et surprendre à la fois : on n'écrivait plus ainsi ; cette langue si délicate et si riche semblait transmise directement du temps où Milton composait ses sonnets, et cependant elle ne portait pas la trace de la moindre affectation ; elle semblait l'idiome naturel d'un homme qui refusait de se conformer à l'esprit de son époque et ne se sentait à son aise que deux cents ans en arrière de tout le monde.

Elia, c'était Lamb, bien entendu. « Je laisse les vers à d'autres, écrivait-il un jour à Wordsworth, mais pour la prose, je m'y entends. » Pendant cinq ans, une fois par mois, les *Essais d'Elia* se succédèrent. L'auteur y parle de tout ce qui le touche de loin ou de près. A peu près toutes les personnes qu'il a connues s'y retrouvent, depuis ses camarades de l'India House jusqu'à une certaine Alice W. dont Lamb était épris et qu'il ne put jamais oublier. Il s'est attaché à ne rien omettre de ce qui peut retenir l'attention du lecteur et fixer dans sa mémoire ces physionomies multiples. Ainsi, d'insouciantes bonnes femmes lisant leurs prières ou jouant aux cartes, et d'obscurs employés s'exerçant à la flûte sont entrés dans une espèce de gloire. Il n'est pas de vie où l'on pénètre mieux que celle de Charles Lamb, car il vous conduit lui-même, et il y prend un tel plaisir qu'on ne se défend pas de le suivre. Jamais il ne lui vient à l'esprit que l'on puisse ne pas s'intéresser comme lui aux robes que portait sa grand'tante ni à la manière dont John Lamb faisait son punch, ni aux opinions de sa sœur en littérature, et cette candeur est irrésistible.

Cependant, ce nom d'Elia était celui d'un vieil employé italien de South Sea House. Un jour, Lamb se proposa de lui faire une visite, de rire avec lui, de lui expliquer comment il l'avait rendu fameux à son insu. Mais à South Sea House, il apprit que le vieillard était mort l'année précédente. « Alors, je suis le seul Elia, écrivit Lamb à un de ses amis. » Il resta Elia jusqu'à la fin de sa vie, et c'est encore ainsi

qu'on l'appelle dans son pays, *gentle Elia*, le doux Elia.

Brusquement, la vie de Lamb changea tout à fait. Mary, dont la santé se faisait plus délicate, souffrait des bruits de la rue et de toute cette agitation de la ville qui était presque la raison de vivre de son frère. Les visites la fatiguaient, précipitaient ses crises de démence. Il fallut quitter Londres. Ils s'en furent habiter une maison à Islington, c'est-à-dire aussi près de Londres qu'on pouvait l'être. La solitude et la tranquillité de ce village durent sembler affreuses à Charles, mais il s'en accommoda par amour pour sa sœur. Il essaya de s'intéresser au jardinage, apprit des noms de fleurs, émonda des rosiers. Mais l'intérêt factice de ces nouveautés disparut bientôt pour faire place à l'ennui des longs dimanches vides où personne ne vient, où le bruit d'une voiture ne fait qu'approfondir le silence de la route déserte.

Il allait toujours à l'India House, mais un jour vint où il put s'occuper exclusivement de littérature. Il y avait trente-trois ans qu'il l'attendait, trente-trois ans durant lesquels il avait vécu les plus belles heures du jour, de dix heures à quatre heures, enfermé dans un bureau noir et lugubre, perché sur un escabeau, emplissant de gros livres de mots sans intérêt, tabac, thé, indigo, coton. Le 10 avril 1825, il envoya sa démission à la compagnie. On l'accepta et on lui fit, c'était imprévu, une rente annuelle des deux tiers de ses émoluments d'employé. Cette faveur inespérée transporta Lamb de bonheur. « Je rentre chez moi pour toujours, écrivit-il, c'est comme si je passais de la vie à l'éternité. » Il pouvait vivre confortablement, aller au théâtre, acheter des livres qu'il désirait... Il s'ennuya. Un matin, il retourna à son bureau, et regarda avec envie les cinq scribes et leurs cinq plumes d'oie courant sur les grands livres.

Depuis l'âge de seize ans, il avait été condamné à passer toute la journée dans une sorte de prison, et il n'avait cessé de maudire son sort. « Oh ! quelques années entre le bureau et la tombe ! gémissait-il. Un homme appelle son temps le temps dont il peut disposer comme il veut. Quand donc aurai-je du temps à moi? »

Et maintenant qu'il avait ce temps, il ne savait qu'en faire. Il se revoyait à l'India House, en train d'écrire à ses amis, hâtivement, car il avait peur d'être dérangé. A présent il pouvait leur écrire à loisir, mais ce n'était plus la même chose. Autrefois il s'amusait à imaginer tout ce qu'il ferait

entre dix et quatre heures, s'il était libre : visites aux libraires, à ses amis, travail, lecture... A quoi rêvait-il donc? Il était libre, mais il avait cinquante ans, et sa jeunesse était morte.

On eût dit que le repos ne lui valait rien. Il se portait mal ; des accès de fièvre le faisaient souffrir et l'empêchaient de travailler. Mary qui s'inquiétait beaucoup pour lui se ressentait de ces indispositions, tombait malade à son tour.

— Comment vas-tu? lui demandait Charles.

— Et toi, comment vas-tu?

Et ils éclataient en sanglots.

Autour de lui mouraient beaucoup des personnes qu'il avait connues. Les gens, même ceux qu'il n'avait pas aimés, devenaient le pauvre Untel, et le pauvre Untel. Cependant, Lamb, le pauvre Untel c'est toi, qui restes.

Il continuait à combattre ses habitudes de fumeur. « Sûrement, disait-il, il doit y avoir un monde où je triompherai de moi-même. » Un jour, il faisait une promenade avec William Hone, à Hampstead Heath. Hone prisait énormément, de même que Lamb. Comme ils s'entretenaient de ce sujet, ils tombèrent d'accord qu'il était indigne de priser autant, et s'exhortant tous deux à s'affranchir de leur servitude, ils lancèrent leurs boîtes de tabac dans les bruyères. La nuit venue, Lamb, un peu honteux, s'en fut chercher la sienne dans les broussailles de Hampstead Heath, et comme il marchait courbé en deux, il heurta quelqu'un dans l'obscurité : c'était Hone qui cherchait sa boîte.

Une amitié nouvelle consolait Lamb de l'absence de Londres. Il avait fait la connaissance d'une petite fille de dix ans dont la grâce l'avait enchanté ; elle s'appelait Emma Isola et, comme elle était orpheline, Charles et Mary se chargèrent de son éducation. Charles lui apprenait le latin et Mary la couture.

Cependant, le calme d'Islington n'était que relatif. Londres était trop près et il était trop facile et trop tentant d'aller voir ses amis ou de les recevoir chez soi. Il fallut rompre les dernières amarres, et d'Islington le frère et la sœur s'en furent à Enfield, où la rumeur de la grande ville n'arrivait pas. C'était pour Charles une tombe. Tous ses efforts pour se retrouver dans cette campagne étaient inutiles. En vain, il groupait ses livres autour de lui, tapissait

de gravures les murs de sa chambre, rien ne le consolait de Londres.

Il devenait vieux, il était seul. Manning était mort, puis Coleridge. La mort de Coleridge lui semblait un événement incompréhensible. Longtemps après, il s'interrompait au milieu d'une phrase pour dire d'un ton désolé : « Coleridge est mort ! »

Emma Isola s'était mariée ; il ne la voyait presque plus.

Souvent, dans ses promenades, il se dirigeait vers Londres, trouvant une dernière joie à l'illusion qu'il se créait. « Je vais à Londres, » disait-il. Un jour, il tomba sur la route et se fit mal au visage. On le rapporta chez lui, on le coucha, mais il ne se remit pas. Dans les dernières paroles intelligibles qu'il prononça, on reconnut des noms d'amis, et très paisiblement, il mourut.

Sa sœur, malade à l'époque, ne se rendit pas compte de ce qui se passait et ce ne fut que très graduellement qu'elle apprit son malheur. Des amis de Charles la prirent chez eux. On lui donna une jolie chambre et un salon où elle disposa les livres de son frère.

C'était une vieille dame aimable, mais triste. Elle s'habillait de soie grise et ressemblait à une quakeress. Les Hazlitt la recevaient avec plaisir, remplissaient les quatre ou cinq boîtes de tabac à priser qu'elle portait sur elle, et ne disaient rien quand, dans son grand mouchoir, elle emportait de menus objets qui lui faisaient envie.

En 1847, elle mourut à son tour, onze ans après Charles, bien qu'elle lui eût promis de mourir la première.

JULIEN GREEN.

Expédients des temps de crise monétaire

Lorsqu'une nation est soumise à l'épreuve du cours forcé et des émissions fiduciaires sans contre-partie, la monnaie prend deux valeurs : une valeur nominale, et une valeur vraie plus ou moins inférieure à la première. Un même mot désigne désormais deux choses différentes. On vit au pays de chimère. On croit payer plus cher une marchandise étiquetée maintenant 5 au lieu de 1 jadis, alors qu'on ne fournit, pour l'obtenir, qu'une même quantité d'or représentée par plus de papier. On s'imagine avoir des revenus identiques à ceux d'autrefois, parce que le même chiffre reste inscrit sur le coupon de rente ; mais on n'obtient chez le boulanger qu'une livre de pain avec le signe monétaire qui, peu de temps auparavant, permettait d'en avoir trois ou quatre. Et l'on s'indigne de l'avidité du commerçant ; on maudit le producteur, cause de la vie chère ; on s'en prend à tous de ses souffrances, sauf à l'État, le grand responsable pourtant. Car, c'est l'État, en émettant un chiffre démesuré de billets pour ses propres besoins, qui détruit la stabilité de la monnaie et dénature tous les contrats comportant un prix en argent.

Que l'inflation soit une bonne fortune pour les débiteurs et un désastre pour les créanciers, c'est une vérité qui, si elle fut courante à la fin de la Révolution, était bien oubliée en France après la guerre. S'aidant des travaux des écono-

mistes, quelques personnes la retrouvèrent par l'examen de leur propre situation, mais bien peu furent en état de mettre un terme à la lésion dont elles étaient victimes. Les possesseurs de valeurs mobilières, à l'exception de ceux dont les titres étaient libellés en monnaies étrangères, les titulaires de rentes viagères et de rentes sur l'État, les prêteurs sur hypothèques n'eurent qu'à subir en silence leur infortune. De même les propriétaires d'immeubles urbains liés par d'anciens contrats, à qui vingt-trois lois successives sur les loyers sont venues créer une situation d'exception. Les propriétaires d'immeubles ruraux ont été plus heureux, et certains d'entre eux ont trouvé une formule leur permettant de faire cesser l'expropriation véritable qui les dépouillait à chaque terme d'une part légitime de leurs revenus.

Voici comment ils sont arrivés à la découverte de cette formule. Tout d'abord, ils ont reconnu la dualité de valeur de la monnaie fiduciaire, avec les conséquences qui en découlent pour la spoliation des créanciers par les débiteurs. Leur cas n'en était-il pas un exemple typique? Pour leur payer 1 000 francs de fermages en 1914, leurs fermiers devaient leur remettre le prix de 40 sacs de blé environ ; or, en 1920, ces 40 sacs de blé se vendaient 4 000 francs, et les propriétaires ne recevaient toujours que 1 000 francs, représentant seulement 10 sacs au nouveau prix. Puis, ils ont constaté, non sans amertume, que leurs charges d'entretien des bâtiments d'exploitation avaient à peu près quintuplé. Enfin, comparant leur situation à celle des propriétaires de terres affermées en métayage, ils ont vu que la part de ceux-ci s'était accrue d'une proportion égale à « la hausse de misère » suivie par les produits agricoles.

Puisque, se sont-ils dit alors, les denrées conservent une valeur intrinsèque relativement stable au milieu des fluctuations de la monnaie, il n'y a qu'à stipuler en denrées. Le Code civil autorise les baux à partage de fruits. Rien n'empêche juridiquement à un fermier de livrer chaque année un certain nombre de quintaux de blé et des bœufs d'un poids déterminé. Pratiquement, la chose présente des inconvénients ; mais la difficulté n'est pas insurmontable. Observons ce qui se passe dans le colonat partiaire, quand il s'agit du partage des animaux. On ne tue pas un bœuf pour que chacun en ait sa part ; le métayer le vend à la foire et donne la moitié du prix à son propriétaire. Il n'y a qu'à

imiter cet exemple ; il n'y a qu'à convenir que le fermier gardera les denrées fixées pour prix du bail et qu'il remettra leur valeur au bailleur, suivant les cours de la Villette, de la Bourse de commerce de Paris ou du marché voisin.

De cette façon, le bailleur sera à l'abri des dépréciations futures, s'il vient à s'en produire ; le preneur n'aura plus à redouter la revalorisation de la monnaie ; il sera sûr de n'avoir jamais à fournir qu'une prestation en rapport avec ses facultés et les deux parties pourront s'engager à long terme.

Ainsi est née, aux environs de 1920, l'idée du bail de denrées à prix variable.

Les propriétaires qui ont fait, il y a cinq ou six ans, des contrats sur ces bases, n'étaient alors que quelques-uns ; ils ont aujourd'hui une foule d'imitateurs. Qu'ils aient fait œuvre solide au point de vue juridique, ils le pensent ; et c'est l'avis de la presque unanimité des légistes qui viennent d'étudier la question dans des revues spéciales. Sans doute, ils éludent ainsi les effets de la dépréciation monétaire, mais par le moyen d'une stipulation d'un caractère propre et non d'une clause-or déguisée, stipulation qui conduit à des coefficients de majoration des prix de 1914 différents de ceux fournis par l'or ou le cours des changes. A l'appui de leur thèse, ils invoquent d'ailleurs le fait que le métayage, dont la légalité est indiscutable, aboutit à des résultats absolument identiques. Qu'ils aient fait œuvre juste, ils peuvent le soutenir légitimement, puisqu'ils ont réussi à faire rentrer dans les baux l'honnêteté qu'en avait bannie la fiction du papier valant de l'or. Mais, qu'ils ne croient pas avoir été des novateurs ! Ils ont seulement retrouvé une formule, usitée avec quelques variantes, au temps des assignats, adoptée alors par les particuliers pour leur propre compte et par l'État pour les biens nationaux non aliénés, consacrée à plusieurs reprises par la législation révolutionnaire et étendue même par elle — chose d'autant plus digne de remarque qu'elle est plus oubliée aujourd'hui — à d'autres matières que les baux de biens ruraux.

*
* *

Les baux à base de denrées convertibles en monnaie légale, suivant les cours officiels des marchandises, ne sont pas

apparus d'un seul coup sous la Révolution ; ils furent le fruit d'une lente évolution, dont le point de départ fut la livraison effective de denrées.

Les stipulations en nature, inspirées aux propriétaires par la crainte ancienne d'une disette toujours possible, étaient nombreuses dans les baux de l'ancien régime. Elles furent, dès l'abord, mal vues du législateur de 1789, qui y trouva trop d'analogies avec la dîme, emportée dans « le tourbillon électrique » de la nuit du 4 août. Aussi, lorsque l'État eut, par la confiscation des biens du clergé et plus tard des biens des émigrés, fait entrer dans son domaine de nombreux immeubles ruraux, qu'il lui fut impossible de vendre sur-le-champ et dont il dut garder provisoirement l'administration, les fermiers de biens nationaux furent autorisés à transformer en argent les prestations en nature dont ils étaient tenus par leurs baux. Mais, avec les biens nationaux étaient venus les assignats, et l'on sait qu'ils se déprécièrent dès l'origine. A la fin de 1792, ils avaient perdu 50 pour 100 de leur valeur à Paris, davantage dans certains départements, malgré les théories officielles et les menaces de plusieurs années de fers à tous ceux qui nieraient la parité de l'or et du papier. Or, le grand fauteur d'inflation de ce temps là, Cambon, le vertueux sans-culotte aux yeux de qui l'or n'était qu'un vil fumier, s'aperçut que la République risquait d'être lésée de moitié par le paiement des fermages de biens nationaux en assignats. Malgré le démenti qu'en recevait sa foi dans la valeur des vignettes nationales, il le dit un jour en séance publique de la Convention et proposa de décréter que les fermages des biens d'Église et de ci-devant nobles, stipulés en nature pour la totalité ou pour partie et qui avaient été convertis en argent, devraient être payés à l'avenir suivant les clauses mêmes des baux, nonobstant tous décrets contraires.

Le but avoué de Cambon était d'éviter la lésion résultant d'un paiement effectué en monnaie dépréciée. Bien rares, cependant, étaient à cette époque les paysans qui songeaient à employer ce mode de règlement de leurs fermages. de préférence au numéraire, car bien peu avaient compris le merveilleux moyen qui leur était offert de se libérer de 100 avec 50 ; presque tous refusaient obstinément de recevoir des assignats contre leurs marchandises. L'État risquait donc peu de ce côté, pour le moment du moins.

Mais il avait à redouter un péril plus grave et plus immédiat : celui de n'être pas payé du tout de ses fermages par les cultivateurs, à la fois ses contribuables et ses fermiers, dont la tendance toute naturelle était de chercher à se dispenser du versement de leurs prix de location, comme ils arrivaient, à la faveur de l'anarchie, à se débarrasser de l'impôt. L'État avait en outre la préoccupation de réunir des stocks de blé importants pour les armées en campagne, — septembre 1792 est le mois de Valmy, — et de procurer du pain à bon marché à ce peuple généreux des villes, qui sacrifiait tant de ses journées de travail pour fonder la Liberté.

Or, ce n'était pas chose facile, en cet automne 1792-93, de trouver le blé nécessaire à Paris et aux troupes. Sans doute, la récolte était moins mauvaise qu'on ne le disait ; mais le paysan, effrayé des menaces de taxation et animé d'une invincible répulsion pour l'assignat, refusait de livrer son blé. Le retour au paiement en nature, pour les baux de biens nationaux, aurait le double mérite de forcer les paysans à payer réellement leurs fermages à la nation et d'apporter aux magasins militaires des denrées de première nécessité, qu'une détestable monnaie était impuissante à acquérir.

Ces considérations furent certainement aussi fortes que l'argumentation de Cambon sur l'esprit des conventionnels. Elles les décidèrent à voter, le 11 janvier 1793, le texte suivant : « Les baux de biens nationaux qui produisent du froment, du méteil, du seigle, de l'avoine, du foin, de la paille ou des légumes à gousses, seront désormais payés en nature. »

L'État n'éprouva qu'un faible soulagement de cette réforme. D'ailleurs, le ravitaillement ne tarda pas à devenir plus malaisé, du fait de la stupide loi du maximum, combinée aux mesures draconiennes prises contre les refus de paiements en assignats ; les grains achevèrent, au cours du printemps de 1793, de disparaître du marché. Dans sa détresse, la Convention résolut de s'engager plus avant sur la voie suivie par elle le 11 janvier, de briser même avec les craintes qui avaient fait rejeter par l'Assemblée constituante les propositions de Dubois-Crancé sur l'impôt en nature, un frère jumeau pourtant de la dîme abhorrée ; et elle glissa, dans le décret du 23 août, sur la levée en masse,

au milieu de prescriptions d'un tout autre ordre, deux articles dont l'un ordonnait aux fermiers de biens nationaux de payer, au chef-lieu de leur district, l'intégralité de leurs fermages en grains, quelle que fût la teneur de leurs baux, tandis que l'autre faisait une obligation aux propriétaires fonciers de verser en nature leurs contributions arriérées et même les deux tiers de celles de l'année en cours.

Cette fois, l'État se permettait de rompre, de sa seule autorité, des contrats auxquels il n'avait pas plus le droit de toucher qu'un propriétaire ordinaire, sans le consentement des autres parties ; par ailleurs, en étendant à l'impôt le paiement en nature, il s'engageait dans une voie fort hasardeuse. Mais ses prescriptions devaient être suivies de bien peu d'effets. Le décret du 23 août ne précisait pas la quantité de grains à livrer pour un certain montant de fermage ou d'impôt, parce que la loi du maximum assignait aux denrées un prix invariable. Une simple division de la somme à payer par le prix de la taxe devait suffire, pensait le législateur, pour fixer l'importance de la livraison à effectuer pour chacun. Mais personne ne courut de gaieté de cœur au sacrifice. Livrer pour 14 livres en assignats un quintal de blé dont il était possible de retirer, dans le commerce clandestin, quatre à cinq fois plus en numéraire et près de vingt fois plus en assignats, était une opération d'un caractère peu alléchant. La résistance fut générale.

Pour les impôts, la Convention n'insista pas ; mais pour les biens nationaux, elle prit un nouveau décret, dès le 6 décembre (16 frimaire an II), — ce qui prouve clairement que le précédent n'avait pas été appliqué, — dans lequel elle affirma à nouveau le principe du paiement intégral en denrées et prescrivit en détail les formalités à remplir par chaque fermier pour la fixation de ses livraisons : déclaration au district de la superficie ensemencée en chaque espèce de grains, du rendement de ses terres, de l'importance de son fermage, de ses besoins pour les ensemencements nouveaux et la consommation familiale.

Le réseau se resserrait autour des cultivateurs. Beaucoup surent quand même passer à travers les mailles, car beaucoup réussirent à faire comparer la valeur ancienne de leurs baux à la valeur nouvelle des grains, sans tenir compte de la taxe. Il en résulta qu'ils payèrent plus que s'ils avaient soldé leurs prix de location en assignats, mais qu'ils se

trouvèrent néanmoins déchargés d'une partie considérable de leurs fermages. Certains d'entre eux purent ainsi se libérer d'un bail de mille livres par la livraison d'une dizaine de quintaux de blé, au lieu des cent quintaux que les parties auraient eu en vue, si elles avaient fait un bail en denrées.

Ce régime grossier dura un an et demi sans modification. Pendant ce temps, bien des événements survinrent, qui allaient orienter les esprits vers une appréciation moins déraisonnable des choses : le 9 thermidor, la fin de la Terreur, la chute de Cambon et son remplacement à la présidence du Comité des finances, la suppression du maximum, de la taxe sur les blés, un prodigieux renchérissement de toutes choses causé par la course à l'abîme de l'assignat, la fin du dogme stupide touchant la parité de l'or et du papier. On accepta enfin l'idée qu'il fallait laisser à chacun la liberté de contracter comme il l'entendrait, et que l'État, comme les particuliers, ne devait plus accepter l'assignat pour sa valeur nominale, mais compte tenu de sa dépréciation.

*
* *

« Dès ventôse an III (mars 1795), écrit M. Marion, dans son *Histoire financière de la France*, un publiciste avait remarqué qu'avec l'assignat au cours un prêteur n'aurait plus à craindre de ne retirer un jour que la moitié ou le quart de son prêt, un marchand qu'une moitié ou un quart du prix convenu, que le crédit serait ainsi rétabli dans le commerce ; que dès lors personne n'aurait plus intérêt à la baisse de l'assignat ; que, loin d'être une banqueroute, une telle mesure serait juste le contraire, car elle seule rétablirait dans les transactions la sûreté, la loyauté, qui depuis longtemps en étaient bannies. Lecointre aussi demandait que l'assignat, sans cesser d'avoir cours forcé, ne fût donné et reçu que conformément à la différence que l'opinion publique aurait déterminée entre ce mode de paiement et le paiement en numéraire effectif, laquelle différence serait fixée tous les trois mois dans chaque district, d'après les mercuriales des différents marchés. Par là la justice serait rendue à tout le monde : les fermiers paieraient leurs fermages en proportion du prix qu'ils auraient vendu leurs denrées, les contribuables leurs impôts, l'État ses rentiers et ses fonctionnaires, et on sortirait de ce cercle vicieux des

augmentations de denrées et de traitements s'engendrant les unes les autres, cercle vicieux par lequel un État peut être entraîné à des dépenses incalculables et peut-être à une ruine totale. »

Johannot présenta en germinal, au nom du Comité des finances de la Convention, un plan où, à côté de la reconnaissance de ces principes, se trouvaient quantité de mesures extrêmement discutables ; ce plan ne fut pas admis. Puis, Dubois-Crancé reprit son vieux projet de l'impôt en nature. Suivons, dit-il, l'exemple des Chinois, « le peuple le plus sage de la terre ». Il proposa le système suivant : perception de la contribution foncière à la dixième, quinzième ou vingtième gerbe, suivant la qualité des terres, paiement des baux à raison d'un quintal de froment pour dix livres de fermage, fixation du prix de la journée d'ouvrier dans les campagnes à dix livres de blé.

Bourdon de l'Oise fit remarquer à quelles tricheries, à quelles dilapidations, à quels frais inutiles de transport la perception de l'impôt en nature exposait l'État ; et il émit l'idée du paiement en assignats représentatifs d'une quantité de denrées égale à celle dont le contribuable payait la valeur en 1790. Cette fois, l'expédient utilisé aujourd'hui pour les baux de biens ruraux était trouvé dans sa formule précise ; mais, il ne séduisit pas. Jean Bon-Saint-André qui, lançant de nouveau l'anathème, comme aux plus sombres jours de l'an II, à l'or et à l'argent, proposa l'étalon blé : « Législateurs, qui voulez fonder la liberté française..., organisez votre système social indépendamment du reste de la terre... Faites un système monétaire vraiment national, n'empruntant rien à nos ennemis..., et ces ennemis, que nos armes ont fait si souvent pâlir, ne compteront plus sur leur or corrupteur... Depuis que les émissions successives d'assignats sont venues troubler les rapports, le bon sens du peuple a montré dans le blé l'échelle la plus sûre des valeurs ; et la masse presque entière du commerce qui se fait dans les campagnes, s'effectue aujourd'hui par l'emploi du blé comme étalon... La véritable échelle est le blé. » Jean Bon-Saint-André émettait là une idée qui ne résiste pas à la plus sommaire analyse : le blé n'a pas une valeur assez uniforme ni suffisamment stable pour être pris comme étalon monétaire ; il n'est pas un instrument d'échange commode.

A la suite de Jean Bon-Saint-André, d'autres députés

proposèrent des plans différents. Enfin, après trois mois de palabres coupées par les troubles de Prairial, la Convention vota la loi du 3 messidor an III (21 juin 1795), inspirée des propositions d'un certain Maurice. Ce publiciste avait proposé l'établissement d'une échelle de dépréciation de l'assignat, d'après laquelle seraient effectués les paiements arriérés. L'année 1790 étant prise comme année normale, avec une circulation de 2 milliards de monnaie fiduciaire, les paiements seraient majorés du double, à partir du jour où il y avait eu 4 milliards d'assignats ; ils seraient multipliés par 3, quand il y en avait eu 6 milliards, et finalement par 6 pour le présent an III, en admettant qu'il y eût à cette époque une circulation de 12 milliards. Partant de ces principes, auxquels il faut reconnaître une réelle valeur, quoiqu'ils ne serrent pas la vérité d'assez près, la loi décida que les fermiers de biens nationaux ou privés — importante et juste assimilation — paieraient leurs fermages en assignats, s'ils n'étaient pas stipulés en denrées, suivant l'échelle de proportion variant de 1 à 6 ; la contribution foncière afférente à ces biens devait être acquittée de même. Mais la loi n'osa pas aller plus loin ; elle n'osa appliquer son système ni aux rentes sur l'État, ni aux traitements des fonctionnaires, ni aux baux de maisons de simple habitation ou d'usines et à leur imposition foncière. Pour tout cela, le paiement en assignats au pair resta le seul légal. Aucun argument n'était invoqué pour excuser une telle conduite envers fonctionnaires et rentiers ; mais, pour expliquer la différence de traitement entre propriétaires ruraux et urbains que nous voyons fleurir encore aujourd'hui, on invoquait le fallacieux prétexte que la vente des produits agricoles avait mis entre les mains des exploitants une quantité d'assignats considérablement accrue, tandis que les locataires de maisons ne retiraient aucune somme d'argent de leur jouissance.

La loi de messidor an III vécut un mois ; elle fut remaniée dès le 2 thermidor (20 juillet 1795). D'après celle-ci, le paiement de l'impôt foncier et des fermages devait se faire moitié en assignats, valeur nominale, et moitié en grains, valeur de 1790 ; les cultivateurs qui ne récoltaient du blé que pour se nourrir étaient tenus d'acquitter la deuxième partie de leur versement « suivant le prix commun des grains, réglé sur les mercuriales du principal marché du

district, dans les deux mois antérieurs à l'époque où le paiement du prix du bail devait être fait ». Il n'y aurait que quelques mots à changer, pour retrouver dans cette prescription une clause insérée aujourd'hui dans les baux de denrées.

Tel est le régime de paiements de la contribution foncière et des baux que la Convention légua au Directoire. On songea de nouveau à la modifier après la destruction de la planche à assignats, effectuée lorsque l'émission eut dépassé 45 milliards, après la création des mandats territoriaux et leur effondrement rapide. Une grande discussion s'ouvrit en germinal an IV (avril 1796) devant le Conseil des Cinq-Cents. Le système hybride qu'en thermidor précédent on avait adopté dans la seule pensée de ne pas mécontenter le producteur, au concours si indispensable, fut grandement critiqué. « Si, dit un orateur, vous trouvez juste et sage ce mode de paiement pour la première moitié, dites-nous donc comment il cesserait de l'être pour la seconde?... Si vous n'exigez en valeur réelle que la moitié de ce qui vous est dû, il est clair que vous travaillez de nouveau à votre propre ruine. »

Comme on ne pouvait cependant se décider à avouer la faillite du nouveau papier, le système de l'impôt en nature retrouva des partisans. Dubois-Crancé fut encore leur porte-parole et Bourdon de l'Oise leur adversaire. Chacun dut reconnaître que ce système s'était montré improductif et dilapidateur. A la demande faite un jour par l'un de ses défenseurs : « Vaut-il mieux laisser noyer quelques gerbes, que de noyer la République? » il fallait bien répondre que, malgré les gerbes perdues, la République ne s'en allait pas moins à vau-l'eau. Enfin, Dubois-Crancé suggéra l'idée de faire payer la totalité des baux et de la contribution foncière en mandats représentatifs des grains que supposait le bail ou la cotisation sur le pied de 1790. Les lois des 8 et 9 messidor an IV (26-27 juin 1796) consacrèrent cette idée en décidant que chaque franc de fermage ou d'impôt foncier devrait être acquitté en mandats au cours représentant la valeur de dix livres de froment, et que la valeur du froment serait fixée d'après des mercuriales publiées par le gouvernement.

Un article de ces lois présente un intérêt particulier ; il parle des baux « dont le prix consiste en denrées que le

fermier a la faculté de retenir au prix des mercuriales. » C'est la preuve irréfutable que des baux, en tout semblable aux baux actuels de denrées, étaient alors en usage et que leur légalité n'était pas discutée.

Le législateur de messidor n'avait pas eu le courage d'abolir le cours forcé du mandat. Un mois plus tard on se résolut enfin à sauter le pas : la loi du 22 thermidor an IV (9 août 1796) décida que les fermages et toutes les contributions seraient à l'avenir payées en numéraire ou en mandats au cours. Cette fois, on était revenu à la raison. Il fut de nouveau possible de stipuler à prix fixe les paiements en mandats restant autorisés, mais sous la réserve d'être effectués suivant les tableaux de dépréciation, publiés par le gouvernement lui-même. Les expédients auxquels l'État et les particuliers avaient eu recours pour faire cesser la lésion subie par les créanciers, du fait de la remise de valeurs illusoires par leurs débiteurs, n'avaient plus de raison d'être ; ils disparurent pour cent vingt-cinq ans.

*
* *

Afin de faciliter notre exposé, nous avons laissé de côté jusqu'ici une application assez remarquable de la stipulation en denrées. Il s'agit du paiement, sous la Révolution, de l'indemnité parlementaire.

Au début de la Convention, les députés reçurent 18 livres par jour, soit 6 770 livres par an ; c'était un chiffre fort modeste, puisque l'assignat perdait déjà 50 pour 100 de son pouvoir d'achat. L'indemnité fut portée au double le 25 nivôse an III, avec effet rétroactif au 1er vendémiaire précédent (22 septembre 1794). Cette augmentation était encore très inférieure à la hausse du coût de la vie, car il fallait maintenant plus de 100 livres de papier pour se procurer un louis d'or ; et il en faudrait bientôt 150, 200 et davantage.

La Constitution de l'an III fut pour les parlementaires l'occasion d'apporter une sérieuse amélioration à leur sort. Chose curieuse, les mesures que les conventionnels avaient été amenés à prendre pour les paiements leur avaient été personnellement très profitables. Le maintien du règlement des acquisitions de biens nationaux en assignats au pair et le paiement des fermages en denrées, ou assignats valeur

représentative de denrées, leur avaient permis à eux, grands acquéreurs de biens nationaux, de s'acquitter envers l'État au moyen d'une paperasse sans valeur, tout en recevant pour leur propre compte des réalités substantielles. Mais, ils allaient faire plus, en se réservant un siège dans les Assemblées du Directoire et en allouant aux membres de ces assemblées une indemnité qui fût, comme leurs fermages, à l'abri des fluctuations monétaires. Ils introduisirent donc, dans la Constitution de l'an III, une première disposition qui leur réservait les deux tiers des sièges du futur Corps législatif et une seconde qui attribuait aux membres du Conseil des Cinq-Cents et du Conseil des Anciens une indemnité annuelle « fixée à 3 000 myriagrammes de froment ».

Traduisons en langage courant ce multiple de l'unité de poids, qui n'a pas été consacré par l'usage : 3 000 myriagrammes de froment font 613 quintaux 32 livres de l'ancienne mesure et 300 quintaux du système métrique, soit une indemnité journalière de 82 kilogrammes.

On comprend facilement que nos législateurs aient rejeté la livraison effective en nature, « système grossier et stupide », suivant le mot de Bourdon de l'Oise. Il eût vraiment été très peu pratique pour un député de voir, à la fin de chaque décade, une voiture du service des subsistances venir déposer à la porte de son domicile 820 kilos de blé ; tandis qu'il était tout simple de passer de temps en temps chez le payeur pour recevoir la valeur, au cours des mercuriales, des myriagrammes de froment correspondant au nombre de jours écoulés depuis le dernier paiement.

Ce système a fonctionné très réellement pendant les premières années du Directoire. Les membres des deux Conseils ont été payés ainsi au moment de la dépréciation maximum des assignats ; ils n'ont donc connu que par ouï-dire les difficultés terribles de cette époque, où — amère ironie — il était plus difficile de nourrir une couple de pigeons qu'il ne l'avait été, six ans plus tôt, d'entretenir une danseuse de l'Opéra. Leur indemnité journalière a dû atteindre, en l'an IV, plusieurs milliers de francs-papier, à en juger par le cours du blé à cette date. Si nos modernes députés et sénateurs recevaient une indemnité calculée de cette manière, ils toucheraient 180 francs par jour, le froment étant à 220 francs le quintal ; or, il ne leur est alloué

que 125 francs. Au lieu de 45 000 francs, ils en auraient 66 000.

La révision de l'indemnité des représentants du peuple a soulevé de tous temps des critiques assez vives. On sait quelles résistances a rencontrées celle de 1926. La révision de l'an III ne fut pas acceptée plus aisément, non du public, assoiffé de repos après le grand trouble des jours sanglants, mais de la foule des fonctionnaires à qui l'État donnait toujours avec parcimonie son vil papier. Un membre du Conseil des Cinq-Cents se fit un jour l'interprète de ces malheureuses victimes, qui demandaient à être aussi « myriagrammées » ; il rencontra peu d'écho auprès de ses collègues et gagna seulement la cause des magistrats (loi du 4 brumaire an IV). Il est si malaisé de comprendre les difficultés de la vie quand on peut, comme certains représentants du peuple le firent en ces temps de disette, se payer un jour chez le restaurateur à la mode un repas composé d'un brochet de 1 000 francs, d'un pâté de 800, d'une brioche de 300, avec des poires à 10 francs pièce !

En « myriagrammant » les fonctionnaires, comme ils l'étaient eux-mêmes, en les faisant bénéficier de la stipulation de denrées convertibles en monnaie légale, les membres du Corps législatif auraient cependant accompli une œuvre de justice, qui aurait eu en outre le mérite de masquer l'amour violent de leur intérêt personnel qu'ils avaient manifesté en l'an III, lorsqu'ils étaient membres de la Convention.

JOSEPH HAMON.

Racine et la maîtrise de soi

S'il fallait nommer le poète dramatique qui installa, dans son œuvre, la volonté à la plus grande, à la plus haute place, c'est Corneille, j'imagine, que l'on désignerait. Les raisons de ce choix seraient claires, il n'y a pas lieu de les rappeler, ni d'en nier la valeur, mais on en pourrait discuter l'excellence. Je voudrais indiquer ici qu'une forme au moins de la volonté, la mieux définie peut-être, la mieux achevée, la plus élevée a été singulièrement illustrée par Racine. On peut prétendre qu'elle caractérise son œuvre entre toutes, tellement Racine l'a dressée dans sa puissance, suivie dans sa formation, étalée dans ses défaillances. Il ne cesse pas de s'en préoccuper. Si Corneille est le poète de l'héroïsme débordant, extérieur si je puis dire, Racine est le poète de la volonté maîtresse de l'âme, maîtresse des passions même qu'elle y laisse dominer. La maîtrise de soi, la possession de nos forces, de nos sentiments, de notre conduite, l'unité de l'âme, il me semble que personne ne l'a étudiée dans une œuvre littéraire avec autant de profondeur et de persévérance, ne l'a montrée avec plus de vérité.

Plus de vérité, — je ne veux pas, en parlant ainsi, reprendre le vieux mot de La Bruyère : Corneille « peint les hommes comme ils devraient être », Racine « les peint tels qu'ils sont ». Ce jugement, qui appelle une double rectifica-

tion, marque une forme de ce malentendu par qui ont été souvent obscurcis les jugements portés sur Racine. D'une part on appréciait surtout chez lui l'élégance, le goût, la pénétration, la sensibilité attendrie. Les critiques influencés par le romantisme ne sont jamais parvenus à lui rendre pleine justice. Sainte-Beuve même, le plus digne, semble-t-il, d'admirer Racine et de le comprendre, n'est point sans reproche, il s'en faut. D'autre part on a reconnu son aptitude à pénétrer dans le détail de la vie des passions, et l'on a voulu voir en lui un vrai « naturaliste ». Et en tout cela, on n'avait point précisément tort, mais on faisait tort à Racine. Enfin on ne lui a jamais refusé quelque grandeur, et plus volontiers que jamais lui en accordait-on depuis quelque temps. Mais ce serait bien mal compléter les jugements imparfaits, ou redresser les erreurs de jadis que d'admirer surtout, dans l'œuvre de Racine, la violence et le débordement des passions.

Certes, Racine est bien, si l'on y tient, le poète de la passion. Mais, cette passion, s'il en détaille les frémissements, s'il en scrute le jeu intime et les variations, il nous montre constamment aussi ses héros et ses héroïnes la dirigeant, la maîtrisant, l'éclairant ou lui donnant satisfaction avec une pleine conscience et une volonté suivie. Leur impuissance éventuelle même, et il en offre au moins avec Phèdre un admirable, curieux et significatif exemple, ne fait que souligner l'importance de la maîtrise de soi. Autant que Corneille, Racine nous révèle comment les hommes — et les femmes — « devraient être ».

La maîtrise de soi ne consiste point à supprimer les passions, ni même toujours à les contrarier, mais à ne pas leur laisser prendre un pouvoir sur nous que nous ne désirons pas qu'elles aient. Un ambitieux peut rester très maître de soi s'il combine toute sa conduite en vue de son ambition, un amoureux en sacrifiant tout à son amour. Roxane se possède fort bien, aussi bien que Monime. Parmi les grandes héroïnes de Racine, une seule se détache du chœur, et c'est Phèdre. Mais aussi quelle détresse et quels remords ! Son cas est une sorte de contre-épreuve sur laquelle il faudra revenir. Mais les héros, des plus importants aux moins significatifs, sont à peu près tous des maîtres d'eux-mêmes très caractérisés. Joad, Acomat, Hippolyte, par exemple, sont de remarquables exemplaires du type.

*
* *

Racine montre à peu près partout cette maîtrise consciente, cet empire de l'homme sur ses désirs, ses idées, ses actes, cette continuelle combinaison, réfléchie, voulue des motifs et des actes. Il a visiblement, en cela, dépassé la réalité. On peut ouvrir le livre au hasard, et je tombe ainsi sur le récit des combinaisons d'Acomat. Mais voulez-vous un exemple frappant? Rappelez-vous la querelle d'Agamemnon et d'Achille dans *Iphigénie.* Il est impossible d'allier plus d'orgueil et plus de hauteur, plus de fougue et de colère avec plus de retenue et de possession de soi, en des circonstances d'ailleurs plus tragiques. L'amour ardent d'Achille et son caractère emporté, la fierté du roi des rois, sa douleur propre, contre laquelle il doit d'autant plus réagir qu'elle le rangerait au parti d'Achille, le sacrifice qui se prépare, tout conspire à préparer une scène de violence. Aucun des personnages pourtant n'y dément sa possession de soi et n'y perd son sang-froid, aucun non plus n'y paraît peu sensible ni médiocrement ému. Racine a su rendre à la fois, admirablement, et la violence des sentiments et leur domination par une inflexible volonté. Il faudrait citer toute la scène. Rappelons-en au moins quelques passages :

AGAMEMNON

Mais vous, qui me parlez d'une voix menaçante,
Oubliez-vous ici qui vous interrogez?

ACHILLE

Oubliez-vous qui j'aime et qui vous outragez?

AGAMEMNON

Et qui vous a chargé du soin de ma famille?
Ne pourrai-je, sans vous, disposer de ma fille?
Ne suis-je plus son père? Êtes-vous son époux?
Et ne peut-elle...

ACHILLE

Non, elle n'est plus à vous.

. . . .

AGAMEMNON

Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense :
Je veux moins de valeur et plus d'obéissance,

Fuyez, je ne crains point votre impuissant courroux ;
Et je romps tous les nœuds qui m'attachent à vous.

ACHILLE

Rendez grâce au seul nœud qui retient ma colère :
D'Iphigénie encor je respecte le père,
Peut-être sans cela le chef de tant de rois
M'aurait osé braver pour la dernière fois.

Agamemnon et Achille, Joad et Acomat, Monime et Athalie (se rappeler l'interrogatoire de Joas), Burrhus et Narcisse, témoignent du souci constant de Racine. Il se préoccupe toujours de la volonté réfléchie de ses héros, et presque toujours il tient à les montrer maîtres d'eux-mêmes, capables de comprendre leurs propres passions, d'agir en pleine lumière intérieure soit pour les contrarier, soit pour les satisfaire. On aurait assez vite dénombré, je crois, les cas où son habituel souci l'a quitté. Sans doute Assuérus n'est guère présenté que comme un simple impulsif ; cela est bien exceptionnel.

*
* *

Je ne pense pas qu'aucun auteur se soit aussi pleinement que Racine, avec autant de persistance et de profondeur, attaché à rendre l'état de la volonté, du pouvoir personnel. Je sais bien qu'il y a Corneille et Auguste, et le cri :

Je suis maître de moi comme de l'univers.

et précisément je trouve qu'ici, sur le point en question, Corneille reste assez loin de Racine. Son Auguste m'a toujours paru un assez médiocre héros. Cet homme qui se vante si haut d'être maître de lui et du monde a toujours besoin d'être conseillé, dirigé, agi par les autres. Cinna le décide à garder l'empire (à moins qu'on ne prenne pas au sérieux la scène de la consultation, mais alors que devient le caractère d'Auguste?), Livie le décide à pardonner aux conspirateurs. Il semble qu'il ne sache rien décider par lui-même. Quand on l'a vu ainsi dirigé par les uns et les autres, on a peine à ne pas sentir une pointe de comique dans l'emphase avec laquelle il étale sa volonté, dans son appel aux siècles à venir. Et l'on se dit qu'il vanterait moins son empire sur

lui-même, si la puissance en était plus grande, mieux assurée, plus spontanée. Voyez d'autre part comment Joad fait face aux dangers, appréciez la manière calme, précise dont il mène tout, dont il manœuvre Abner qu'il conduit où il veut et comme il veut, sans lui mentir précisément, mais en le trompant, rappelez-vous comment il coupe court avec une politesse brève et tranchante aux avis de Josabeth (« Il n'est pas temps, princesse »), vous aurez vite reconnu le maître de soi et des autres.

Ce n'est pas, d'ailleurs, que Corneille n'ait pas entrevu le « maître de soi » ni qu'il fût incapable d'en réaliser la figure. Son fier et charmant Nicomède est un bel exemple du type. Don Sanche d'Aragon en offre aussi des traits caractéristiques. Mais la chose est un peu accidentelle. Ce sont d'autres effets qu'il aima et sa gloire est ailleurs. Racine, au contraire, s'attache continuellement à mettre en relief ce contrôle intérieur, cette volonté réfléchie, cet ordre où se rangent les passions et les idées du héros qui s'élève ainsi au-dessus des circonstances, et, en quelque sorte, au-dessus de lui-même.

*
* *

Aussi examine-t-il sous différents aspects ce pouvoir personnel. Il en analyse la formation, les déformations, la force, la défaillance. La défaillance, il nous en donne un cas inoubliable, celui de Phèdre. Tous les spectateurs, tous les lecteurs ont été frappés de cette lutte, dans l'âme de Phèdre, entre son amour, sa dignité, sa vertu, le « soin de sa gloire » et ont senti

la douleur vertueuse
De Phèdre, malgré soi perfide, incestueuse.

Le cas prête à diverses interprétations. Rien n'empêche d'y voir une sorte de remords chrétien, et c'est de quoi l'on a plaisanté Racine en son temps :

Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien
. . . .
Et Phèdre...
Vient en se confessant mourir sur le théâtre,

dit le premier sonnet de la fameuse querelle. On a pu voir assez légitimement dans la fille de Minos et de Pasiphaé,

« une janséniste à qui la grâce a manqué ». Quoi qu'il en soit, ce qui est essentiel à Phèdre c'est qu'elle a perdu la disposition d'elle-même. Elle ne sait plus maîtriser ses pensées et reste impuissante à diriger ses actions. Elle ne peut s'empêcher d'aimer, elle ne peut se contraindre à ne pas le dire. C'est là ce qui la tue. Elle n'est pas toute à sa passion, comme Roxane, elle ne sait pas non plus la soumettre à son devoir, à son idéal, aux « convenances », en donnant à ce mot son sens le plus élevé. Elle ne peut ni renoncer à sa passion, ni s'abandonner à elle, renoncer à ses croyances, à ses devoirs, ou, si l'on veut, à des préjugés dont Roxane ne s'embarrasse point. La rejeter, Phèdre n'y songe même pas. Elle reste cruellement divisée.

J'aime. Ne pense pas qu'au moment que je t'aime,
Innocente à mes yeux, je m'approuve moi-même ;
Ni que du fol amour qui trouble ma raison
Ma lâche complaisance ait nourri le poison ;
Objet infortuné des vengeances célestes,
Je m'abhorre encore plus que tu ne me détestes,
Les dieux m'en sont témoins...

Qu'on l'explique par la névrose ou la psychasthénie, la vengeance des dieux ou la fatalité, le défaut de la grâce, le fait reste le même. C'est le déchirement de l'être qui, au sens propre du mot, ne se possède plus, en qui vivent d'incoercibles passions qu'il ne peut ni accepter ni contenir, qui reste impuissant devant son propre désordre et qui se sent le complice de son mal tout en le détestant. C'est là le tragique de Phèdre. L'importance que lui donne Racine, l'horreur qu'il en dégage révèlent ce qu'est pour lui la possession de soi, la volonté dominatrice et réfléchie.

S'il sait nous la peindre dans sa perfection et dans sa défaillance, il en étudie aussi les ébauches, la croissance. Acomat, Joad sont des caractères formés, des personnalités immuables, où l'empire du moi sur ses pensées et ses actes n'est jamais hésitant ni ébranlé. En Bérénice, au contraire, vit une amoureuse qui arrive, à travers des crises de douleur et de douces révoltes, à créer sa volonté, à renoncer à son amant :

Je crois depuis cinq ans jusqu'à ce dernier jour,
Vous avoir assuré d'un véritable amour.

Ce n'est pas tout : je veux, en ce moment funeste,
Par un dernier effort couronner tout le reste.
Je vivrai, je suivrai vos ordres absolus,
Adieu, Seigneur, régnez : je ne vous verrai plus.

Et, avec le zèle des nouveaux convertis, Bérénice prêche Antiochus :

Vivez et faites-vous un effort généreux,
Sur Titus et sur moi réglez votre conduite.
Je l'aime, je le fuis, Titus m'aime, il me quitte ;
Portez loin de mes yeux vos soupirs et vos fers.
Adieu. Servons tous trois d'exemple à l'univers
De l'amour la plus tendre et la plus malheureuse
Dont il puisse garder l'histoire douloureuse.

On sent très bien qu'elle a besoin encore de s'exciter l'imagination pour se résigner. Comme l'Auguste de Corneille, elle se soutient par l'idée de ce que l'univers pourra penser d'elle. Par où elle laisse deviner que la maîtrise de soi s'est formée en elle, mais qu'elle reste encore un peu chancelante, qu'elle n'a pas acquis sa pleine sûreté.

C'est surtout en Néron que se dessine la formation du pouvoir personnel, mais il ne se constitue point en lui pour réprimer les passions : c'est, au contraire, pour les satisfaire. Il va sans dire, en effet, que la volonté réfléchie et maîtresse de l'esprit et de ses actes peut s'employer à faire triompher, à exalter les passions quelles qu'elles soient, aussi bien qu'à les subordonner exactement aux convenances sociales ou aux ordres de quelque divinité. Ce que Néron apprend peu à peu à contenir et à réprimer, c'est un reste de respect pour sa mère, une vague déférence pour Burrhus, quelque crainte de l'opinion ou d'autres forces extérieures. Narcisse l'aide à s'en délivrer, mais tout fait prévoir que la conversion opérée, Narcisse lui-même ne pèsera guère s'il lui arrive de devenir un obstacle. Néron va devenir ce que deviendrait Phèdre si elle prenait franchement son parti d'aimer Hippolyte, si elle parvenait à refouler ses scrupules et à marcher délibérément et à travers tous les obstacles vers l'assouvissement de sa passion. Elle serait alors aussi unifiée, aussi maîtresse de soi que Roxane (1). Néron, lui, n'a

(1) Peut-être, je le sais bien, dirait-on volontiers que Roxane n'est pas maîtresse d'elle-même, qu'elle est « l'esclave de sa passion ». Et elle l'est en un sens,

pas encore atteint cette maîtrise. Peut-être un jour sera-t-il aussi maître de lui que Burrhus, quoique cela ne soit point nécessaire. Mais il a encore des retours, il se laisse, sinon convaincre et peut-être encore moins attendrir, du moins intimider, gêner, arrêter même, de plus il est amoureux, tiraillé de divers côtés, un peu hésitant, et Racine le laisse en pleine crise. Mais la conquête de la volonté s'affirme çà et là par le développement de l'énergie méchante, de l'ironie acérée, par la raillerie, par la menace, par la dissimulation calculée. Racine a très bien su, comme il le voulait, faire vivre, en Néron, le « monstre naissant ».

* * *

La maîtrise de soi s'accompagne de quelques manières d'être, de quelques modes d'action que Racine n'a point négligés. Ce sont par exemple, l'ironie, l'allusion voilée et qui doit souvent rester incomprise, la réticence.

La réticence, celle du moins qui nous intéresse ici, exprime à la fois la force du sentiment et son arrêt un peu tardif par la volonté. Souvent d'ailleurs ce retard de l'action volontaire est volontaire lui-même, utilisé pour indiquer une menace, un blâme, une impression, un désir que l'on ne veut pas éclairer largement mais que l'on tient à laisser deviner. La réticence spontanée indique un point où la maîtrise de soi, si ferme soit-elle, a été en danger de céder, où elle a commencé à faiblir, mais elle a su se raffermir et se reprendre. Et par la réticence voulue, combinée, celui qui l'emploie suggère à son interlocuteur que sa patience a des bornes.

La violence des passions chez les héros raciniens, je n'ai pas à la démontrer, elle a été mise en assez claire lumière. Jules Lemaître a relevé dans le théâtre de Racine « des actions de sauvage et un langage de courtisan, le fond le plus brutal et la forme la plus élégante et la plus tempérée ». Je reviendrai au « langage de courtisan » sur lequel Taine avait insisté déjà et où je trouve intacte la marque

si l'on y tient, mais exactement comme d'autres sont « esclaves du devoir », comme Joad est esclave de ses convictions religieuses. Le mécanisme psychique est le même dans tous ces cas, si différentes que puissent être leur valeur morale et leur caractère social. Dans la maîtrise de soi, ce qui gouverne et possède l'esprit, c'est toujours un groupe coordonné de désirs, d'idées, de tendances.

de cette maîtrise de soi sur laquelle j'insiste, de cette force de l'esprit qui ne s'abandonne point à sa « brutalité » ni à cette « sauvagerie », qui, s'il s'y complaît, les dirige, ne les laisse apparaître que sous la forme choisie par lui. Retenons ici la sauvagerie et la brutalité.

Écoutez les personnages les plus froids, les plus volontaires, et, par exemple, ce merveilleux Joad, vous entendez toujours gronder la passion derrière la volonté réfléchie, vous pressentez la lave volcanique sous la haute cime neigeuse. Joad combine tout avec la plus calme lucidité, il sait à merveille jouer d'Abner, attirer Athalie dans le piège, préparer un coup de théâtre sanglant, il ne s'illusionne guère sur le roi qu'il va faire surgir, sur l'avenir réservé aux siens, il reste perspicace et réservé. Mais quand il croit pouvoir impunément démuseler sa fureur, elle éclate.

On reconnaît Joad à cette violence

dit Mathan qu'il traite plus que durement et qui, littéralement, ne sait plus où se mettre :

Sors donc de devant moi, monstre d'impiété,
De toutes tes horreurs, va, comble la mesure.
Dieu s'apprête à te joindre à la race parjure,
Abiron et Dathan, Doëg, Architophel :
Les chiens, à qui son bras a livré Jézabel,
Attendant que sur toi sa fureur se déploie,
Déjà sont à ta porte et demandent leur proie !

Et songez seulement à Phèdre, à « Vénus tout entière à sa proie attachée », à Hermione, à Roxane, à Néron.

La réticence est tout à fait apte à déceler à la fois la passion et la volonté qui la retient. L'allusion s'y rattache étroitement, elle est en somme une forme subtile et voulue de la réticence, l'ironie s'y ajoute souvent. Ainsi les procédés que je mentionne s'unissent souvent et se compliquent l'un l'autre.

Une réticence d'Athalie est bien connue. Elle est simple, signale seulement un emportement réprimé mais qui menace encore :

Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie
Te... Mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter.

La réticence d'Aricie défendant Hippolyte devant Thésée est d'espèce plus rare, plus subtile, plus compliquée. Elle s'associe à l'allusion, une allusion qui doit rester à peu près incomprise, qui pourtant indique légèrement la voie où Aricie ne veut pas s'avancer :

Prenez garde, Seigneur : vos invincibles mains
Ont de monstres sans nombre affranchi les humains ;
Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre
Un... Votre fils, Seigneur, me défend de poursuivre.

Dans l'allusion, la possession de soi est moins incomplète, en général, que dans la réticence. Le personnage n'a pas à s'interrompre, il parle parce qu'il veut parler et ne dit que ce qu'il veut dire, soit qu'il désire être compris et n'emploie l'allusion que pour faire entendre des choses pénibles, atroces même, qu'il ne veut pas — parfois par un raffinement de cruauté — déclarer ouvertement, soit que son allusion, destinée à rester voilée, ne soit qu'une sorte de protestation muette ou à demi étouffée.

Du premier genre sont les allusions de Néron :

Et si l'on veut, madame, écouter vos discours
Ma main de Claude même aura tranché les jours.

Et du second, celle d'Hippolyte accusé par Thésée :

Phèdre, au fond de son cœur, me rend plus de justice.

L'allusion devient aisément ironique, et cela s'explique sans peine. Celle de Néron est un modèle à cet égard. Aussi bien l'ironie l'inspire à peu près constamment dans les moments où sa maîtrise de soi s'établit et s'affirme, en présence d'Agrippine par exemple

Je me souviens toujours que je vous dois l'empire,
Et, sans vous fatiguer du soin de le redire...

ou devant Burrhus qui cherche à l'arracher à un amour dangereux (et dont un vers caractérise singulièrement la maîtrise de soi telle que l'entend Racine : on n'aime point, Seigneur, si l'on ne veut aimer).

Je vous croirai, Burrhus, lorsque dans les alarmes
Il faudra soutenir la gloire de nos armes,

Ou lorsque, plus tranquille, assis dans le Sénat,
Il faudra décider du destin de l'État ;
Je m'en reposerai sur votre expérience.
Mais, croyez-moi, l'amour veut une autre science,
Burrhus ; et je ferais quelque difficulté
D'abaisser jusque-là votre sévérité.
Adieu, je souffre trop, éloigné de Junie.

L'ironie, en effet, révèle très souvent la possession de soi, la passion retenue, le désir violent et comprimé par une personnalité qui sait que le moment n'est pas à l'expansion. Elle signale l'élévation du moi au dessus de ses idées, de ses sentiments propres, et surtout de la représentation qu'il se fait des idées et des sentiments des autres. De cette position supérieure, le moi peut regarder, combiner, diriger. Il ne s'agit ici que d'une forme ou d'un des aspects de l'ironie ; il en est d'autres d'importance peut-être plus large, mais j'indique celle qui nous intéresse pour le moment. Cette ironie ne convient pas aux passionnés qui ne calculent guère, aux instinctifs, aux impulsifs, elle est plutôt celle des passionnés réfléchis, des maîtres de soi qui attendent le moment de parler ou d'agir nettement, de ceux qui sentent autour d'eux des obstacles trop redoutables ou qui, se dominant encore imparfaitement, les trouvent en eux-mêmes. Mais ils se possèdent assez déjà pour feindre en attendant, pour se réserver, combiner, s'envelopper d'ironie. Par plusieurs côtés de son caractère et de sa situation, le Néron de Racine était prédestiné à cette attitude.

Trois personnages littéraires paraissent, de notre point de vue, particulièrement intéressants. Si différents que les fassent leur caractère et leur position, ils usent tous les trois de l'ironie hautaine de manière semblable et pour de pareilles raisons. L'un est le Nicomède de Corneille. On se rappelle assez ses allusions et ses ironies :

Et si Flaminius en est le capitaine,
Nous pourrons lui trouver un lac de Trasimène.

Ou bien :

Et quel que soit le fils que Rome nous envoie,
Seigneur, je lui rendrais son présent avec joie.
S'il est si bien instruit en l'art de commander,
C'est un rare trésor qu'elle devrait garder.

Le second est le Néron de Racine et je viens d'en parler. Le troisième est un héros exceptionnel du drame romantique. Il possède, il garde sans défaillance la possession de soi, il sait ordonner son esprit, subordonner ses passions inférieures à ses hautes visées. Son ironie évoque continuellement celle de Nicomède et celle de Néron. Il persifle comme eux. Vous savez comment il aborde Hernani dans leur première rencontre :

> Quand aurez-vous fini de conter votre histoire?
> Croyez-vous donc qu'on soit à l'aise en cette armoire?

et sa réponse à don Ruy Gomez de Silva, outré de rencontrer deux hommes chez sa nièce et les provoquant tous deux :

> Duc, ce n'est pas d'abord
> De cela qu'il s'agit, il s'agit de la mort
> De Maximilien, empereur d'Allemagne.

et la scène des portraits où l'on pourrait juger que son ironie ricoche du côté de l'auteur d'*Hernani*.

> Par dieu, don Ruy, je vous admire,
> Continuez ;

et où don Carlos rappelle d'assez près Néron trouvant Britannicus aux pieds de Junie :

> Prince, continuez des transports si charmants.

Don Carlos apporte quelque ironie jusque dans les scènes pathétiques et lorsqu'il révèle de la grandeur d'âme :

> Allons, relevez-vous, duchesse de Segorbe,
> Comtesse Albatera, marquise de Monroy,
> Tes autres noms, don Juan?

On a rappelé à propos de ce vers-là la scène de don Sanche d'Aragon, où la princesse anoblit un aventurier encore inconnu pour l'égaler aux seigneurs de sa cour :

> Eh bien ! Seyez-vous donc, marquis de Castillane,
> Comte de Peñafiel, gouverneur de Burgos.

Et en effet le mouvement est le même, et l'ironie hautaine s'insinue aussi dans les paroles de la princesse. Mais si l'on

se penche sur l'âme des personnages, on sera plutôt enclin, je pense, à rapprocher la clémence de Charles Quint de la clémence d'Auguste. « Allons, relevez-vous... » est assez exactement le pendant de « Soyons amis, Cinna. » Seulement Auguste n'use guère de l'ironie, il est trop occupé à se posséder. Carlos y met plus de désinvolture.

L'allusion et l'ironie sont assez souvent des formes larvées de la menace, bien caractéristiques encore. Roxane, qu'on serait peut-être tenté, mais qu'on aurait tort de prendre pour une simple impulsive, en use vis-à-vis d'Atalide lorsque celle-ci, pour sauver Bajazet, lui offre de mourir volontairement en lui épargnant un meurtre qui pourrait éloigner d'elle son amant :

Je ne mérite pas un si grand sacrifice :
Je me connais, madame, et je me fais justice,
Loin de vous séparer, je prétends aujourd'hui
Par des nœuds éternels vous unir avec lui :
Vous jouirez bientôt de son aimable vue.

Et voici enfin un dernier et assez étrange emploi de l'ironie. Elle vient signaler le dernier souffle de raison qui anime encore Oreste : on dirait qu'ici l'esprit se concentre une fois encore avant de se briser, c'est la dernière clarté brusquement jetée par la lampe qui va s'éteindre. Avant de perdre la possession de ses idées, de ses sentiments, de son moi, avant de les laisser s'envoler au vent de la folie. Oreste les rassemble, les juge avec une ironie violente et hautaine :

Grâce aux dieux, mon malheur passe mon espérance !
Oui, je te loue, ô ciel, de ta persévérance !
Appliqué sans relâche au soin de me punir,
Au comble des douleurs tu m'as fait parvenir ;
Ta haine a pris plaisir à former ma misère ;
J'étais né pour servir d'exemple à ta colère,
Pour être, du malheur, un modèle accompli,
Hé bien ! je meurs content et mon sort est rempli.

*
* *

D'autres traits qu'il faut également rapporter à la maîtrise de soi achèvent de caractériser les personnages de Racine.

La présence d'esprit de Joad et d'Acomat, par exemple, et aussi leur habitude d'intrigue et de combinaisons compliquées, la souplesse menteuse et si consciente de Narcisse, son hypocrisie, mêlée de cynisme quand il en croit voir l'opportunité.

Mais encore, dans un ordre de faits différent, cette noblesse continue du langage qui fut pour les ennemis de Racine, pour les romantiques en particulier, un grief interminable. Le propre de l'homme qui se possède et veut se posséder, s'il a par ailleurs quelque souci de bonne tenue, est de ne pas parler trop haut, de ne pas pousser à tout propos des cris inarticulés ou de vagues interjections, d'éviter les exclamations triviales, tout ce qui ferait penser que la passion le domine et qu'il « sort de lui-même ». Il gardera la correction, la politesse, l'élégance du langage. Il évitera les termes grossiers, même les images trop vives, trop ardentes, les détails bas s'ils ne sont pas nécessaires, tout ce qui peut être le signe d'un désordre, d'une défaillance de l'esprit.

La violente antipathie que lui décernèrent les romantiques s'explique aisément. Rien n'était plus contraire à leur poétique que la maîtrise continue de soi, l'empire de la raison et de la volonté sur les passions et sur les nerfs. Il fallait maintenant laisser rugir et se tordre la bête qui vit toujours en l'homme policé, mais que les classiques, tout en en laissant voir la férocité irréductible, avaient dominée, muselée de leur mieux, et parfois, sans s'en douter, un peu trop apprivoisée. Il fallait déchaîner les passions, en exalter la fougue, célébrer leur triomphe, étaler les incohérences, les désordres de la nature humaine, les contrastes heurtés des caractères et des conditions, chanter la révolte de l'individu contre les lois sociales ou divines, dresser la passion contre la raison et contre l'ordre. Naturellement le drame et son expression, les actions et les sentiments des personnages et leurs discours aussi se transformaient dans un même sens. L'inconscience et la fatalité (1), la frénésie, la disparition de toute direction assurée de l'esprit abandonné à ses passions, au lieu d'être, comme pour Phèdre, un malheur effroyable et divin, devenaient une cause de sympathie, d'admiration. De là naquirent contre Racine des haines

(1) Je suis une force qui va. (*Hernani.*)

souvent aveugles ou myopes, des moqueries, des dérisions ; la bêtise s'épanouit même chez de grands esprits, même chez des esprits sensés. Mais il sortit aussi de là, sans parler ici de quelques œuvres imparfaites et splendides, plusieurs remarques assez justes, car, après tout, Racine lui-même n'est pas parfait. On peut hésiter devant quelques images, sourire parfois de ses « vous changez de visage », de quelques propos de ses confidents, même de certaines périphrases d'une élégance démodée, encore que souvent charmante dans ses atours un peu fanés. Si l'on va plus au fond, il est évident que cette maîtrise de soi et cette claire conscience que Racine distribue avec tant de libéralité ne sont pas, portées à ce degré, aussi répandues. Les naturalistes qui ont recherché, plus encore que les romantiques, tous les détraquements et toutes les perversions en leur retirant seulement la grandeur et le charme, ne devaient pas aimer Racine beaucoup plus qu'eux. Mais Brunetière a fait un effort assez inutile pour établir que, le vrai naturalisme, c'est Racine qui nous l'offrait. Que Racine comprît admirablement les passions et leur jeu, on l'admettra volontiers. Mais qu'il ait rendu l'homme et la femme tels qu'on les observe communément, c'est une autre affaire. Ses « traîtres », par exemple, sont d'une franchise et d'une lucidité un peu déconcertantes. Écoutez Narcisse :

La fortune t'appelle une seconde fois
. . . .
Et, pour nous rendre heureux, perdons les misérables.

Et Aman :

Je sais que, descendu de ce sang malheureux,
Une éternelle haine a dû m'armer contre eux ; (les Juifs)

Et Mathan :

Vaincu par lui (Joad), j'entrai dans une autre carrière
Et mon âme à la cour s'attacha tout entière.
J'approchai par degré de l'oreille des rois,
Et bientôt en oracle on érigea ma voix.
J'étudiai leur cœur, je flattai leurs caprices ;
Je leur semai de fleurs les bords des précipices ;
Près de leurs passions, rien ne me fut sacré,

On se dit peut-être ces choses là à soi-même, — pas très souvent, je crois. On ne les dit guère aux autres. Non, décidément, malgré sa connaissance des hommes, Racine ne les peint pas, à tous égards, « tels qu'ils sont ». Mais il est permis de croire qu'en art l'exacte vérité n'est pas nécessaire, ou même qu'elle est dangereuse ou impossible à fixer. En somme Racine a supposé que ses personnages se voyaient tels qu'il les voit lui-même, et qu'ils se montraient ainsi à leurs confidents. C'est bien leur vraie nature qu'ils nous révèlent par des moyens invraisemblables. C'est une convention. Elle est en somme acceptable quoiqu'elle ne soit plus au goût d'aujourd'hui. Il faut toujours des conventions et l'art ne se conçoit pas sans cela. Celle que je relève ici n'est pas plus choquante que celle qui fait s'exprimer en vers français Phèdre ou Aman qui, sans doute, n'en avaient guère l'habitude. Et l'on pourrait encore discuter sur la « vérité » et trouver dans le système classique, dans la poétique de Racine, l'expression d'une sorte de vérité supérieure, de vérité à la fois rationnelle et naturaliste, la vérité d'un monde supérieur à notre monde où toutes choses mentent plus ou moins à leur nature.

Le cas de Joas mérite l'attention. Il ne me semble pas qu'on ait été bien juste pour lui. Évidemment cet enfant de huit ou neuf ans est doué d'une bonne mémoire, et Joad l'a puissamment modelé. Mais son intelligence n'est pas inférieure à sa mémoire, il ne répète pas du tout des maximes générales en perroquet bien élevé. Il les comprend, il les applique avec une justesse et une précision bien rares. Athalie le juge bien :

> Sa mémoire est fidèle, et dans tout ce qu'il dit
> De vous et de Joad je reconnais l'esprit.
> Voilà comme, infectant cette simple jeunesse...

Ce ne sont pas seulement les mots qu'il redit, c'est bien *l'esprit* de Joad qui l'anime. Il s'en débarrassera peut-être plus tard quand cet esprit lui deviendra une gêne, car il est, lui aussi, un volontaire. Il reste absolument maître de lui. Athalie le presse en vain, dans un interrogatoire habile et serré, elle n'en tire rien qu'il ne veuille dire. Nous retrouvons en ses propos l'allusion, celle qui décèle la volonté froide et résolue, et l'allusion cruelle. Le mot par lequel il

clôt l'entretien, s'il résume les enseignements de Joad, ne lui a certainement pas été appris de lui.

Seulement tant de sang-froid, tant de volonté suivie, tant d'habileté, si tout cela est peu fréquent chez l'homme, il semble bien que cela doive être encore plus rare chez l'enfant. Moins de différences qu'on ne le croit séparent l'enfant de l'homme. Il y a de l'homme chez l'enfant et surtout il reste toujours beaucoup de l'enfant dans l'homme et même dans le vieillard. Cependant Joas me paraît dépasser assez sensiblement la vraisemblance. Racine même, dans la préface d'Athalie, n'est pas très loin de l'admettre. Et c'est précisément ce qui rend le cas de Joas plus significatif et plus démonstratif de cette importance extrême que Racine donne toujours à la volonté consciente et réfléchie, à la maîtrise de soi, et plus capable aussi de nous faire entendre le genre de « vérité » symbolique et idéalisée qu'il voulait nous donner.

*
* *

Pourquoi Racine a-t-il été le poète de la maîtrise de soi? Bien des raisons l'expliquent. Et la plus immédiate, non la plus large sans doute ni la plus importante, c'est la nature même de Racine. Il nous apparaît comme une âme extraordinairement sensible, toute frémissante et vibrante, avec beaucoup de retours sur soi et un besoin de se contenir et de se diriger, susceptible de se laisser vivement influencer et séduire, capable aussi de regretter ses écarts et de revenir à la règle. L'éducation de Port-Royal n'avait pu régler entièrement cette âme, trop accessible à l'amour, au désir de la gloire, au plaisir, à l'amour-propre, et Racine se tint quelque temps à l'écart de ses anciens maîtres. Mais il gardait cependant, enracinées, sans doute développées par leurs leçons, à l'état latent parfois une vraie piété avec un respect de la discipline qui va s'accentuant à mesure que l'âge arrive et que les leçons de l'expérience se font sentir.

Qu'il fut très sensible en effet, lui qui aima si vivement, qui prouva tant de tendresse pour les siens, qui s'attendrissait à l'idée d'un repas en famille au point de refuser, courtisan, une invitation princière, qui désira tant la gloire et qui vit peut-être sa mort avancée pour avoir encouru, par une pitié jugée indiscrète, la désapprobation du roi, lui dont Sainte-Beuve a chanté les larmes, il n'y a pas à le démontrer.

Que des sentiments si ardents, si spontanément jaillissants aient risqué de devenir dangereux, d'entraîner Racine en d'étranges aventures, c'est ce que semble suggérer le fait qu'il fut un moment compromis dans l'affaire des poisons et qu'il fut sérieusement question de l'arrêter. En tout cas, à défaut de son expérience propre — et s'il ne succomba pas au danger, comme on doit le croire, il dut au moins l'entrevoir devant lui — il put au moins profiter de l'expérience des autres et être suffisamment averti par les scandales, les crimes et les vices d'alentour.

Il fut une âme diverse et complexe. Quand j'étais « en philosophie », notre professeur nous fit disserter sur la nécessité d'avoir éprouvé une passion pour la décrire. Et je concluais à la rejeter, alléguant que Racine aurait donc été dans la nécessité d'être à la fois Phèdre et Monime, Mithridate et la comtesse de Pimbesche. Cette remarque simple fut approuvée, et pourtant aujourd'hui je ne suis pas sûr qu'elle soit bien décisive. Je soupçonne fort Racine de n'être pas resté étranger aux sentiments de ses grands héros, ni peut-être de ses moindres personnages. La question est moins claire qu'il ne me semblait, mais je ne suis plus obligé de la résoudre. En tout cas la diversité des sentiments de Racine ne semble guère plus contestable que leur vivacité.

Qu'il ait cherché à les maîtriser, cela ne fait pas doute non plus. Son repentir, sa conversion, la régularité finale de sa vie en témoignent assez. N'oublions pas qu'il a renoncé au théâtre en pleine maturité de génie. Et les lettres de la dernière partie de sa vie, les lettres à ses enfants témoignent de la survie, en ce poète, d'un bourgeois rangé, pieux, plein de raison et de bon sens, d'une tendre affection pour les siens, pourvu de très bons sentiments parfaitement réglés et disciplinés.

En entrant dans le détail nous retrouverions encore chez lui ces traits secondaires dont il a caractérisé ses personnages et qui se rattachent à certaines formes de la possession ou de la conquête graduelle du moi. Je rappelle seulement ses épigrammes, ses réponses aux critiques, ses lettres à Nicole à propos des « Visionnaires ». La passion les anime et la tenue y est grande, mais il est difficile de rencontrer une ironie plus mordante et plus concentrée, des allusions plus cruelles (songez aux épigrammes contre d'Olonne et Créqui par exemple), des échappées de passion plus signi-

ficatives. Si Racine a tant et si bien réalisé au théâtre la maîtrise de soi, c'est que son caractère l'inclinait à cette maîtrise et que sa vie la lui apprenait.

*
* *

Mais c'est aussi qu'il était emporté par le courant des idées et des mœurs, c'est qu'il était l'ami de Boileau et le contemporain de Louis XIV. Il semble que Racine achève de réaliser, autant qu'il pouvait et devait être réalisé, l'idéal classique avec son désir de vérité, son mélange de rationalisme et d'amour de la nature. La maîtrise de soi, ce n'est en somme autre chose que le triomphe relatif de la raison dans la vie de l'esprit, quel que soit d'ailleurs le but auquel s'attache cette raison, et qu'elle s'applique à contenir une passion, à réaliser un grand dessein, ou à satisfaire un sentiment égoïste et puissant : « Rien n'est beau que le vrai », disait Boileau, et il disait aussi : « Aimez donc la raison. » Racine sut admirablement comprendre, analyser, pénétrer et peindre les passions, sa tragédie est essentiellement psychologique, et ce fut sa part de naturalisme. D'autre part il mit partout l'ordre, la clarté, il ne se contenta pas de fouiller l'âme, de saisir l'enchaînement des faits qu'il décrivait, mais il voulut que ses personnages fussent en quelque sorte ses complices, maîtres d'eux-mêmes, se connaissant avec exactitude, se dirigeant à leur gré. Son théâtre est le triomphe de la volonté consciente et réfléchie, dont l'importance est soulignée même par ses troubles. Ce fut là, si l'on veut, sa part d'idéalisme. Il lui doit quelques faiblesses, quelques erreurs et une grandeur exceptionnelle. Enfin il faut bien dire qu'il joignit à tout cela un génie de poète et d'écrivain qu'il n'est pas question d'étudier ici où je n'ai voulu qu'examiner un côté, peut-être méconnu, de son œuvre, mais qui acheva de faire de lui un des plus hauts et le plus pur représentant de notre poésie classique. Son siècle vit sans doute d'aussi rares génies, mais plus mêlés, moins représentatifs du classicisme — et je songe ici à Corneille et à La Fontaine. Il eut sans doute aussi des représentants aussi purs de la poétique classique, mais qui ne servirent leur idéal qu'avec un génie inférieur. Et ici je pense à Boileau. Racine, en poésie, reste l'unique.

FR. PAULHAN.

Le Sang de la nuit [1]

DÉSARNAUD se leva de son siège, prit lui-même Brabant par son bras d'acier et le conduisit au cadavre de Goneret. Alors, il leva la couverture :

— Vous faisiez la toilette quotidienne de ce vieillard. Vous le connaissiez à fond. Avait-il, avant le drame, ces ecchymoses que vous voyez là, sur la poitrine et sur le ventre?

(« S'il avait répondu oui, disait plus tard Désarnaud à Maufre et à Edmond, je l'eusse arrêté séance tenante. »)

— Non, répondit nettement Brabant.

Cependant il évitait de regarder le corps, et une certaine tension se manifestait dans ses muscles d'athlète, comme s'il s'apprêtait à arracher un poids lourd. Les magistrats, qui l'observaient avec intérêt, remarquaient chez lui une sorte de mise en garde. Ils se rendaient compte que leur suspicion était partagée par Désarnaud.

— Vous voyez ce tibia cassé, monsieur Brabant? Il a été brisé d'un coup de pied, d'un coup d'une forte chaussure d'un homme exceptionnellement vigoureux. Les chaussures que vous portez là sont-elles les chaussures que vous aviez pour aller au bal?

— Oui, monsieur le juge... Mais, comment pouvez-vous croire?...

Brabant, sentant le soupçon direct, était devenu pâle. Julie Loisel continuait à pleurer et à se moucher, comme une petite fille grondée.

(1) Cf. *la Revue universelle* du 1er octobre 1926.

— Je ne crois rien, mais je constate que vous me mentez, les uns et les autres, à qui mieux mieux. C'est ce qui m'amène à vous serrer de plus près. Déchaussez-vous, je vous prie, monsieur Brabant, et passez-moi votre bottine... C'est bien.

Les spectateurs étaient haletants. Désarnaud, emporté par son métier, avait pris un autre visage. Il saisit la lourde botte jaune, à double semelle, du sinistre larbin, chaussure « riche » d'un des meilleurs magasins de Lyon, et l'appliqua sur la peau de la jambe du mort. Ni l'épaisseur, ni les marques ne coïncidaient.

— Apportez-moi le pantalon, ordonna le juge.

Un greffier le lui ayant remis, il recommença l'expérience. Elle fut également négative. Le témoin géant, hébété, se rechaussa, comme soulagé.

— Vous savez qu'il y aurait charge et charge grave contre vous, Brabant, si je trouvais, dans vos frusques, tout à l'heure, une paire de bottes s'adaptant au coup qui a déterminé la fracture.

— Ça n'arrivera pas, répliqua le colosse, attendu que ce n'est pas moi qui ai frappé...

— Vous savez donc qui a frappé?

— Si je le savais, je le dirais. Aucun de nous n'était capable de frapper M. Goneret.

— Vous nous avez bien dit, tout à l'heure, que votre camarade était bien capable d'empoisonner un ennemi.

— J'ai dit un cuisinier quelconque, un cuisinier en l'air. Je n'ai pas dit ça pour Gantaume.

— C'est bien, vous pouvez vous retirer et mademoiselle Loisel aussi. Mais demeurez dans le jardin, encore une fois, et qu'aucun de vous ne s'avise de rentrer, seul ou accompagné, au château.

Dans l'intervalle, Sautenier était revenu. Désarnaud lui dit tout bas : « J'ai bien cru tenir le renard... Mais non... Ce n'est pas encore cela... Faites venir le cuisinier Gantaume. »

C'était, lui aussi, un solide gaillard, mais de plus petite taille que Brabant. Il avait l'air franc et d'attaque, une figure carrée, une mâchoire forte et qu'il contractait et crissait en parlant, des cheveux drus et blonds, un cou rond de taureau, une légère diplopie.

— Vous vous appelez Marcel Gantaume. Vous êtes né à Lyon, vous êtes au service de M. Goneret depuis cinq ans. Cuisinier, habile dans votre métier, payé mille francs par mois, avec un jour de sortie par semaine, d'abord ; puis douze cents francs, puis quinze cents francs par mois. Vous connaissez, bien entendu, les relations de votre patron et de Mlles Loisel et Passetière. Mais, vous-même, qui aviez-vous choisi?

— Personne, monsieur le juge.

— Comment, personne ! Ne vous fichez pas de moi, et réfléchissez à ceci que vous êtes devant la justice et que vous devez dire la vérité. Je reprends donc ma question et je vous demande de me faire connaître le nom que je tiens à savoir. Rien ne vous assure, d'ailleurs, que je n'ai pas déjà ce nom dans mon dossier.

— Alors, pourquoi me le demandez-vous?

— Dispensez-vous, monsieur Gantaume, je vous prie, de toute impertinence et répondez-moi. Était-ce Mlle Loisel, Mlle Passetière, Mlle Moneuse?

— Mlle Moneuse. Mais ça n'a rien à faire avec...

— Vous n'êtes pas juge... Donc, c'était Mlle Moneuse... Depuis combien de temps?

— Un an environ.

— Comment, environ !

Pendant ce colloque, le cuisinier, interloqué, regardait avec insistance le chef de la Sûreté, Clavisse, auquel il servait d'indicateur, et qui ne se portait pas à son secours. Mais Clavisse ne se souciait pas de brûler un bas policier, et il ignorait que Maufre eût averti de la situation Désarnaud. Il se demandait où le juge voulait en venir. Maufre poussa très légèrement, très discrètement, le coude de celui-ci.

— Où retrouviez-vous Mlle Moneuse?

— Dans son appartement, à la ferme.

— A quelle heure?

— Quand tout le monde était couché.

— Mais encore?

— Onze heures environ, après mon ouvrage faite.

— Je vous préviens, comme j'ai prévenu Brabant, que je vais perquisitionner tout à l'heure dans votre chambre et dans l'appartement de Mlle Moneuse. Dites-moi, maintenant, de quel groupe faisiez-vous partie quand le portier de l'hôtel Byron vous a déposés, en automobile, à l'entrée du labyrinthe, près de Paquet-Vian, au retour du feu d'artifice?

— On était tous ensemble. On est remonté tous ensemble.

— Vous le jurez.

— Je le jure.

— Vous n'avez rien remarqué, ni entendu d'anormal pendant le trajet?

— Absolument rien.

— Vous marchiez auprès de Mlle Moneuse?

— Il faisait noir comme dans un four. On marchait en tapon, rassemblés, quoi. On ne s'est séparé qu'au château.

— Vous êtes rentré chez vous, ou chez Mlle Moneuse?

— Chez Mlle Moneuse.

— Sautenier, dit le juge, faites venir, avant le jeune Marius, Mlle Moneuse. Vous, Gantaume, restez là. Attendons un moment. Je vais revoir, pendant ce temps, le résumé de messieurs les greffiers.

Les spectateurs de ces scènes rapides avaient du mal à suivre la pensée, cependant cohérente et aiguë, du juge. Il n'avait pas confronté Gantaume avec le mort, comme il l'avait fait pour les autres. Chacun d'eux avait son opinion, vu leur grande habitude professionnelle. Tous pensaient que le drame allait loin et profond. Clavisse et Maufre redoutaient que Gantaume fût compromis et que Julie Loisel fût effleurée. Désarnaud avait pris la physionomie psychologique d'un sanglier qui découd les chiens. Mais il allait brusquement changer d'allure.

Tullie Moneuse était une apparition plus ravissante encore que Julie Loisel et qu'Élodie. La jeune Milanaise portait une robe très décolletée en jersey de soie blanche qui faisait d'elle une princesse de féerie et la réplique de lady Hamilton, peinte par Rownay. Elle avait des regards d'enfant, mutins et clairs, des mains effilées de menteuse, un petit panier de cheveux blonds coupés très court et bouclés autour du visage, des épaules rondes de nymphe chasseresse.

— Mademoiselle, vous vous appelez Tullie Moneuse. Vous êtes née à Milan, veuve d'un premier mariage, entrée, il y a dix ans, au service de M. Goneret en qualité d'intendante de la Pocholle. Veuillez me répondre franchement, car il y va de votre liberté : étiez-vous la maîtresse de M. Goneret?

Rougissante et très émue, la jeune estampe avoua dans un souffle.

— M. Gantaume, ici présent, l'a-t-il su?

— Non, monsieur le juge.

— M. Gantaume était-il brutal, frappait-il ses camarades ; vous frappait-il?

— Non, monsieur le juge.

— Est-il exact que vous aviez l'intention de vous remarier prochainement avec lui?

— Oui, monsieur le juge.

— Vous êtes veuve, madame.

— Oui, monsieur le juge.

— Lors de votre premier mariage, votre mari n'a-t-il pas été assassiné, étranglé, à Saint-Germain-du-Mont-d'Or, sans qu'on ait jamais pu retrouver son meurtrier?

— C'est exact, monsieur le juge.

— Je désirerais, dit Désarnaud à Clavisse, avoir, le plus tôt possible, le dossier de cette affaire qui remonte à 1912.

— Où se trouvait M. Gantaume, madame, quand vous êtes remontés à la Pocholle, après le bal du 14 juillet, et quand M. Taninge vous eut déposés en auto à la porte du bas du domaine?

— Il se trouvait à côté de moi, monsieur le juge ; et il ne m'a pas quittée un seul instant.

— Comment avez-vous pu vous en rendre compte? L'obscurité était complète.

— Je lui tenais la main, monsieur le juge.

— Ensuite, où êtes-vous allés?

— Chez moi, monsieur le juge.

— Vous êtes allés, tous les deux, chez vous?

— Oui, monsieur le juge.

— C'est bien certain, cela? Vous savez que je vais, dans un instant, faire perquisitionner chez vous, comme chez tous vos camarades. Au cas où j'aurais la preuve que vous m'avez menti sur un point aussi important, madame, je vous ferais arrêter immédiatement.

— Je dis la vérité entière, monsieur le juge.

— C'est bien, retirez-vous et attendez les ordres dans le jardin. Sautenier, appelez Marius.

L'affaire n'avançait pas, et même elle venait de faire, brusquement, un pas en arrière. Marius était un demi-loufoque, prétentieux et bavard, qui disait, sans y attacher la moindre importance, tout ce qu'on voulait lui faire dire. Il se présenta en bras de chemise, les cheveux hérissés sur le col d'une liquette de soie crème. Il était en escarpins vernis et en chaussettes de soie, ayant fait toilette pour sa déposition en justice. Il commença sur un ton déclamatoire, après avoir donné les renseignements rituels, sur son âge, son lieu de naissance, sa profession : « Respectueux des colonnes magistrales (il voulait dire de la magistrature), qui sont les soutiens de l'État, je ne voudrais rien avancer qui fût en contradiction avec la vérité nue comme ma main. Je jure sur ce que j'ai de plus cher, sur la tombe de ma sainte femme de mère, que tout s'est passé correctement dans l'assassinat de M. Goneret, le teinturier, mon maître vénéré. Personne n'est, ici-bas, mieux requis, ni plus convenable, en toute connaissance de cause, que M. Brabant, M. Gantaume, moi-même, M. Estancelin, Mlles Julie et Élodie et Mme Moneuse. Honneur à eux et à la société ! »

— Avec qui, Marius, êtes-vous remonté au château? demanda le juge au milieu de la gaieté débordante de tous les assistants.

— Avec MM. Gantaume et Brabant, mes conseillers techniques, mes amis, dont l'appui cordial est avéré par moi comme la substance indélébile de mes attachements les plus vertueux.

— Rien ne vous a frappé pendant ce trajet?

— Si, à la vérité, une chose m'a frappé. Le déplacement dans un intervalle nuageux d'orage, d'une des étoiles que le maître Flammarion signale comme le principal flambeau céleste : Aldébaran. J'ajouterai...

— Excusez-moi de vous interrompre, monsieur l'astronome. Il y avait de l'orage au moment de votre retour?

— Le ciel tonnait encore un petit peu. En fait, l'orage était passé.

— Et des éclairs?...

— Et quelques éclairs.

— A la lueur de ceux-ci, n'avez-vous rien remarqué sur le bord de l'allée?

— Non, pas sûr le bord de l'allée. Mais, comme je suis entré dans le fourré, entre les deux chemins circulaires du labyrinthe, à un moment, pour satisfaire un besoin naturel, il m'a semblé apercevoir une silhouette d'homme, dissimulée au pied d'un arbre, et qui guettait.

— Et le cri, comment était-il?

— Comme si on égorgeait quelqu'un.

Marius n'avait aucunement parlé d'un cri, mais Désarnaud lui tendait, au bon moment, le piège classique. Clavisse et Maufre échangèrent un coup d'œil.

— D'où venait ce cri?

— De l'autre côté du labyrinthe.

— Sautenier, faites revenir Brabant, Gantaume, Estancelin, les trois dames. Vous, Marius, ne bougez pas.

Quand les sept témoins furent réunis :

— Dites-moi, messieurs et mademoiselle, pourquoi ne m'avez-vous pas parlé du cri qui a retenti dans le labyrinthe, pendant que vous remontiez vers la Pocholle?

Les trois hommes et la jeune femme se regardèrent avec un ahurissement qui, s'il n'était sincère, était bien joué :

— Quel cri?...

— Celui que vient de me signaler le jeune Marius et qu'il a fort nettement perçu.

— Marius se trompe ; il n'y a eu aucun cri, déclara posément Julie Loisel.

— Madame, reprit Désarnaud avec sévérité, rappelez-vous que vous m'avez trompé tout à l'heure. Ma confiance en est ébranlée.

Je vous dis qu'il y a eu cri et que le jeune Marius ne l'a pas inventé.

— Il en invente bien d'autres, interrompit Brabant, il passe sa vie à fabriquer des bobards. Il est connu, pour ça, dans tout le patelin.

Marius, sentant qu'il avait gaffé, et déjà inquiet, revint sur sa déposition :

— Le cri en question, et dont s'agite monsieur le juge, pouvait aussi bien être celui d'un oiseau de nuit. Il n'en manque pas dans le labyrinthe. En automne, ils donnent le concert : les chats-huants, les chouettes, les engoules, ça barde !

— Mon garçon, vous venez de comparer ce cri à celui de quelqu'un qu'on égorge.

— Les oiseaux font ça aussi, monsieur le juge.

— Et l'homme caché dans le taillis, était-ce, lui aussi, un oiseau?

— Pour sûr que non. Ça, je l'ai vu.

Gantaume intervint à son tour :

— Monsieur le juge, Marius est un bon garçon ; mais il est de notoriété publique à Paquet-Vian, comme aux Abyssins, qu'il a le cerveau un peu tourneboulé. Il en convient lui-même, n'est-ce pas, Marius?

— Il y a du vrai, m'sieur Gantaume. J'ai un ver sous l'front.

— Soit, fit Désarnaud, nous reviendrons là-dessus plus tard. La séance, messieurs, est levée ; le corps de M. Goneret peut être transporté à la Pocholle. L'autopsie sera indispensable. Occupons-nous, maintenant, des perquisitions. Ah ! pardon, j'omettais un détail. Déchaussez-vous, monsieur Gantaume, et donnez-moi une de vos chaussures. Venez avec moi. Vous aussi, madame Moneuse. Nous allons vous montrer le cadavre de votre patron. Soulevez la couverture, Sautenier.

Le juge, la botte du cuisinier à la main, observait attentivement l'un et l'autre de son air froid. Ils ne bronchèrent pas. Il recommença l'expérience qui avait fait chou blanc avec Brabant, essaya la botte sur les marques de la jambe nue et remarqua une certaine concordance, moins visible quant aux marques du pantalon. A ce moment, la recommandation tacite de Maufre, concernant l'emploi de Gantaume auprès de Clavisse, le fit incliner vers la négative, car il manquait de conscience et mettait l'avancement au-dessus de tout. Il paraissait peu vraisemblable qu'un indicateur opérât lui-même. En général, ils font assassiner, mais n'assassinent pas. Il n'existait d'ailleurs, contre Gantaume, aucune charge de plus que contre Brabant ou Estancelin.

Les magistrats remontèrent pensifs vers le château. Désarnaud dit au docteur Reverchot :

— Mon cher maître, il est bien entendu que vous assisterez à l'autopsie à laquelle Edmond procédera demain matin.

— Il est odieux, votre Edmond, monsieur le juge. On me l'avait dit, mais il a dépassé mes espérances.

— Que voulez-vous... un expert..., c'est toujours un mélange de domestique et de carabin. Le métier veut ça.

— Et du crime, en lui-même, monsieur le juge, que pensez-vous?

— Affaire confuse, intéressante, embrouillée. J'ai cru un moment... oui, vous avez vu, ce Brabant. Mais non, ce n'est ni lui, ni le cuisinier, ni le garde. Quant aux femmes, il n'y faut pas songer. Je penche pour l'inconnu. Néanmoins, par acquit de conscience, nous allons fureter dans tout le château, à la ferme, dans les communs. A propos, quand verrons-nous Mlle Goneret? Elle peut nous indiquer une piste.

— Elle ne doit pas être loin. De Bourg à Lyon, dans une « hispano » ce n'est pas une affaire.

Désarnaud, Maufre et Quincarnon, accompagnés de Clavisse, de Sautenier et des inspecteurs, visitèrent minutieusement et successivement, les appartements du rez-de-chaussée aux combles et les chambres du personnel, aussi confortables que celle du patron. Partout des tableaux de maître, des estampes rarissimes, des biscuits et des bustes de Clodion et de Falconet, un luxe étendu et sûr. Le contraste était saisissant du désordre et de la saleté des pièces habitées par Gantaume, Brabant, Estancelin, Marius et du mobilier somptueux sous lequel traînaient les pots de chambre pas vidés, les vieilles cravates et les chaussettes accompagnées de bouts de cigares et cigarettes. Chez Brabant, on découvrit, dans un placard, un paquet de cordes, poissées d'une substance indéterminée, destinées, expliqua-t-il, à « exercer la force » en se liant, puis en se déliant ; une dizaine de paires de chaussures non usagées, dérobées évidemment à son patron, ainsi que de nombreuses bouteilles de vin et de liqueur. Un Troyon admirable servait de support à de nombreuses photographies d'actrices, dont quelques-unes dédicacées.

Pendant que les magistrats examinaient ces misères, le chauffeur-valet de chambre avait pris un air fat, à la fois odieux et comique : « Tels sont mes crimes... » déclara-t-il en montrant les portraits. Il ajouta confidentiellement : « J'en ai d'autres, mais je ne tiens pas à compromettre les dames du monde. » Désarnaud fit semblant de ne pas entendre.

Chez Gantaume, abondaient les instruments de chasse et de pêche, qui étaient les deux passions du cuisinier. Le juge examina avec soin

les fusils, les épuisettes, les collets dont il fit jouer les charnières, tous les objets de métal circulaires, ou susceptibles d'être tordus en cercle et en ellipse. Il avait évité, à dessein, d'insister sur les marques et empreintes de la strangulation, mais il avait recommandé à Edmond d'en prendre, lors de l'autopsie, de nombreux clichés, que l'on ferait ensuite agrandir. Le cuisinier répondait, sans trouble apparent, à toutes les questions du « curieux », que celui-ci multipliait et emmêlait avec une bonhomie bien jouée, se réservant l'interrogation brusque, qui déconcerte et assomme le témoin, et peut le transformer en inculpé. Dans un coffret chinois de jade et qui s'ouvrait à l'aide d'un « secret », sur une pression du gros doigt de Gantaume, se trouvaient plusieurs portraits de Tullie Moneuse, ainsi que des billets de rendez-vous. Mais il n'y était pas question de Goneret, ni de jalousie, ni de brutalité, et bien au contraire. Une boîte de pharmacie portative, placée en évidence sur une commode de Riesener, contenait des tubes de somnigène, des tablettes d'iode, de chanvre indien, d'extrait thébaïque, un flacon de noix vomique et d'autres médicaments ou spécialités.

— Je me drogue, expliqua Gantaume, et une bonne partie de mes économies passe chez le pharmacien. Le docteur Reverchot vous le confirmera.

— Quel est ce pharmacien?

— Ladrivant, rue du Plâtre, à Lyon.

Désarnaud prit le nom sur une fiche et passa la fiche à Clavisse, qui la remit à Sautenier. L'instinct de chien de chasse, qui complétait chez lui une forte intelligence déductive (alors que l'induction était faible), le poussait à fureter dans tous les coins, à soulever les tapis, à écarter les tentures, à remuer les draps de lit, la pendule, à faire jouer les persiennes. Il s'en excusait auprès de Gantaume, comme auprès de Brabant, la minute d'avant, par cette phrase stéréotypée : « Que voulez-vous, j'aime à me rendre compte. »

Il n'y avait chez ces larbins, en somme, rien de particulièrement suspect. Mais l'atmosphère était sordide et presque ténébreuse. L'appartement du garde Estancelin, composé de plusieurs cages à mouche, où régnait l'odeur jasminée et œilletiforme d'Élodie Passetière, tenait de la cabine de marin riche et du boudoir de l'actrice, chose imprévue chez un garde-chasse. Ce type bizarre, dont on disait, dans la région, qu'il avait le poil de deux braconniers, après avoir tremblé de tous ses membres, bredouillé et bafouillé, avait fini par prendre l'aventure du bon côté, certain que Mlle Goneret le garderait à son service, car il était irremplaçable. Désarnaud, en trifouillant, avisa tout à coup une petite bibliothèque fermant à clé, du plus

délicat dix-huitième siècle et qui avait échoué là, après avoir appartenu, disait-on, à Mme de Pompadour.

— Ouvrez ça, voulez-vous?

— Mais comment donc, fit Estancelin.

— Vous lisez donc beaucoup?

— Et pourquoi ne lirais-je pas, monsieur le juge?

— Je ne vous le reproche pas. Voyons un peu ce que vous lisez.

Il y avait là une trentaine de romans policiers, signés des meilleurs fabricants de France et d'Angleterre, et une édition ancienne des *Liaisons dangereuses*. Maufre montra avec étonnement le livre au juge d'instruction, qui hocha la tête, tira sa bouffarde de sa poche, la bourra sans hâte et l'alluma. Ce petit manège indiquait chez lui une forte préoccupation. Magistrats et policiers attendaient en silence qu'il prît la parole.

— Monsieur Estancelin, voulez-vous feuilleter devant moi cet exemplaire des *Liaisons dangereuses*.

— Très volontiers, monsieur le juge.

— De qui le tenez-vous? L'avez-vous acheté?

— C'est Mlle Passetière qui me l'a prêté. C'est un chef-d'œuvre.

— Et de qui Mlle Passetière le tenait-elle?

— De M. Goneret, qui lui en avait fait cadeau.

— Vous êtes bien sûr qu'il lui en avait fait cadeau?

— A preuve, monsieur le juge.

Sur la feuille de garde, on lisait en effet deux lignes d'une grosse écriture, légèrement tremblée : « A Élodie... L. G. »

— Bel exemplaire, fit le juge, en le montrant à Maufre, Quincarnon et Clavisse. Je savais qu'il y avait à la Pocholle une bibliothèque incomparable et dont le maître de la maison ne nous parlait jamais. Sa devise était : « Pour vivre heureux, vivons caché. »

— Il n'a pas encore vécu assez caché, observa Maufre, faisant allusion à la fin dramatique du milliardaire.

— Dites-moi, monsieur Estancelin, reprit Désarnaud négligemment, vous vous intéressez grandement aux romans policiers, aux inventions de Conan Doyle, de Maurice Leblanc et autres. Mais ici, depuis quelques heures, vous avez une réalité tragique qui dépasse de beaucoup les inventions des bons auteurs. D'autre part, vous connaissez à fond le personnel de la Pocholle. Pourquoi ne collaboreriez-vous pas avec moi?

— En quoi pourrais-je vous être utile, monsieur le juge?

— En retenant, inscrivant et me rapportant tout ce que vous entendez dire, ici et au dehors — ici surtout — de l'assassinat de votre maître. On se méfierait de ces messieurs (le magistrat montrait

les policiers), on ne se méfiera pas de vous. Remarquez que rien n'est plus honorable que la proposition que je vous fais. Quant à Mlle Passetière, elle pourrait, étant fine mouche, vous seconder dans votre tâche.

— Je veux bien essayer, monsieur le juge.

— Commençons tout de suite. Il y a des chiens de garde à la Pocholle?

— A la ferme, oui, monsieur, il y a trois chiens de garde. Mais il n'y en a pas au château, ni dans le parc. M. Goneret avait l'horreur des chiens.

— Mais vous, garde-chasse, vous avez bien un chien?

— Je dispose des trois chiens dont je viens de vous parler; mais je n'ai pas de chien en propre. C'est une des originalités du service.

— Ces chiens ont des colliers?

— Ils ont des colliers.

— Allez me chercher et rapportez-moi ces colliers. J'en ai fini avec vous. Nous allons continuer les perquisitions par les chambres de ces dames.

Julie Loisel, Élodie Passetière et Tullie Moneuse habitaient trois boudoirs de même style, à quelques différences près. Élodie et Julie avaient le téléphone — instrument que Goneret déclarait odieux et dont il ne se servait jamais —, Tullie Moneuse ne l'avait pas. La chambre et le cabinet de toilette de Julie étaient mauves; ces pièces étaient blanches chez Élodie, vert d'eau chez Tullie. Chacune d'elles avait sur sa cheminée un Clodion. Julie possédait un mobilier de Beauvais, de pur style. Ses deux compagnes étaient moins gâtées, mais installées cependant à merveille et environnées d'objets précieux. Chacune d'elles avait une baignoire du dernier modèle, une table à coiffer, une collection imposante de boîtes à poudre, de boîtes à fard, et une brosserie d'argent ciselé.

Désarnaud, Maufre et Quincarnon, qui vivaient chichement à Lyon, au fond de maisons tristes et sombres, auprès de femmes acariâtres et sans grâce, dans l'attente perpétuelle d'un avancement, contemplaient avec quelque dégoût, mêlé d'envie, cet étalage du luxe des chambrières et favorites, dispensé par le teinturier milliardaire. Ce qui les étonnait le plus, c'est qu'invités assez fréquemment à la Pocholle, ils avaient tout ignoré des dessous de cette vie de château. Avare célèbre pour tout le courant de l'existence, Goneret ne l'était pas quand il s'agissait de ses plaisirs. Harpagon vivait en pacha, et il était impossible de ne pas établir un lien entre ce contraste saisissant et le drame qui venait de l'ensanglanter.

Chez Julie Loisel, il y avait une grande photographie de Brabant,

à peine dissimulée derrière un portrait de Nattier. Chez Élodie Passetière, on découvrit dans un buvard un jeu de portraits d'Estancelin. Chez Tullie Moneuse, enfin, il y avait entre le sommier et le matelas, dans une serviette de cuir bleu, une série de « Gantaume » en cuisinier, en homme du monde, en gymnaste et en marin, car il avait fait naguère son service militaire dans la flotte et promené sa carcasse et sa gueule sournoise en Indo-Chine et au Japon. On se demandait comment ces imprudentes ne s'étaient pas fait surprendre vingt fois par leur seigneur et maître dans l'exercice de leurs tromperies. Soit que Goneret, industriel, quasi génial, fût exceptionnellement godiche en matière de femmes, soit qu'il fermât volontairement les yeux pour avoir la paix et se contentât, comme beaucoup d'autres, d'un doute favorable, mitigé d'un certain mépris pour le genre humain.

Les perquisitions prenaient fin par l'appartement de Tullie Moneuse quand Estancelin revint avec trois colliers de chien, de forte dimension, en cuir noir usagé, et encloutés. La belle Tullie eut un imperceptible battement des cils qui n'échappa point à Désarnaud, ni à Maufre, dont ils ne firent ni un entretien, ni un plat (étant trop subtils pour rompre leur entente tacite), mais qui s'incrusta dans leur mémoire professionnelle. Or, de tels brefs mouvements du visage avaient eu lieu, à certains instants, chez Julie Loisel et chez Élodie Passetière, mais n'avaient pas sollicité, de la même manière, l'attention des deux magistrats. Le juge prit les colliers, les tourna et les retourna, puis les rendit, avec une moue de dépit, au garde.

Deux heures de l'après-midi sonnaient à toutes les horloges de Boule et à tous les cartels anciens de la Pocholle, véritable musée des mesures du temps, quand il fut décidé qu'on descendrait prendre le repas ordonné et préparé par ceux-là mêmes que l'on venait de tourner et retourner sur le gril d'un premier débrouillement judiciaire. Marius accourut, l'air hagard, le cheveu plus embrouillé que jamais : « Mlle Célestine Goneret vient d'arriver céans, messieurs, et elle m'a envoyé vous quérir en toute bonne franchise et amitié. »

— Ah ! Ah ! voici du nouveau... fit Désarnaud, en se frottant les mains.

CHAPITRE III

L'examen des lieux.

Célestine Goneret, déjà richissime, mais que la mort de son frère cadet faisait plus riche encore, était une grande et forte femme d'une soixantaine d'années. Malgré sa laideur indiscutable et de type

franc, elle avait été recherchée par des comtes, des notaires, des médecins, des escrocs et des sénateurs, en raison de son immense fortune présente et à venir ; elle avait refusé tous les partis. Elle était bonne, souvent charitable, méfiante et elle avait son franc parler avec tout le monde, même avec le châtelain de la Pocholle, dont elle déplorait la conduite privée. Le sentiment de la justice, humaine et divine, était profondément ancré dans sa raison et dans son cœur. Elle était redoutée de la société bressane et lyonnaise, en raison de ses boutades rudes, et universellement respectée. Elle connaissait tous les magistrats et politiciens de Lyon et de la région, leur donnait leurs titres bruts, sans sauce de « monsieur », ni autre, tutoyait Reverchot et rabrouait les salonnards du haut de ses cent millions, placés dans les soies familiales. Sa maison de la rue de Brou, à Bourg, était aussi dénuée d'objets d'art que la Pocholle en était farcie.

— Hélas ! procureur, dit-elle à Maufre, ce que je redoutais est arrivé. Mon pauvre frère, mon pauvre Louis a été assassiné.

Maufre, incliné, lui baisa la main, large comme celle d'un frotteur, mais assez soignée ; car Célestine se rinçait et tubait à l'eau froide et chaude tous les matins, avant d'aller à la première messe :

— Ma chère amie, c'est un malheur, que ressentiront vivement les pauvres gens de Paquet-Vian et des Abyssins et les œuvres de charité de Lyon.

— N'en croyez rien, procureur, mon frère donnait fort peu aux œuvres et ne donnait rien aux pauvres gens. Ce n'est pas à vous, magistrat, que j'apprendrai le scandale de sa vie privée. Il l'a payé cher et je prierai pour deux. Qui est chargé de l'instruction?

— Désarnaud ; c'est ce que nous avons de mieux.

— J'ai connu son père le tapissier. C'est lui qui m'a meublé ma maison de Bourg. On le dit fort capable. Mais, je vous en prie, prenez vous-même l'affaire en mains. Il faut arrêter les assassins et cela le plus tôt possible.

— L'affaire est compliquée, elle est malaisée. Désarnaud a déjà interrogé devant nous le personnel. Ces gens se gardent à pique et à carreau. Ils doivent pourtant savoir quelque chose.

— On m'a dit que le corps de mon frère reposait dans sa chambre. Je vais aller prier auprès de lui. L'autopsie est-elle indispensable?...

Maufre exprima, par un soupir, qu'elle était, en effet, telle. Il ajouta elliptiquement :

— Demain matin.

— Je demande que Reverchot y assiste.

— La chose est déjà décidée.

— Merci, procureur, à tantôt. Qu'est-ce que vous faites cet après-midi?

— Nous procédons à l'examen des lieux, du labyrinthe, des entrées du parc. Vous nous rendriez service en nous accompagnant, vous qui connaissez les êtres à fond. Ces dames et ces messieurs de l'office nous mentent, en effet, tant qu'ils peuvent.

— Même Julie Loisel?

— Surtout Julie Loisel.

La première chose que fit Célestine Goneret, en quittant « procureur » fut de monter à la chambre de son frère. Il était étendu sur le lit, dans un drap blanc, le visage toujours convulsé et les marques de la strangulation apparentes. La vieille demoiselle l'embrassa sans dégoût, le regarda pendant cinq bonnes minutes, attentivement, de ses yeux clairs, décrocha de la muraille un crucifix d'ivoire, d'une admirable simplicité, chef-d'œuvre du seizième siècle, le plaça sur la poitrine du mort, puis s'agenouilla. Tout en priant, avec une ferveur extrême et un ensemble de pensées concrètes à l'intérieur de cette ferveur, elle sentait autour d'elle une lutte de forces obscures et mauvaises, une inexprimable *aura* d'injustice et de haine, une sorte d'orage moral. C'est là le signe des luttes mystiques qui se jouent autour des grands drames comme autour des passions extrêmes et ébranlent la famille et la société, afin de réveiller, semble-t-il, les consciences engourdies, ou larvaires. La lumière, la vérité, la justice, la sagesse sont des choses qui se paient avec du sang innocent. Célestine en était bien convaincue.

Quand elle eut fini, elle sonna. Julie Loisel apparut confite de larmes :

— Ah! mademoiselle, mon Dieu, quel malheur, et qu'est-ce qui nous est arrivé là!

Mais Mlle Goneret arrêta, d'un geste sec, ces estrambords :

— Julie, asseyez-vous et écoutez-moi. Je me suis gardée, tout en jugeant votre conduite et votre situation auprès de mon frère, de vous faire la moindre observation qui eût rejailli sur sa tranquillité et sur sa santé. Mon silence était volontaire et sans aucun aveuglement. Or, je viens d'apprendre, par un mot du procureur Maufre, que, devant cet abominable crime, vous chercheriez, non à aider la découverte des coupables, mais à les couvrir. Ceci ne saurait être toléré. Je défends la mémoire de mon frère et vous me verrez aussi acharnée à cette défense que vous m'avez vue indulgente à vos débordements. Ni vis-à-vis de vous, ni vis-à-vis des autres serviteurs de la Pocholle, jusqu'à ce que la vérité soit connue, je ne garderai aucun ménagement. Je dis : aucun... Nous sommes seules,

vous savez certainement quelque chose. Avouez donc immédiatement.

Julie Loisel était atterrée. Ses jambes tremblaient et elle secoua négativement et silencieusement la tête, avant de déclarer, d'un ton théâtral, mais traduisant un effroi sincère :

— Je ne sais rien, mademoiselle, absolument rien. Je vous le jure. Je ne sais ce que j'ai dit ; qu'on est rentré tous ensemble ; qu'on a remonté le labyrinthe, tous ensemble ; qu'on est allé se coucher et qu'on n'a entendu aucun cri. Marius dit qu'il a entendu crier. Ça n'est pas vrai. Sur la tombe de ma mère, ça n'est pas vrai.

— Ah ! Marius a entendu crier?

— Mademoiselle sait que Marius invente, qu'il ment comme il respire, qu'il a le cerveau dérangé, que Monsieur ne le gardait que par pitié. Ces messieurs ajoutent foi aux blagues de Marius, parce que ça leur paraît plus commode ; parce qu'ils veulent que le crime ait été commis par un des serviteurs de Monsieur. Ces messieurs s'imaginent que parce qu'on est domestique et en maison, on est capable de tout. Mais nous les valons, et si on voulait chercher et parler, on pourrait, en fouillant leur passé et quelquefois leur présent, ainsi que ceux des messieurs de la police, révéler bien des choses pas propres.

— Il ne s'agit pas de cela, ni de juger actuellement les autres, reprit sévèrement Célestine Goneret. Vous étiez la servante-maîtresse de mon malheureux frère, sa confidente, sa garde-malade, sa secrétaire, que sais-je encore. Il n'avait aucun secret pour vous.

— Ni pour Élodie, ni pour Tullie, ni pour...

— Assez, Julie, vous aggravez votre cas. Respectez celui qui ne peut plus se défendre. Donc, il est impossible que vous n'ayez ni une vue, ni un soupçon, ni une conjecture capable d'éclairer M. Désarnaud. Je vous somme de vous confier à moi.

— Je répète à mademoiselle, fit la jeune fille d'un ton froid, que cet assassinat vient du dehors, qu'il a été commis par quelqu'un d'étranger à la maison, par quelqu'un qui s'était introduit, je ne sais comment, dans la maison.

Voyant qu'elle ne tirerait rien de cette entêtée menteuse, Célestine Goneret conclut :

— C'est bien, allez-vous-en. Envoyez-moi le garde Estancelin.

Elle avait confiance en lui plus qu'en tout autre et ne se doutait nullement de sa liaison avec Élodie Passetière, ni des bizarreries de son imagination.

Célestine Goneret retourna le garde sur toutes les faces, le chapitra, l'adjura, le menaça de le renvoyer, lui promit de l'augmenter,

s'adressa à son intelligence, compliquée, mais rudimentaire, à ses bons sentiments, dont la plupart étaient moisis ou pourris, à sa religion qui était absente, à son honneur, plutôt somnolent. Elle n'en tira rien que quelques phrases stéréotypées. Elle s'aperçut qu'elle avait surestimé Estancelin, et, dépitée, redescendit vers les magistrats.

— Bonjour, Désarnaud ; bonjour, substitut ; bonjour, docteurs (j'aurai à vous parler, Reverchot) ; bonjour, messieurs de la police. Je vous remercie bien sincèrement de ce que vous faites pour mon pauvre frère ; et, si je puis vous être de quelque utilité, je n'ai pas besoin d'ajouter que je suis à votre entière disposition.

Les « messieurs » sortaient de table, congestionnés, trouvant bonne la cuisine de Gantaume et pittoresque la maison du crime. La richesse et la fermeté de Mlle Goneret leur en imposaient ; ils connaissaient son influence auprès de Loyassat, maire, député, ministre ; ils s'épuisaient en courbettes, en salamalecs, en condoléances. Quincarnon, de digestion optimiste, affirma « qu'on arriverait ». Edmond opina de même, gavé de champignons à la crème et de poularde, qui lui faisaient trouver moins amère la sale corvée. La conversation vint sur le danger des indiscrétions de presse possibles et l'attitude du *Pince-sans-rire*, où l'on annonçait, comme imminente, une campagne du maître chanteur Cavalcat.

— Ça, ce serait la tuile, dit Maufre. Si Cavalcat s'en mêle, nous allons voir couler un fleuve de boue, qui annihilera, à mesure, tous nos efforts :

— Comment, fit Célestine Goneret, une pareille crapule, aussi notoire, vous, arrête, vous hauts magistrats, vous donne de la tablature, comme on dit à Bourg-en-Bresse, et vous ne le coffrez pas, ce monsieur, afin de l'empêcher de nuire !

— Quelle pusillanimité ! renchérit Reverchot. Ces maîtres chanteurs ne sont forts que de la faiblesse des défenseurs de la société. Oh ! que ne suis-je à votre place, messieurs, pour purger la ville de Lyon du *Pince sans rire*, de son directeur et de ses faméliques rédacteurs.

Quincarnon sourit : il y aurait un moyen plus simple de faire taire Cavalcat et sa bande. Ce serait de charger M. le chef de la Sûreté Clavisse, ici présent, d'arroser cette plate-bande dégoûtante, mais redoutable, avec les précautions d'usage.

— A votre disposition, fit Clavisse, qui opérait, en pareil cas, un prélèvement sérieux sur le prix du silence, puis, au bout de quelques semaines, remettait le « musicien » en mouvement, et faisait ainsi doubler, puis tripler la dose. Mais le procureur Maufre fit

une moue de désapprobation, qui plissa sa figure glabre et compréhensive.

— Mauvais système en vérité! En arrosant un gaillard comme Cavalcat, même par l'intermédiaire de M. Clavisse, dont nous apprécions tous le doigté et l'énergie, on s'expose à un autre danger, qui est le chantage au second degré, sur la remise d'argent destinée à faire cesser le chantage. Mademoiselle, un seul homme est capable de faire taire Cavalcat, s'il le veut, et c'est votre ami et camarade d'enfance, M. le député-maire Loyassat.

Bien qu'ennemie des lois laïques, Mlle Goneret donnait, chaque année, une très forte somme pour les écoles officielles de la ville de Lyon et une autre somme pour la police municipale. Loyassat mettait une coquetterie à l'accueillir comme une bienfaitrice et il allait, une fois l'an, lui l'anticlérical modèle, dîner, en sa compagnie, chez les sœurs de la Contrition, qui l'avaient soigné pendant sa fièvre typhoïde, contractée à l'Exposition de Milan, avant la guerre. Ce repas rituel permettait aux personnes bien pensantes de la bourgeoisie lyonnaise de voter pour Loyassat, les amis de Loyassat, la liste de Loyassat, bien que le programme radical fût identique, pour la forme et le fond, au programme socialiste-révolutionnaire. Mais un raisonnement aussi simple échappe à la compréhension des libéraux, éternels gribouilles du suffrage universel.

— S'il en est ainsi, j'irai voir Loyassat et lui parler dès demain... déclara Mlle Goneret.

Elle prit dans un coin Reverchot :

— Docteur, que pensez-vous de tout ceci, et les choses se passent-elles, à votre avis, correctement? Je suis, je l'avoue, un peu troublée de ce que je vois et de ce que j'entends.

Le naïf Reverchot prit son air solennel et malin :

— Ma chère amie, ce n'est pas le lieu de vous donner ici des explications. Ces messieurs me paraissent bien décidés à mener à fond leur enquête. Mais ils semblent assez mal secondés. Il y a là notamment un sieur Edmond, qui ne me revient guère. Tranquillisez-vous, j'assisterai à l'autopsie et ne laisserai pas le zèle refroidir. J'aimais Goneret comme un frère. Je n'aurai de cesse qu'il soit vengé.

Rassurée par ce colloque à voix basse, mais dont le sens n'avait échappé à personne, la vieille fille se mit à la disposition des magistrats pour le fameux examen des lieux, qui ne devait plus être retardé. Ordre fut donné à Sautenier de convoquer à nouveau tous les serviteurs de la Pocholle, qui avaient participé à la soirée tragique. Ils devaient se tenir à proximité de la porte, au bas du labyrinthe, afin qu'on pût avoir recours à leur témoignage, en cas de besoin.

Comme on passait de la salle à manger sur le perron, un individu robuste d'allures, corseté, au visage souriant, aux cheveux blonds foisonnants partagés par une raie, au regard faux, sous le lorgnon, à la dentition mauvaise, écarta les inspecteurs, qui s'effacèrent, et s'avança délibérément vers Maufre :

— Monsieur le procureur, je suis bien vôtre. Veuillez me présenter à Mlle Goneret, je vous prie.

C'était Cavalcat en personne qui, ne voulant pas laisser échapper la bonne histoire, prenait le taureau par les cornes. Depuis longtemps il avait toute honte bue et traitait « les affaires » directement. Quand le *Pince-sans-rire* ne suffisait pas, il procédait, vis-à-vis des victimes de ses chantages, par des campagnes d'affiches diffamatoires que payaient des richards tarés et que la police respectait. Sa qualité d'ancien indicateur « mondain » de Paris valait à Cavalcat une situation enviée et privilégiée auprès des pauvres hères de la Sûreté lyonnaise. Bien qu'il eût été disqualifié plusieurs fois, il fréquentait les cercles d'escrime et jouait volontiers les spadassins, en dépit de deux condamnations infamantes en police correctionnelle, pour escroquerie et extorsion de fonds, ou, comme on dit, de deux « parquets ».

— Mademoiselle, je vous présente M. Cavalcat, fit Maufre, pris au dépourvu.

Il ajouta :

— M. Cavalcat est le directeur du *Pince-sans-rire.*

— Je sais, je sais, répliqua Célestine Goneret, sans tendre la main au « mondain ». Monsieur, vous nous excuserez de vous quitter brusquement, mais le secret est indispensable au succès des recherches en cours. C'est une mesure générale et qui ne saurait vous offusquer en rien. Procureur, donnez-moi le bras...

Cavalcat crut devoir insister :

— Mademoiselle, je serais très désireux d'avoir, le plus tôt possible, un entretien avec vous.

— Cela m'est impossible actuellement, monsieur, et vous en comprenez aisément la raison.

— Mademoiselle, vous avez tort, reprit le drôle d'une voix sifflante. La presse est importante dans une telle affaire. Ces messieurs vous diront qu'il convient de la ménager.

Son œil de bandit était devenu menaçant. Reverchot alors intervint, coiffé de son invraisemblable chapeau haut de forme :

— Fichez-moi le camp, vous, et tout de suite.

— Comment avez-vous dit, monsieur?

— J'ai dit : fichez-moi le camp, et au trot. Je suis le médecin et

l'ami du défunt, le professeur Reverchot, de la Faculté de Lyon. Si vous n'êtes pas content, vous viendrez me le dire.

L'inspecteur Sautenier fit mine de contenir son compère Cavalcat, qui faisait mine de se jeter en avant. Il était visiblement extrêmement lâche et partit en proférant de vagues menaces. Mais le dos irrité du maître chanteur indiquait suffisamment qu'il ne renoncerait pas à tirer parti d'une aussi magnifique histoire.

Remis d'une alarme si chaude, les magistrats et les policiers, accompagnés de Mlle Goneret et de Reverchot, descendirent le long des allées du labyrinthe, avec lenteur, examinant attentivement le sol, le sable, les branches inférieures des arbres, pénétrant dans les taillis, s'appelant pour juger de la distance et de la portée de la voix. Désarnaud cherchait le moindre indice, le moindre vestige qui lui permît d'asseoir une certitude sur la présence d'un inconnu dans cette partie reculée du parc. On arriva ainsi, après quelques détours, à l'endroit où se trouvait le corps quand Stafford l'avait découvert, et où se remarquaient des traces de lutte. Là, le juge d'instruction s'accroupit, puis se mit à quatre pattes, puis se renversa sur le dos, se retourna sur le côté, ainsi qu'au cours d'une prise avec un adversaire invisible. Sautenier et les inspecteurs, placés à l'autre extrémité du dédale, contrôlaient la direction et la qualité des bruits de froissement et de bonds qui pouvaient leur parvenir. Mais ceux-ci étaient indistincts. En l'absence du chef de l'identité judiciaire, son second rechercha les appuis de bottes sur le sol foulé. Il ne démêla rien de net, la terre ayant été remuée, depuis, par ceux qui avaient transporté le cadavre. Enfin, Marius, fier de son importance, sous sa pyramide de cheveux ébouriffés, dut indiquer approximativement l'endroit du taillis où il avait perçu une silhouette d'homme. C'était à une trentaine de mètres du lieu du crime, dans un enchevêtrement de lianes, de buis géants et d'ormes très anciens et touffus.

— Tiens, une branche de buis cassé et fraîchement cassée ! s'écria Quincarnon. Et en voici deux autres, ajouta-t-il avec un accent de triomphe... Le meurtrier s'est sauvé par la pente qui aboutit aux haies de Paquet-Vian.

Magistrats et policiers accoururent, suivis de Reverchot et de Mlle Goneret. Ces buis magnifiques et dont la croissance exceptionnelle annonçait bien trois siècles de libre développement, étaient une des curiosités du parc de la Pocholle, ainsi que la double révolution circulaire des allées. En observant les lieux avec plus d'attention, Quincarnon décela encore une demi-douzaine de ruptures des longs rameaux, fragiles comme verre, porteurs de folioles vernissées, que célébrèrent Virgile et Ronsard. Ces ruptures marquaient le passage

d'un homme d'assez haute taille et correspondaient à des tassements de lianes dessinant une sorte de zigzag. Logiquement, on eût dû relever, leur faisant suite sur le sable de l'allée, des traces de pas. Mais le cailloutis, dur et serré, n'avait recueilli aucune empreinte. L'inconnu avait-il tourné par un chemin de traverse et était-il remonté sur les murs d'enceinte, ou avait-il continué vers la seule issue qui n'exigeait pas le franchissement de ceux-ci : le fossé égoutier et les masures de Paquet-Vian et de la montée des Abyssins. La première alternative ne laissait guère d'espoir aux chercheurs. La seconde, au contraire, limitait le champ des investigations. En vertu de ce raisonnement solide, toute la troupe, accompagnée de Marius, se dirigea vers la première haie et le fossé égoutier. Après un quart d'heure d'examen, un affaissement apparent de la haie d'épinevinette fit de l'hypothèse une réalité. L'inconnu avait passé là, en un ou deux bonds qui révélaient une agilité exceptionnelle, déchaussé une pierre d'angle du fossé d'écoulement et laissé sa trace correspondante, dans la seconde haie, moins nettement, il est vrai, que dans la première. Marius était de plus en plus affirmatif : il avait aperçu la silhouette quelque temps, quelques minutes peut-être, après avoir entendu le cri. Ces indices, déjà cohérents, furent aussitôt communiqués au groupe proche des serviteurs par les gens de police ; et voilà que le cuisinier Gantaume déclara se rappeler, à la réflexion, qu'en effet, il y avait là, à un moment donné, un cri rauque qu'il avait pris pour celui d'un oiseau de nuit. Ce souvenir réveilla celui de Tullie Moneuse, laquelle vint à son tour appuyer le témoignage, d'abord méprisé et rejeté du jeune Marius.

— Il en est toujours ainsi, vi m'dame, vi m'dame, expliquait Clavisse à Mlle Goneret. Les personnes ne se déboutonnent que quand l'une d'elles a donné le mouvement. Vous verrez, vi m'dame, que, d'ici quelques jours, tous auront entendu le même cri que le gosse.

— Procureur, dit à Maufre Célestine Goneret très intéressée, vous ferez savoir au personnel qu'une prime de cinquante mille francs est promise à quiconque fournira le premier renseignement décisif quant à l'assassin.

— Le règlement de la police de Sûreté ne me permet pas de faire cette commission, mademoiselle. Néanmoins, quand les recherches auront abouti, le principe d'une récompense octroyée par vous sera parfaitement admis.

Désarnaud s'approcha :

— Je pense que nous avons maintenant, grâce à M. le substitut Quincarnon, une piste sérieuse. Il s'agit de ne pas la brûler, ni la

brouiller. Avant de pousser plus avant, la première chose à faire est d'interroger tous les habitants de la rue Paquet-Vian (ils ne sont pas plus d'une trentaine, à vue de nez), et de faire simultanément, sur chacun d'eux, une enquête discrète, mais approfondie. Le personnel de la Pocholle, que cette nouvelle orientation semble exonérer de soupçons fâcheux — tout au moins quant à l'exécution même du crime — peut nous seconder utilement dans cette recherche...

Le lendemain matin, Célestine Goneret se présentait, place Bellecour, au domicile particulier de Loyassat, député et maire de Lyon, ancien ministre, à qui elle avait fait demander un rendez-vous par téléphone. Un ciel de lin, lamé de rayons alternatifs d'or et d'argent, comme on n'en voit que dans cette ville splendide, si calomniée, prétendue à tort brumeuse et morne, alors que l'été et même l'automne y resplendissent plus que partout ailleurs, une coupole de prière et d'espérance était au-dessus de Fourvières. Les pentes boisées de la basilique dévalaient vers les hautes maisons grises, d'allure italienne, groupées autour de Saint-Jean.

Loyassat était un homme d'une cinquantaine d'années, de visage plein, avec un nez large, ouvert, sensuel, un beau front, des yeux vifs, rapidement étonnés, mécontents, ou joyeux, les cheveux drus, le menton glabre, et prompt en ses mouvements, malgré sa corpulence. C'était un fin lettré, un écrivain de race, fleurant le terroir, connaissant à fond le passé de la vieille cité entre Saône et Rhône, voluptueux dans le bon sens du mot, en dépit d'une allure assez épaisse, éloquent et même entraînant, chaleureux, affirmatif, démagogue en diable, pas fier, dénué de grossièreté, d'une ambition rude, et agréable à tout venant. Son sens politique était lourd, parlementarisé, électoral et, bien que philosophard et humanitariste, incapable de vues d'ensemble. Il administrait bien la ville, enjôlait le conseil municipal, donnait des gages aux socialistes et des promesses vaines aux libéraux. Mais il avait un gros défaut, et qu'il prenait pour une habileté, ainsi que beaucoup de ses pareils. Il était menteur, niait des propos qu'il avait tenus, les démarches qu'il avait effectuées, les engagements qu'il avait pris. D'un entretien avec ce garçon bien doué, vivant et décevant, on sortait enchanté et souvent conquis. Les jours passaient et l'on pouvait constater que Loyassat, non seulement n'avait pas tenu sa parole, mais avait fait exactement le contraire de ce qu'il avait juré de faire. Il vivait ainsi, dans le privé et sur le Forum, au milieu d'un cercle double et concentrique d'ondes centripètes, qui lui apportaient de la sympathie, et d'ondes centrifuges chargées de désillusions et de rancœur. Sa bravoure morale était médiocre, sa bravoure

physique intermittente. Un concitoyen spirituel l'avait baptisé : « un foyer qui ne chauffe pas ».

Célestine Goneret, peu psychologue et loyale, prenait Loyassat pour un brave type, gagné aux marottes socialistes, mais de cœur droit et dont la parole valait de l'or. La porte s'ouvrit, il entra dans un confortable pyjama de couleur puce, avec un air de condoléance :

— Hé ! ma pauvre chère amie, quel affreux malheur ! En ce moment même, vous avez une lettre de moi, à Bourg, — il prononçait comme les Bressans, « Bourque », — où je vous plains, de tout mon cœur, et pour la mort de votre excellent frère qui était un de mes meilleurs administrés, et pour les circonstances tragiques de cette mort. J'ajoutais, à l'expression de ma douloureuse sympathie, l'offre, bien sincère, de tous les services, menus et autres, que je pourrais vous rendre en cette occasion. Mon temps, ma voiture, mes serviteurs sont à vous. Êtes-vous contente de Désarnaud, de Maufre, de Quincarnon, de Clavisse? Connaissez-vous l'assassin, ou les assassins, de votre cher frère?

Il avait parlé avec une volubilité telle qu'il avait été impossible à Célestine de placer un mot. Cependant, il l'avait prise par les deux mains et fait asseoir sur un canapé de style, à ses côtés. L'émotion de sa voix chaude, la moiteur de son nez, de ses tempes et de ses paumes, la brièveté de son souffle, tout indiquait une émotion intense, que M. le député-maire éprouvait en effet. La vieille fille retrouvait le bon copain, le gentil camarade de la Tête d'Or et elle l'aurait volontiers embrassé. Mais elle avait hâte d'en venir à l'objet principal de sa visite.

— Mon cher ami, je ne saurais vous dire à quel point votre accueil me touche ! Eh bien, oui, j'ai besoin de vous. Non pour stimuler les magistrats, qui me semblent attelés à leur besogne, avec le désir d'aboutir, du moins en ce qui concerne Maufre, Désarnaud et Quincarnon...

— Désarnaud est épatant. C'est un homme de bronze. Ils n'en ont pas à Paris un seul qui le vaille. Quel flair, et quelle prudence !

— ... Mais pour défendre l'instruction commençante, et déjà fructueuse contre les indiscrétions de la presse locale et notamment de l'affreux *Pince-sans-rire* et de son directeur Cavalcat.

— Cavalcat, mais j'en fais mon affaire ! C'est une de ces bonnes petites fripouilles, intermédiaires entre le chantage et la police, comme il en flotte quelques douzaines à Paris et à Lyon, dans les eaux troubles de la société. Soyez tranquille, il ne bronchera pas. Avez-vous déjà à vous plaindre de lui? Je vois ce que c'est ; il se

sera dit : « Goneret le teinturier assassiné !... bonne affaire... la famille désire le silence... or le silence est d'or... nous aurons de l'or en échange de ce silence que nous troublerons, par la suite, à notre gré... »

Surtout, ma bonne amie, je vous en supplie, pas un sou à ce maître chanteur ! Pas la moindre faiblesse ; vous seriez perdue. Laissez-moi me charger de le mettre en poudre.

— C'est qu'il s'est passé hier, à ce sujet, à la Pocholle, un incident désagréable et qui m'a décidé à venir vous trouver dès ce matin.

Célestine raconta la visite intempestive de Cavalcat, son insistance indécente, l'intervention brutale de Reverchot. Les sorties du célèbre professeur, ses manies, son chapeau haut de forme, faisaient partie de la chronique lyonnaise et mettaient en joie Loyassat, qui y voyait avec raison une continuation des incomparables comédies classiques de Chignol, où apparaît le pittoresque lyonnais. Il se fit raconter par le menu l'apostrophe du savant, la retraite rageuse du sémillant escrimeur et policier « mondain », la stupeur terrifiée des magistrats, qui auraient eu cent raisons pour une de mettre la main au collet du « musicien ».

— Ce sont des froussards, ces hommes de loi, ma chère amie, de simples froussards, comme les généraux, les maréchaux, les académiciens, et aussi pas mal de politicars. Vous pensez si je les connais ! Quand je suis arrivé à la chancellerie, après la chute du cabinet modéré et ma réélection triomphale, ceux-là même qui, six mois auparavant, me déclaraient passible de la Haute-Cour, et notamment le procureur général Merge, assiégeaient mon antichambre et demandaient à porter mes valises, et à épousseter mon bureau. Il n'y avait pas une audience de procès, touchant de près ou de loin à la politique, au palais de justice, que le parquet ne me téléphonât, pour me demander ce que j'en pensais et quel devait être le sens du jugement, ou de l'arrêt, ou du verdict. On se plaint qu'il n'y ait plus de domestiques... mais dans les uniformes, dans les toges, les robes, et les habits verts, on peut tailler de superbes livrées, broder des chamarrures étonnantes. Ah ! ma bonne Célestine, qu'ils ont de la chance ceux qui n'ont pas sondé la bassesse, la vilenie humaine, du haut des postes d'État !

Ce ton rassurait la visiteuse. Elle était certaine, maintenant, que, sous l'impulsion de son tout-puissant ami, l'instruction allait marcher rondement, que la méchante petite presse se tiendrait tranquille, et que justice serait faite. La reconnaissance emplissait ses regards humides et son cœur.

— Écoutez, ma chère petite, — Loyassat accentuait à mesure le

ton protecteur, — je vais mander immédiatement Cavalcat. Je lui laverai la tête d'importance, et lui donnerai le choix entre l'obéissance passive et la prison. En même temps, j'avertirai Maufre, Clavisse et l'inspecteur Sautenier, qui ont certainement un fameux dossier concernant la bande — car c'est une vraie bande — du *Pince-sans-rire.* Aussi bien il est temps de purger la ville de Lyon de cette engeance, presque plus ignoble que celle de Paris.

L'affaire ainsi réglée, le grand chef de la politique de gauche, demeuré homme de lettres et homme de goût, et qui croyait Célestine Goneret aussi calée en beaux livres et en beaux objets que son richissime frère, alla chercher, dans sa bibliothèque, un exemplaire des *Grands Procès de la ville de Lyon*, par Godefroy de la Mouillemouillard, édition première de 1721, avec les estampes originales de Fare-Saint-Beurré. De ses gros doigts de marchand de vin soignés il tournait les pages une à une, montrant à la dévote un peu effarée des physionomies d'empoisonneurs et d'assassins, d'étrangleurs et de dépeceurs, accompagnées de notices crues. Loyassat avait acheté cet ouvrage, devenu introuvable, à une brocanteuse du marché de la ferraille de Saint-Rambert pour une somme de quatre cents francs-papier. Il en valait mille fois plus, au dire de tous les bibliophiles et marchands de livres de Paris et de Lyon.

— Gougy m'en offre cinquante mille francs, et Barthou cinquante mille cinq cents. Mais, attendez, ce n'est pas tout. Ce petit fauteuil d'Aubusson, et authentique, que vous voyez là, je l'ai payé cent vingt-cinq francs à un fourgat de la rue Lanterne, et Mme Loyassat, qui s'y connaît, l'estime au-dessus de soixante mille.

Célestine Gonneret, qui, elle, n'y connaissait rien, à l'inverse de la jeune Mme Loyassat, feignait de s'ébahir sur les extraordinaires aubaines du bienfaiteur et vitupérateur attendri. A deux reprises différentes déjà, une de ces servantes de famille, pareilles à des sœurs de charité, pâles et sans rides et sans âge, comme on n'en rencontre qu'à Lyon, était venue avertir son maître que tel ou tel demandait à la voir. La vieille demoiselle prit son courage à deux mains, en dépit de la timidité qui l'envahissait comme une marée, à mesure que M. le maire devenait plus confiant et plus cordial : « Mon cher ami »...

— Appelez-moi Jérôme, je vous en prie, ma bonne Célestine, comme autrefois.

— Je n'oserais mie... Mon cher Jérôme, vous m'avez acueillie avec tant de bonté et d'affection que je voudrais qu'il demeurât ici un souvenir de cette matinée. Laissez-moi vous envoyer, en mémoire de mon frère, le portrait de Bonnat qui se trouve chez moi

et qui, de l'avis général, est une espèce de chef-d'œuvre. Nulle part. il ne sera mieux que chez vous, qui aimez les arts et les lettres.

Loyassat connaissait cette invraisemblable croûte, pire encore que les atroces bitumades du barbouilleur auquel on doit *Renan sur son pot*, et Victor Hugo, vidé de toute vie et de tout talent, et pareil à un vieux marchand de marrons endimanché. La pensée d'avoir désormais en face de lui la bobine peu expressive de Goneret, trempée dans ce jus bonnatique, le remplissait d'une rigolade terrifiée. Mais impossible de se dérober. Il remercia avec componction la donatrice, qui se retira sur la promesse d'une très prochaine visite de Mme Loyassat, chose dont le volage mari n'avait cure.

Une heure après cette entrevue mémorable, Cavalcat, directeur du *Pince-sans-rire*, était introduit par mégarde dans une petite pièce attenante au cabinet de Loyassat ; car d'autres personnes attendaient leur tour au salon. Le député-maire, fort négligent, avait laissé sur la cheminée une enveloppe ouverte, contenant une coupure de cent livres sterling, et un billet, adressé à une petite amie, nommée sur l'enveloppe. Cavalcat, sans hésiter, fourra la lettre dans sa poche, après avoir retenu le nom de la destinataire et laissa l'enveloppe et le billet. Quelques minutes après, il bénéficiait d'un tour de faveur et pénétrait auprès de Loyassat, qui avait allumé sa pipe. Les deux hommes, anciens copains du *Lyon démocrate*, se tutoyaient et se tapaient à l'occasion sur le ventre.

— Écoute, mon petit, fit Loyassat avec sa cordialité habituelle, je t'ai fait venir pour te demander de parler le moins possible, dans ton papier, de l'affaire Goneret et de Mlle Goneret. Tu m'obligeras, en agissant ainsi.

— Trop tard, cher ami, répliqua énergiquement le maître chanteur, avec un sourire du lorgnon qui en disait long, j'ai été insulté hier, à la Pocholle, par cette bourrique de Reverchot, alors que je venais aux informations, comme il est de mon métier de le faire, et la femme Goneret a ajouté sa grossièreté de harengère à celle de son Reverchot...

— Comment, de son Reverchot !... Quelle est cette blague? Mais tu déménages, ma parole !

— Je sais ce que je fais. La liaison de la femme Goneret et de Reverchot, le gâteux de Faculté, sera demain la fable de Lyon. Ils verront de quel bois je me chauffe. J'ai déjà, sur les agissements commerciaux de la maison Goneret, un dossier qui se porte bien. Je le compléterai sans tarder. Ces gens-là, depuis dix ans, ne déclarent pas à l'impôt le centième de leurs immenses revenus. Partageriez-vous, par hasard?

L'insolence calculée du misérable était enrobée d'un accent blagueur, qui permettait de ne pas la relever. Cependant Loyassat sentit la menace et, n'ayant du côté de la probité matérielle rien à se reprocher, mit aussitôt son nez en bataille et sa pipe sur le bord de son bureau :

— Que voulez-vous dire?

Il avait abandonné à dessein le tutoiement, qui devient vil avec un interlocuteur vil, et compromettant avec un interlocuteur malhonnête.

— Je ne veux dire que ce que je dis. Je n'ai aucun ordre, aucune recommandation, ni même aucun conseil à recevoir de vous, monsieur le député-maire.

— En êtes-vous bien sûr, et avez-vous oublié que je vous ai épargné, il n'y a pas plus d'un mois, une *nouvelle* poursuite en escroquerie?

Le bellâtre Cavalcat, à ces mots, retira son lorgnon, l'essuya, et d'un ton onctueux, crémeux, qui avait l'air d'une carie du langage :

— Avez-vous oublié, à votre tour, que ce service réel était la contre-partie d'un autre service, concernant votre conduite privée?

Le député devint rouge à la fois de colère et de respect humain. Il aurait voulu calotter et jeter dehors ce sale maître chanteur. Mais il prévoyait la série d'embêtements qui résulteraient pour lui de cette satisfaction immédiate des nerfs et, à l'aplomb du directeur du *Pince-sans-rire*, il conjecturait encore un autre traquenard :

— Soyons pratiques, mon cher Cavalcat. Vous avez besoin de mon indulgence et vous n'ignorez pas qu'un mot de moi peut vous rendre votre métier — j'entends votre métier de journaliste et d'afficheur — impossible. De mon côté, j'ai besoin de remplir paisiblement ma fonction municipale, sans m'user dans des querelles niaises. Foi de Loyassat, si vous ne traitez et commentez l'affaire Goneret — dont vous ne pouvez pas évidemment ne pas parler — que dans les limites d'une polémique courante, je vous revaudrai cela amplement.

— De quelle manière?

— En fermant les yeux. Vous me comprenez?

— Non, je ne comprends pas.

— Sur les circonstances de l'affaire Balleteau.

C'était une histoire d'extorsion de fonds, où Cavalcat se trouvait gravement compromis et qui allait aboutir à un non-lieu, dans un autre cabinet que celui de Désarnaud, sur l'intervention personnelle de Loyassat.

— J'ai déjà droit à ce non-lieu. Il m'est dû. Il est presque acquis. Je ne vois donc là aucun privilège, ni avantage correspondant au

sacrifice que représente pour moi l'abandon de l'affaire Goneret. En revanche, connaissez-vous, mon cher confrère... avez-vous entendu parler de l'affaire d'Arian?

D'Arian était le nom de guerre de la demoiselle à qui Loyassat envoyait cent livres. En entendant ces paroles, il se rappela son oubli et plantant là le « musicien » du *Pince-sans-rire*, courut dans la petite pièce où il retrouva l'enveloppe, le billet de cent livres, mais ne retrouva pas — et pour cause — la lettre jointe. Quand il revint, les poings serrés, dans son cabinet, Cavalcat avait disparu.

— Je suis refait, se dit le politicien. Bah! le mot de moi que ce coquin a dans sa poche, et qu'il m'a volé, n'est pas bien compromettant. Quelle audace, tout de même! Cette pauvre Célestine Goneret est singulièrement encombrante et, si je m'allais douter du but de sa démarche, je ne l'aurais certainement pas reçue. Tant d'embêtements contre un Bonnat!

Il alla à son téléphone :

— Allo, ici, la mairie; M. Loyassat en personne; donnez-moi, mademoiselle Sylvie, le plus vite possible, M. le procureur de la République, fil spécial.

Il était aimé du personnel, en raison de sa familiarité et de sa pipe. Une minute après, il avait le haut magistrat :

— Allo, c'est vous, Maufre?... Oui, je reconnais votre voix. Ici Loyassat. Quoi de nouveau quant à la Pocholle? Vous reconnaissez bien ma voix. Allo, oui, parfait... excellent.

— L'autopsie vient d'avoir lieu, en présence de Reverchot. Elle n'a rien donné de saillant. Fracture classique du corps. Ecchymoses déjà constatées. Fracture du tibia déjà constatée. Mais nous tenons un filon intéressant.

— Tant mieux, tant mieux. Dites donc, sort d'ici un vil personnage que vous connaissez, que Reverchot a bousculé hier, qui dirige un petit papier assez infect... vous voyez qui je veux dire. Ne prononçons aucun nom... Naturellement, cher ami. Eh bien, voulez-vous me faire communiquer d'urgence, par les services compétents, tous les dossiers, je dis *tous*, de cet individu. Hein, quoi? Sautenier m'apportera cela ce soir... ici, à mon domicile; bien, merci.

Loyassat se doutait vaguement de la connivence et collusion occulte de Clavisse, de Sautenier et de leur indicateur du *Pince-sans-rire*. Il ignorait le rôle de Gantaume et de Julie Loisel auprès de la Sûreté lyonnaise. Il soupçonnait ces intrigues ténébreuses qui se nouent entre la police dite « mondaine » et les indicateurs au service de celle-ci, qui vont du cuisinier et du chasseur au diplomate, au monsieur de..., au salonnard, en passant par les chefs et sous-chefs

de cabinet, les dactylos et les garçons de bureau. Chaque fois qu'à l'occasion d'un crime mystérieux, qui sollicite vivement la curiosité publique, on voit l'instruction se perdre dans les sables, le juge errer entre des hypothèses variées, au milieu de commentaires hostiles à la mémoire de la victime ou de ses proches, les témoignages se contredire, s'affaiblir progressivement, puis un à un s'enfoncer dans la brume, s'estomper et disparaître, on peut être sûr que, d'une façon ou d'une autre, la police est mêlée à ce crime, un indicateur compromis, un arcane redoutable frôlé. Ce qui caractérise ce genre de forfaits et l'impunité dont ils jouissent au milieu de complications et de calomnies sans nombre, c'est l'entente, c'est le concert entre les membres d'une maffia, qui recrute ses adhérents dans tous les membres de la société. La concordance des faux témoignages et des fausses nouvelles de presse concernant ces faux témoignages, fait partie de la même basse industrie, qui a ses bureaux, ses compères, ses experts patentés, et procède, à tous les échelons, par le chantage.

La société, à Paris, sauf quelques enclaves demeurées saines, est, depuis la guerre, à la fois bouleversée et hésitante. Une population à peu près privée de directions spirituelles, n'ayant pour toutes directions intellectuelles que les âneries d'une presse servile, s'y débat dans la préoccupation unique de l'argent à conserver ou à gagner. A la fois faiblement défendu par les institutions décriées et croulantes, et gavé des dernières ressources de la nation, l'État est dans la situation d'un archimillionnaire qui n'aurait ni portes ni fenêtres et serait à la merci des passants. D'où le ravage — de haut en bas d'une telle société et d'un tel État — d'une organisation comme celle de la politique, immuable tandis que les cabinets et les ministères changent, recrutée à la diable, appuyée sur la police des jeux et la police des mœurs, dénuée de toute espèce de scrupule, prête au cambriolage, au chantage et au crime.

A Lyon, ville secrète, la société universitaire, la société aristocratique et polie, la société des affaires et notamment de la soie, forment autant de compartiments privés de tout autre moyen de communication, de courroies de transmission que le prêtre et le médecin, qui, professionnellement, se taisent et gardent ce qui leur est confié. Les clôtures morales sont aussi infranchissables que les murs des somptueuses villas de la banlieue lyonnaise ; et nul ne peut se vanter de connaître la cité hermétique. Ceci rendait le métier de Clavisse, de Cavalcat, de Sautenier et de leurs pareils, à la fois fructueux, en cas de réussite, et généralement difficile. Les aubaines étaient rares, mais si elles se présentaient, ainsi que dans l'affaire Goneret, d'un rendement fameux. Cela, d'autant plus qu'à Lyon, plus cyniquement

encore qu'à Paris, deux classes distinctes étaient fondées sur les ravages de l'inflation et la pénurie de l'argent : l'une qui vivait cachée, mais opulente sous le régime de la livre et du dollar ; l'autre, plus nombreuse, retranchée, — avec des francs, chaque jour diminués de valeur dans la poche, — sur son îlot de pain, chaque jour rétréci.

Désarnaud s'était trompé en deçà, dans ses calculs, quant au nombre des habitants de Paquet-Vian. Ils étaient exactement soixante-deux, dont vingt et un enfants d'un an à quinze ans. Soit quarante et une enquêtes en perspective. Il y avait huit purotins — dont trois à examiner de près — à la montée, ou ruelle des Abyssins. Les policiers se répartirent le travail, qui commença aussitôt. La plupart des personnes auxquelles ils s'adressèrent et qui étaient des ouvriers et des ouvrières des manufactures et fabriques de Lyon et de sa banlieue, allant le matin à leur travail et revenant le soir, déclarèrent n'avoir rien remarqué de spécial dans la nuit du crime, ni le matin qui avait suivi. Quand arriva le tour de Jean Vêtu, gardien de nuit au *Fil d'argent*, où les meilleurs renseignements furent fournis sur son compte, les questions posées furent de pure forme. Le maître et compagnon de Jean Vêtu, M. Notredame, chef-surveillant dans la même fabrique, et hautement estimé de ses patrons, expliqua qu'il était allé, dans la soirée, regarder le bouquet du feu d'artifice au sommet de la pente des Abyssins, et qu'il n'avait perçu, à aucun moment, aucun cri, ni aucune plainte, venant du labyrinthe de la Pocholle. Mais la trente-neuvième personne interrogée par Sautenier, dans l'antichambre du château, Mlle Monzin, vieille fille qui travaillait en chambre pour une bonneterie de la rue Auguste-Comte, expliqua qu'elle avait aperçu « de très bonne heure du matin », de sa fenêtre du troisième étage du numéro 11 de Paquet-Vian, « un monsieur âgé et bien mis qui se trouvait entre les deux haies, ou après la seconde haie du fossé égoutier — elle ne se rappelait plus exactement — et qui avait l'air de se cacher ».

— Êtes-vous bien sûre de ce que vous racontez là?... demanda Sautenier déjà alléché.

— Absolument certaine, monsieur le commissaire.

— Vous pourriez le jurer sur la foi du serment?

Les inspecteurs, comme Sautenier, et même les véritables commissaires, comme Clavisse, usent volontiers de ce truc qui prend toujours avec les gens non au courant du code d'instruction criminelle et des conditions dans lesquelles le serment peut être exigé. Mlle Monzin leva la main droite, comme elle l'avait vu faire sur le supplément illustré du *Petit Journal*, et répondit solennellement :

— Je le jure.

— Reconnaîtriez-vous ce monsieur âgé et bien mis?

— Ah! ça, monsieur le commissaire, je ne puis dire! Dame, rendez-vous compte que je venais de me réveiller, rapport à mes lourdeurs d'estomac, et que je regardais d'en haut de la fenêtre de mon logis. L'aube du matin commençait à peine. Ce n'est que bien après que j'ai entendu le premier coq chanter.

— Vous saviez que M. Goneret était votre voisin?

— Non, monsieur; nous autres, pauvres gens, on ne connaît pas les noms des personnes si riches.

— Vous saviez que ce domaine était celui de la Pocholle?

— Non, monsieur le commissaire. Je n'en avais jamais entendu parler.

— Comment cela! C'est incroyable! Vous viviez là depuis combien de temps?

— Depuis dix ans, monsieur le commissaire.

— Vous viviez là depuis dix ans, et vous n'aviez jamais entendu parler de l'homme le plus riche et le plus bienfaisant de la ville de Lyon! Mais vous ne parliez donc à personne?

— Si, au contraire, monsieur le commissaire, je suis naturellement bavarde et je parlais, chaque jour, presque à tout venant; sauf naturellement à Audibrée.

— Qu'est-ce que cela, Audibrée?

— C'est le mendiant de Paquet-Vian, monsieur le commissaire. Il vit de rien et couche à la mazurette... un taudis qui n'a ni portes, ni fenêtres..., comme qui dirait une niche à chien. Alors personne ne lui parle, parce qu'il sent trop mauvais. Il rôde quelquefois toute la nuit.

— Tiens, tiens, se dit Sautenier, qui avait compris rapidement, à quelques mots de Clavisse, qu'il importait de détourner les soupçons du personnel de la Pocholle, j'interrogerai ce mendigot.

Il reprit avec insistance:

— Mademoiselle, rappelez vos souvenirs et tâchez de vous représenter l'allure et la figure du monsieur âgé et des mouvements qu'il a faits.

— Il a fait comme quelqu'un qui va se cacher, — la pauvre femme replia son morne visage, au nez trop grand, entre ses mains ridées, afin de mieux évoquer la récente apparition du promeneur matinal, — oui, comme quelqu'un qui cherche à ne pas être vu et je pense qu'il m'avait aperçue à mon lucarnon. C'était un monsieur qui aurait ressemblé à Victor Hugo, s'il n'y avait pas quelque chose, que je ne me rappelle pas, qui fait qu'il ne ressemblait pas à Victor Hugo.

— Vous avez connu Victor Hugo?

— Non, mais j'ai chez moi un ouvrage où il y a les hommes célèbres, le président Carnot, qui a été assassiné à Lyon, Jeanne d'Arc sur son bûcher et Victor Hugo sur un rocher.

Sautenier finit par demander à la vieille fille de le mener à sa chambre du 11, d'où l'on avait vue sur l'issue inférieure du parc, les haies et le fossé égoutier. Ceci ne fit que brouiller le témoignage. Le policier, assez découragé, mit dans un coin de sa cervelle la vision de Mlle Monzin, et se fit amener Audibrée, le mendigot puant de Paquet-Vian, qui, par hasard, n'était pas extrêmement ivre. Il y avait peu d'espoir que celui-ci pût être compromis dans le meurtre de Louis Goneret et, de nouveau, l'instruction allait se trouver ramenée dans le guêpier des indicateurs, dans la zone dangereuse de Julie Loisel et compagnie. Clavisse, Désarnaud et Maufre seraient mécontents. Or, voilà qu'à travers mille détails oiseux et vaseux, perdus dans un bafouillage intense et gluant, Audibrée se remémora un « monsieur âgé », qui avait marché sur une vieille casserole le matin du crime, dans Paquet-Vian, à l'heure même où Mlle Monzin disait avoir aperçu le sosie incomplet de Victor Hugo.

— Comment était-il fait, votre monsieur âgé?

— Comme tout le monde, morguedouille! Comme vous et moi. Il avait deux pieds et deux mains.

— Est-ce qu'il ressemblait à Victor Hugo?

Audibrée regarda l'inspecteur avec stupeur, comme un chien crotté regarde un morceau de lard à l'étal d'un boucher :

— A Victor, quoi donc?

— A Victor Hugo!

— J'connais pas ça, ni à Paquet, ni aux Abyssins, ni à Saint-Cyr. Celui-ci, s'il avait ressemblé à quelqu'un, ç'aurait été au type de Vêtu.

— Quel type de Vêtu?

— Son patron, quoi. Vêtu, c'est l'veilleur du *Fil d'argent*, et qui prend les poissons à la main. Il descend sur les bords d'la Saône, il entre dans l'eau, il s'avance en douce et en douce, et, crac, il met la main au ventre du poisson, et il le tire, comme vous et moi nous nous tirerions un morviot du nez, morguedouille! Ça, c'est un homme!

Une lueur étrange se faisait dans l'esprit de Sautenier, éclairant une sorte d'hypothèse en contre-voie, un bon chemin de garage et capable de rassurer « ces messieurs » quant au nœud de vipères, et de jolies vipères, de la Pocholle. En outre, il avait entendu parler d'une prime de cinquante mille francs, promise par Mlle Goneret, sœur du milliardaire étranglé. Il essaya de presser Audibrée.

— Était-ce ou n'était-ce pas le patron de Vêtu, qui a passé devant vous en courant et à qui vous avez adressé la parole?

— Ça, je ne puis vous le dire.

— Si l'on vous mettait en sa présence, le reconnaîtriez-vous?

Le sens de la phrase échappait au pauvre galapiat. Qu'est-ce que c'était que cette « présence »? Sautenier simplifia la question :

— Si je faisais venir ici le patron de Vêtu... vous me comprenez... et si c'était lui que vous avez vu, le reconnaîtriez-vous?

— Ça, c'est une chose qui serait à voir de voir. Comment voulez-vous que je le sache avant que la voiture soit attelée, avant que l'type soit là devant moi et habillé comme ce matin-là !

Quand Sautenier eut rendu compte à son chef direct Clavisse, à Désarnaud et à Quincarnon du résultat des interrogatoires de Mlle Monzin et d'Audibrée, tous trois, avec un soupir de soulagement, déclarèrent que la piste devait être suivie. Mais ils ne voulaient prendre aucune décision sans l'avis préalable du procureur Maufre. En effet, le bruit courait, dans Paquet-Vian et aux Abyssins, que Vêtu jouissait d'une grosse action sur les employés et les ouvrières de l'immense fabrique *Au fil d'argent*, où se recrutaient les électeurs les plus influents du bloc de gauche et de Loyassat. Il s'agissait de ne pas gaffer. L'enquête fut momentanément suspendue, jusqu'au retour du haut magistrat.

Cependant les serviteurs de la Pocholle tenaient, de leur côté, un conciliabule dans l'appartement d'Estancelin. Il y avait là Julie Loisel, Élodie Passetière, Tullie Moneuse, Gantaume, Honoré Brabant et le garde.

— Mes enfants, dit Julie Loisel, il faut que nous soyons bien persuadés que nous sommes tous solidaires dans cette affaire-là. On a des soupçons sur nous, c'est évident. La dénonciation de ce loufoque de Marius a porté et Gantaume a eu le tort, ainsi que Tullie, de confirmer le cri dans la nuit...

Gantaume et Tullie, qui reconnaissaient la supériorité tactique de Julie, dans la conduite générale de la vie, — outre qu'elle passait pour devoir hériter du patron, — baissèrent le nez, assez penauds. Julie reprit :

— Or, nous ne sommes pas coupables, ni de près ni de loin, ni responsables, en quoi que ce soit, de la mort du grigou. Mais la Célestine Goneret est une rosse fieffée ; elle a le bras long ; elle ne craint rien ; elle a dans sa manche Maufre, Loyassat, Quincarnon, toute la clique. Alors, il s'agit de nous défendre et par la bonne méthode, en rentrant dedans, en tapant les premiers.

— Oui, mais comment?... fit Gantaume, tout pâle, tandis que Brabant serrait ses énormes poings.

— Tu le demandes, toi, Gantaume ! Mais en racontant une partie

des choses que nous savons, et en les racontant à Cavalcat, le musico du *Pince-sans-rire*. Laissez-moi faire. Je me charge de faire rentrer dans le rang, en vitesse, le procureur Maufre, tout le premier, et, à sa suite, la Goneret, et Désarnaud et la compagnie. Foi de Julie Loisel, j'ai des cartouches et, en nous y mettant tous, nous aurons des bombes. Avant de marcher, j'ai voulu vous prévenir. Mais, au besoin, je marcherai seule. Est-ce convenu ainsi?

— Ça va, du moment que t'es d'avis... fit Brabant. Les autres acquiescèrent, avec les mines d'une double crainte, et quant à Julie, qu'ils redoutaient, et quant aux méthodes de Julie, que, Lyonnais eux-mêmes, ils estimaient aventureuses.

— Avant deux jours, conclut Julie, j'aurai une entrevue avec Cavalcat. N'ayez peur ! Je ne lui raconterai que ce que je voudrai bien lui raconter. Je sais que j'ai affaire, comme disait Goneret, à une crapule accomplie. Mais nous en savons assez, n'est-ce pas, des « interroges-tu », « ne m'interroges-tu pas », et des « qu'est-ce que vous faisiez à cette heure-là », et des remontrances morales de bonshommes du tribunal, qui nous serraient de près, Tullie, Élodie et moi, quand ils venaient ici boulotter les quenelles et les poulardes du grigou et boire sa cave, « ma cave réputée ». Ah ! non, ah ! non, pas ça, assez de blagues ! On est syndiqué, ou on ne l'est pas. Les ouvriers sont bien trop gourdes pour faire jamais la révolution. C'est nous, gens de maison, qui la ferons. Et ça ira, un jour, mes chattes et mes lapins, vous verrez ça, les bourgeois de Lyon à la lanterne !

— Tu es trop romantique, Julie, fit Estancelin. A part ça, je pense, en effet, qu'il faut intimider les bonshommes du palais de justice. Nous te seconderons de notre mieux...

Le procureur général Maufre, de retour, approuva entièrement le projet de suivre la piste nouvelle indiquée par Sautenier. Mais il importait auparavant de faire une enquête, au *Fil d'argent*, sur Vêtu, ses opinions et son rôle politique notamment quant à Loyassat et sur le compagnon de Vêtu. Ces renseignements une fois réunis, on marcherait rondement, et à fond.

Léon Daudet.

(A suivre.)

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

LE TOURNANT DE THOIRY

Sur la route accidentée que nous suivons depuis les Chequers, après les étapes de Londres et de Locarno, sitôt franchi le carrefour de Genève, s'est présentée l'auberge de Thoiry où MM. Briand et Stresemann ont renouvelé les agapes d'Ascona. Puis un tournant annoncé par une de ces plaques zébrées d'un Z vigoureux qui signalent une descente dangereuse. Approchez-vous et vous constaterez que ce Z est formé de lettres qui inscrivent : retraite de lord d'Abernon. Voilà le signe qui force l'attention.

Ne dites pas que ce départ était prévu d'avance, que l'inspirateur de la restauration de l'Allemagne et du rapprochement franco-allemand avait fait savoir qu'il considérerait sa tâche comme achevée après l'admission du Reich à Genève et l'entrée en vigueur des accords de Locarno, que son successeur a même été désigné en la personne de sir Reginald Lindsay qui va arriver à Berlin avec le prestige du vainqueur de Mossoul. Cela prouve simplement que l'ancien directeur de la Banque ottomane, assez échaudé naguère pour craindre l'eau froide, a vu venir le revirement de l'opinion anglaise. Il n'a pas voulu attendre de rentrer sous les sifflets.

Pour comprendre combien sa prudence a été avisée, il a suffi de lire les commentaires de la presse britannique sur l'entrevue de Thoiry et surtout sur les déclarations nationalistes de M. Stresemann qui ont suivi. Fini le beau zèle de réconciliation et de reconstitution des vaincus. Les yeux se sont ouverts. S'il n'y a pas de peuple

qui ait moins d'avenir dans l'esprit que l'Anglais, il en est peu qui réagisse aussi vigoureusement devant les réalités du moment. Hantés par la crainte chimérique d'une France trop forte et par l'illusion plus absurde encore d'une reprise des affaires faciles et paresseuses, les Anglais ont voulu relever l'Allemagne, ignorer les dangers de l'anarchie soviétique, empêcher la France de réaliser les profits de la victoire, rapprocher les anciens adversaires. L'un après l'autre, ils ont découvert les beaux fruits de la politique de M. Lloyd George : d'abord le péril russe, puis l'ébranlement français. Maintenant ce sont les conséquences inéluctables du relèvement de l'Allemagne et de l'entente franco-allemande qui se dressent devant eux : le trust de l'acier, la fragilité de la frontière rhénane, la rentrée de l'Allemagne dans la concurrence mondiale. Il n'est que temps, en vérité, de mettre fin à l'activité de lord d'Abernon, si même il en est temps encore.

Nous allons voir comment l'Angleterre, avertie de ses erreurs, va manœuvrer. Elle n'a pas une position commode. M. Chamberlain est compromis dans l'aventure de Locarno. La crise minière montre combien il est difficile de réhabituer au travail et aux privations un prolétariat qui a une longue tradition de jouissances faciles et d'effort minime. Quelle différence avec ces rudes artisans italiens qui ont accepté énergiquement la journée de neuf heures et vont au-devant des réductions de salaires ! Le gouvernement conservateur anglais a été capable de voir l'abîme et de donner un coup de frein. Il lui reste à prouver la vigueur active, indispensable pour inaugurer les transformations radicales qui s'imposent dans le domaine économique comme dans le domaine international. Gare aux tentations du fameux *Wait and see*. Attendre de l'entraînement des circonstances la réadaptation industrielle, revenir à l'isolement insulaire qui n'a plus rien de splendide, c'est le courant normal de l'empirisme anglo-saxon. Cela ne suffit pas pour résister à des adversaires aussi entreprenants que les Allemands.

Nous souhaiterions que l'initiative pût venir de la France, car celui qui mène le jeu est celui qui recueille les profits. Avaient-ils cette illusion ceux qui ont inauguré la politique nouvelle qui devait venir après l'avortement de la réalisation énergique de la victoire? Faisons-leur la charité d'admettre qu'ils ont péché dans l'exécution plus que dans l'intention. Le résultat n'en a pas moins dépassé les craintes de ceux qui, dès le début, ont crié casse-cou.

Il est certain qu'on ne pouvait pas rester sur la faillite de la manière forte, qu'il fallait concevoir un nouveau système. Encore convenait-il de ne pas recommencer la maison à l'envers, relever le res-

ponsable de la guerre avant les victimes, consacrer la réconciliation avant d'en avoir réalisé les conditions.

Les Français sont inquiets de la tournure prise par la politique de rapprochement. L'accueil réservé aux manifestations de Genève et de Thoiry a été plus que frais, à ce point que M. Briand n'a pu se retenir de manifester son dépit. La réaction est pourtant bien modérée quand on considère l'invraisemblable paradoxe auquel aboutit le système de Locarno.

Que nous avait-on promis? La réalisation des deux objectifs que la France poursuit depuis sept ans : la sécurité et le relèvement financier. Plus fait douceur que violence. Séduite par notre modération, l'Allemagne devait remplir loyalement les conditions de désarmement, subir docilement les clauses insérées dans le traité de Versailles pour garantir les exécutions et couvrir la frontière du Rhin. Elle devait rentrer dans la famille internationale avec la volonté sincère de collaborer au maintien du nouveau statut européen. Le compromis médiocre du plan Dawes devait assurer au moins un minimum de réparations et écarter tout nouveau marchandage.

Voilà ce que les Français confiants attendaient Qu'ont-ils vu? L'escamotage du désarmement couvert d'une nouvelle impunité, l'Allemagne reçue à Genève non seulement dans une position privilégiée, mais sans même qu'on l'ait incitée à conformer ses engagements internationaux aux principes du Covenant, le traité de Versailles passé complètement sous silence par ses bénéficiaires alors que les Allemands ne dissimulaient pas l'intention d'en poursuivre la révision. C'était déjà assez décevant. Les perspectives se sont singulièrement précisées dans les conversations de Thoiry. Il n'a plus été possible de dissimuler le renversement des rôles. On a vu M. Briand réduit à solliciter le concours de l'Allemagne pour une opération financière dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle est pleine d'aléas, et M. Stresemann poser les conditions : l'évacuation immédiate de la Rhénanie, l'abandon de la Sarre, d'Eupen et de Malmédy. Il y a vraiment de quoi provoquer un sursaut.

Que devient la sécurité si nous abandonnons le glacis rhénan avant d'avoir reconstitué la défense de notre frontière, bien plus en étant dans l'impossibilité d'organiser cette défense? Nous n'en avons pas les moyens financiers et même si nous les avions nous ne pourrions les utiliser sans encourir le reproche de provocation. M. Briand n'a-t-il pas commis la suprême imprudence d'enregistrer la démilitarisation des deux rives du Rhin? C'est le fatal recul de 1914, rendu permanent et non plus sur une largeur de dix kilomètres mais de cinquante. Comme seule contre-partie, la bonne volonté d'une nation

dont on n'a pu obtenir ni la suppression des associations secrètes ni même la réforme de l'état-major. Comment d'ailleurs pourrait-on parler de l'exécution du traité de Versailles quand on accepte d'en monnayer la révision? La combinaison de la Sarre, d'Eupen et de Malmédy n'est pas autre chose. De quelle cruelle ironie elle se pare quand on se rappelle qu'il y a quelques semaines à peine le gouvernement français est intervenu pour empêcher M. Francqui de réaliser la même affaire. Alors ce grand accès de vertueuse indignation s'est borné à arrêter les Belges pour nous réserver une part du gâteau. Quelle politique!

Les Allemands ont la partie belle à combiner un nouveau marché de dupes. Il n'y a pas d'autre mot pour qualifier la petite opération amorcée à Thoiry. M. Stresemann a admis que, pour relever le titre de « libérateur du territoire », il pourrait envisager une mobilisation partielle des obligations du plan Dawes. Il s'agit, on le sait, de 11 milliards d'obligations de chemins de fer qui ne viennent pas s'ajouter aux annuités prévues, mais dont la vente pourrait assurer des paiements anticipés fort utiles à des créanciers menacés de faillite.

Seulement le placement de ces obligations se heurte à quelques difficultés. Les titres ne portent intérêt qu'à 5 pour 100. Et encore cet intérêt lui-même n'est-il pas garanti, car l'agent des paiements, qui est un Américain, peut interdire les transferts. Par conséquent il faudrait ou bien obtenir un relèvement et des garanties de l'intérêt en payant le consentement du Reich et celui de l'agent des paiements, ou bien accepter le placement à un prix dérisoire. L'Allemagne serait libérée de milliards en donnant à peine la moitié. Que dis-je en donnant? En faisant donner par la finance internationale. Seule celle-ci dispose de gros capitaux. Là encore il faudrait acheter des consentements. De toute manière les Anglo-Saxons ont deux atouts maîtres. Ils tiennent la clef de la caisse et le contrôle du plan Dawes. On ne peut rien faire sans eux, par conséquent sans accepter le règlement des dettes qui est la condition *sine qua non* de leur adhésion. Alors quel est l'intérêt que nous offre l'opération allemande?

Le seul avantage d'une avance terriblement onéreuse serait de nous fournir les sommes indispensables à une tentative d'assainissement financier sans passer sous les fourches caudines des accords Bérenger et Caillaux. Si nous sommes condamnés à la tutelle anglo-saxonne, c'est bien la peine d'y ajouter un nouvel escamotage allemand, doublé de l'abandon de la Sarre et de l'évacuation de la Rhénanie.

Si naïfs que soient les Français, la pilule est tout de même un peu forte. L'opinion se cabre. Et encore ne voit-elle qu'une partie du pas-

sif de la politique de Locarno. Il y a d'autres conséquences, ou bien qui échappent, ou dont l'enchaînement n'est pas compris.

La plus importante des conséquences qui ont passé inaperçues est la manœuvre de Genève sur le désarmement. Étions-nous assez fiers de la brillante campagne de M. Paul-Boncour? La France avait élaboré une magnifique doctrine du potentiel de guerre et rallié une majorité de petites puissances continentales qui ne sont pas assez pénétrées de l'esprit nouveau pour avoir perdu toute crainte d'être mangées par les grosses. Grisée par ce succès, elle a voulu provoquer une discussion rapide. La riposte n'a pas tardé. Les grandes puissances, l'Angleterre, l'Amérique, avec naturellement l'Allemagne derrière, ont fait bloc pour déclarer qu'elles ne se laisseraient pas conduire et qu'il faudrait, au contraire, en passer par leurs conditions de désarmement partiel, sans contrôle pour les forts, ni garantie de secours pour les faibles. Cela nous promet encore des capitulations.

D'autres menaces ne sont pas du domaine de l'avenir, mais bel et bien présentes. La Turquie nous brave. L'Espagne remet l'affaire marocaine sur le plan international. L'Italie réclame, sur un ton qui ne laisse pas de froisser, sa place au soleil. L'Angleterre, découvrant un peu tard qu'elle risque de faire les frais de l'entente franco-allemande, revient à la politique méditerranéenne de Salisbury. Les États danubiens, en plein désarroi, se demandent s'ils doivent pratiquer, eux aussi, la méthode de Locarno au risque de tomber sous la tutelle allemande, ou répondre aux invites de M. Mussolini.

Les critiques ne manquent pas de découvrir tous ces éléments de malaise. Bien peu ont la clairvoyance et le courage de les rattacher à leur véritable origine : la fausse manœuvre allemande. Il est plus facile d'accuser l'arrogance de Mustapha Kemal, de Primo de Rivera et de Mussolini. L'enchaînement est pourtant d'une rigoureuse logique. Les Turcs se moquent de nous parce que nous avons pris le parti de laisser passer toutes les provocations. L'Espagne n'aurait pas songé à rouvrir la question de Tanger si on lui avait accordé le siège permanent qu'elle réclamait à la Société des Nations. Qu'est-ce que cela coûtait à la France de lui accorder cette satisfaction? Rien et nous avions l'occasion de rallier derrière elle toutes les nations latines, — au moins quelque deux cents millions d'hommes.

L'entente italo-espagnole est née de la même déception. Pourquoi se tourne-t-elle contre la France, sinon parce que la France persiste à ignorer le facteur troublant certes, mais fort qu'est l'Italie régénérée? M. Stresemann s'est bien gardé de commettre cette erreur. Au moment même où il scandalisait Genève en affichant son programme nationaliste, il s'empressait de faire savoir que sa politique

ne poursuit pas, au moins actuellement, l'annexion du Tyrol. Les Allemands ont compris qu'il leur faudra obtenir le concours de l'Italie pour régler la question de l'Autriche, et que ce concours ne se paiera pas de belles paroles ou de traites tirées sur l'Amérique. L'Italie est en éveil. Elle sent le danger de la restauration de l'Allemagne. Elle trouve scandaleux que l'on songe à ouvrir aux vaincus des champs d'expansion avant d'avoir corrigé les inégalités des vainqueurs.

Les dirigeants français se décideront-ils à se rendre compte du danger que comporte cet état d'esprit, si on le laisse s'énerver par d'absurdes polémiques comme celle qui s'est développée à la suite de l'attentat contre le Duce? Avec l'Italie, nous ne pouvons être qu'amis ou ennemis. Prenons garde. Il en est exactement de même avec l'Angleterre qui se détache de nous à mesure que nous nous rapprochons de l'Allemagne et qui vient d'affirmer dans l'entrevue de Livourne son entente avec l'Italie. On voit ainsi se préparer la formation de deux groupes de puissances exactement comme avant la guerre. La plus dangereuse des illusions serait de croire que la France peut servir de trait d'union entre les deux groupes. Elle ne serait que le tampon exposé à recevoir tous les chocs. Les dirigeants français se rendent-ils compte de cela? Il ne semble guère. Certes, M. Poincaré a été touché au vif par certains écarts de langage de M. Briand et n'a pu résister à la tentation de répondre aux provocations de M. Stresemann. Mais tout son système politique paraît se réduire à la méthode qui consiste à dresser des barrières dépassées depuis longtemps par les événements.

SAINT-BRICE.

LES LETTRES

LA QUERELLE ROMANTIQUE AU TEMPS DE STENDHAL

Avec la saison qui s'ouvre, vont commencer, au théâtre et dans les lettres, les manifestations pour le centenaire du romantisme. C'est surtout au théâtre qu'il en est question pour le moment, parce que la préface de *Cromwell* sert à fixer le point de départ de l'ère romantique. Mais si la préface de *Cromwell* est un signe assez éclatant du triomphe qui, en 1827, s'annonçait désormais tout proche pour les écrivains de la nouvelle école, elle ne doit pas faire oublier que le romantisme ne s'est pas constitué tout d'un coup et qu'il fut précédé d'une période assez longue durant laquelle il se cherchait lui-même tout en s'efforçant de s'imposer. L'étude de cette période est d'autant plus fructueuse qu'elle permet de découvrir, ou tout au moins de mettre en lumière, certaines causes du mouvement romantique, certaines circonstances qui l'ont favorisé. A cette époque où les dates ont la plus grande importance, tant la suite des événements fut rapide, il y eut des jeunes gens dont on pourrait dire qu'ils naquirent romantiques ; mais d'autres, qui ne sont pourtant pas leurs aînés de beaucoup, le sont devenus. Il est intéressant de savoir comment. C'est notamment le cas de Stendhal, dont la conversion littéraire devait aboutir au manifeste de *Racine et Shakspeare.* M. Pierre Martino, qui publie aujourd'hui cet ouvrage dans l'admirable édition d'Édouard Champion, ne nous a pas seulement fourni, en remontant aux originaux et aux manuscrits, un texte

rétabli qui a toute la valeur d'une édition princeps. L'importante préface et les notes qu'il y a ajoutées retracent, autour de Stendhal, quelques-uns des aspects les plus curieux de cette histoire des origines du romantisme qui donne toute leur valeur et tout leur sens aux événements littéraires de 1827 et de 1830. De quels articles de revues, de quels pamphlets, — de quels emprunts aussi, — ont été faites les deux brochures qui, avec quelques appendices, ont fini par former le volume de *Racine et Shakspeare*, les stendhaliens, ou tout simplement les amateurs d'histoire littéraire, le trouveront dans cette édition. Nous voudrions seulement ici, en prenant M. Pierre Martino pour guide, suivre l'évolution qui a conduit Stendhal du culte de Racine et de ses commentateurs à la guerre contre les classiques et l'Académie, sans le pousser, on le verra, jusqu'aux erreurs de l'école de 1830.

*
* *

Stendhal avait bénéficié de la forte éducation classique que recevaient encore les jeunes gens vers 1790, et dont les troubles de la Révolution allaient priver ses cadets. Il n'avait pas lu seulement les critiques de la fin du siècle, La Harpe, Cailhava, Marmontel, dont les livres, véritables codes du théâtre classique, devaient vingt ans plus tard, par les réactions qu'ils allaient provoquer, rendre le plus mauvais service à la cause qu'ils défendaient. Il relisait avec passion les grand auteurs. « Lire sans cesse Racine et Corneille : je suis comme l'Église, hors de là point de salut, » écrit-il à sa sœur Pauline en 1802. L'année suivante, il renchérit : « Je te conseille fort de lire chaque jour un acte de Racine ; c'est le seul moyen de parler français. » C'est le même homme qui, en 1816, adhérait avec un enthousiasme au moins égal aux idées romantiques et mettait toute son ardeur à les répandre. Que s'était-il donc passé dans l'intervalle?

Stendhal, durant ces années, avait fait d'autres lectures, subi de nouvelles influences. Il avait notamment appris l'anglais et pris contact avec Shakespeare. Tout ceci, certes, n'est pas sans importance. Mais surtout il avait vécu l'époque tourmentée qui venait de s'achever par la Restauration et dont ses contemporains et lui-même n'avaient pas fini de ressentir les contre-coups.

M. Adrien de Meeüs, dans l'étude qu'il a publiée ici même (1) et que confirment puissamment les faits exposés par M. Pierre Martino, a fort bien dit qu'on a toujours vu, dans l'histoire, les révolutions

(1) Voir *la Revue universelle* du 15 juillet 1926.

engendrer du romantisme, et que le romantisme de 1830 a été un phénomène social. Ce caractère du mouvement romantique est particulièrement visible à l'une de ses origines : la campagne menée au début du dix-neuvième siècle par les revues anglaises contre la France et l'esprit français. Cette campagne qui décida pour une grande part de l'évolution de Stendhal, tout préparé, par ses déceptions politiques et sociales, à accueillir de tels ferments, était née, comme en d'autres pays d'Europe, d'une volonté de résister aux immenses ambitions de la France napoléonienne ; et elle ne s'était pas ralentie après 1815, parce que la France, humiliée et blessée, avait renforcé les expressions de son patriotisme littéraire et artistique ; l'ardeur du combat était encore très vive entre 1820 et 1825. Presque toutes les revues anglaises, au premier rang desquelles il faut placer l'*Edinburgh Review* et la *Quarterly Review*, s'acharnent à contester l'hégémonie intellectuelle de la France, et à ruiner les derniers vestiges de son influence en Angleterre. Presque toutes sont d'accord pour affirmer la décadence morale et intellectuelle de la France.

Un homme comme Stendhal était, de ce côté-ci du détroit, également persuadé de cette décadence. « Lui aussi, écrit M. Pierre Martino, — comme tous les Julien Sorel de son temps, — il s'affligeait alors de voir la France profondément endormie par le « narcotique « de Waterloo ». Son mécontentement, fait de toutes ses ambitions cassées et de ses convictions heurtées, trouvait plaisir à pouvoir en appeler au jugement de la grande nation anglaise ; il lui était agréable d'affirmer et d'entendre affirmer notre chute : c'était, pour lui, glorifier le passé et réserver l'avenir. » Quelle influence les souvenirs de l'ancien officier de la Grande Armée ont sur les idées du futur auteur de la *Chartreuse*, toute son œuvre en témoigne. Mais certains passages sont particulièrement caractéristiques : « J'ai tâché que mon style, écrit-il dans *Racine et Shakspeare*, convînt aux enfants de la Révolution, aux gens qui cherchent la pensée plus que la beauté des mots, aux gens qui, *au lieu de lire Quinte-Curce et d'étudier Tacite, ont fait la campagne de Moscou...* » Ailleurs, il s'écrie, parlant de l'abbé Delille : « Et l'on veut que cette poésie plaise à un Français qui fut de la retraite de Moscou ! » La campagne de Russie pour Stendhal, telle ou telle autre bataille pour maint de ses contemporains, étaient des titres de gloire qui rendaient dure à supporter la chute de 1815.

Les revues anglaises, elles, — il y faut revenir, — voulaient que la décadence fût profonde et durable, et qu'elle tînt au caractère même du peuple français. Les victoires napoléoniennes et les revers qui avaient suivi avaient exaspéré la vanité française. C'est cette vanité

qu'on proclama alors comme la faculté maîtresse du Français. On la voyait naître au dix-septième siècle, dans un temps odieux à tout bon Anglais, à la cour de Louis XIV. La vie de cour avait détendu l'esprit français, créé une littérature artificielle, formé des générations d'intellectuels ignorants des grands poètes anglais et allemands, comme Shakespeare et Th. Moore, Gœthe et Schiller, qui étaient, eux, les génies de l'Europe romantique... Quand on voit à quel point cette campagne des revues anglaises pour le romantisme est mêlée à l'histoire politique, et quelle revanche elle représente à certains moments sur l'hégémonie française du siècle de Louis XIV, on oserait presque dire que Trafalgar et Waterloo sont liés plus qu'on ne croit à la défaite du classicisme.

En tout cas, ce sont les revues anglaises qui organisent la guerre contre la tragédie française, et surtout contre Racine, ce versificateur qui ne résiste pas à la traduction, ce psychologue qui n'a su peindre que ses contemporains. « En cinquante ans, dit M. Martino, on a rassemblé à Londres et à Edimbourg tout un arsenal de massifs arguments que les rédacteurs des différentes revues se passent et se repassent après les avoir maniés jusqu'à la fatigue. » C'est à cet arsenal que va puiser Stendhal. Et comme on ne cesse, en Angleterre, d'opposer Shakespeare à Racine, « Racine et Shakspeare » sera tout naturellement aussi le parallèle que Stendhal prendra comme motif de ses pamphlets contre les classiques.

Motif ou prétexte, car la défense du romantisme prend, sous la plume de Stendhal, les formes les plus diverses. Au moment où il se met à lire, puis à copier et traduire avec passion l'*Edinburgh Review*, il est à Milan, où l'influence de cette même revue, jointe à l'action de Mme de Staël, vient d'amener en coup de vent les idées nouvelles. Il s'agit, bien entendu, selon les doctrines reçues toutes fraîches d'Angleterre et d'Allemagne, de répudier l'antiquité et la mythologie et de se montrer résolument moderne. Mais cette poussée romantique, comme toutes les autres, est essentiellement politique et, comme on pouvait s'y attendre, nationaliste. Les jeunes libéraux « modernistes » qui veulent créer une tragédie « italienne » pensent surtout à l'affranchissement de l'Italie soumise à l'Autriche. *Romantique* devient vite une cocarde politique : « *Romantico*, dit Silvio Pellico, fut tenu pour synonyme de libéral, et, dès lors, seuls osèrent se dire *classicisti* les ultras et les espions. » Distinction que la police a vite fait de comprendre : Stendhal constatera en 1830 que tous les romantiques de Milan sont en prison. En attendant, il leur donne tout son appui. La querelle romantique se rétrécit encore : elle dégénère en une bataille pour les dialectes modernes contre la langue toscane du siècle de

Dante. Stendhal s'y jette comme si sa connaissance sommaire de l'italien lui en donnait le droit. M. Martino appelle cela : devenir « européen ». Peut-être, mais dans une Europe où le romantisme naît à la faveur d'un singulier désordre, dans le heurt de mouvements nationalistes étroits et violents.

Stendhal frotté de cet européanisme-là n'allait pas trouver un moins grand trouble en rentrant à Paris, en 1821. Le choc tumultueux des opinions littéraires n'avait rien d'un conflit d'idées, et la notion de romantisme était elle-même assez confuse. Ce qu'il importe de marquer d'abord, après M. Adrien de Meeüs, c'est l'ignorance générale. M. de Meeüs a noté celle des romantiques. Celle des champions du classicisme n'était pas moindre. On défendait Racine, mais on n'avait souvent lu que La Harpe. Une page de Stendhal explique très bien pourquoi :

Un bibliothécaire de mes amis, qui affiche les opinions classiques, faute de quoi il pourait bien perdre sa place, vient de me donner, en secret, la liste des ouvrages qui sont le plus souvent demandés à sa bibliothèque. Ainsi que dans les cabinets littéraires de la rue de l'Odéon, on y lit bien plus La Harpe que Racine et Molière.

La grande célébrité de La Harpe a commencé après sa mort. Pédant assez mince de son vivant, car il ne savait pas le grec et peu le latin, et dans la littérature française ne se doutait pas de ce qui a précédé Boileau, il est devenu un père de l'Église classique, voici comment.

Lorsque Napoléon suspendit la révolution, et crut, comme nous, qu'elle était finie, il se trouva toute une génération qui manquait entièrement d'éducation littéraire. Cette génération savait cependant qu'il y avait une littérature ancienne; elle attendait des jouissances des pièces de Racine et de Voltaire. Au retour de l'ordre, chacun songea d'abord à avoir un état, l'ambition fut une fièvre. Aucun de nous n'eut l'idée que du nouvel ordre de choses lui-même dans lequel nous entrions il pût naître une littérature nouvelle. Nous étions Français, c'est-à-dire ne manquant pas de vanité, et pleins du désir non de lire Homère, mais de juger Homère. Le *Cours* de La Harpe, célèbre dès 1787, se trouva là à point nommé pour répondre à nos besoins. De là son immense succès.

Quand on a fait la part, dans ce passage de *Racine et Shakspeare*, de quelques idées héritées des revues anglaises, il reste que les classicistes de 1820, — au moins pour la plupart, — parlaient de Racine comme les collégiens qui font des dissertations à coups de manuels, sans avoir ouvert leurs auteurs.

Quant aux auteurs eux-mêmes, il n'y avait pas seulement, hélas, les maîtres du grand siècle, mais leurs imitateurs, les Lemercier et les Jouy, les Arnault et les Soumet, fournisseurs d'*Agamemnons* et de

Syllas, de *Clytemnestres* et de *Regulus* qui écœuraient à juste titre Stendhal et ses amis. De l'art classique on n'avait gardé que les règles, et l'on était tombé dans un académisme aussi plat que pompeux. Dans l'*Henri IV* de Legouvé, le mot sur la poule au pot était traduit par quatre vers que voici :

Je veux enfin qu'au jour marqué pour le repos
L'hôte laborieux des modestes hameaux
Sur sa table moins humble ait, par ma bienfaisance,
Quelques-uns de ces mets réservés à l'aisance.

C'est autour de pauvretés de ce genre que l'on s'est battu pour et contre le classicisme. Les romantiques avaient beau jeu. Les tirades d'*Hernani* emporteront sans peine, quelques années plus tard, les applaudissements du même public d'ignorants : la pièce ne sera pas plus bête, et les vers, du moins, auront une autre envolée.

D'ailleurs, au moment où Stendhal revient de Milan à Paris, la politique ne tient pas moins de place qu'en Italie dans ces querelles à prétentions dramatiques ou littéraires. C'est au théâtre surtout que l'opinion privée d'élite et de culture de cette malheureuse époque entend exercer sa souveraineté. « Les représentations théâtrales, dit M. Martino, achevaient l'éducation littéraire de ceux qui en avaient une et la communiquaient à ceux qui avaient négligé de se la donner. Aux grands jours, le parterre était tout plein de petits La Harpe, très assurés de leur rôle et de leurs droits de juges. » En fait, ces critiques improvisés ne pensaient guère qu'à la politique et leurs assemblées prenaient souvent l'aspect de réunions publiques. Les phrases les plus inoffensives servent de prétextes à des manifestations. Si, en août 1821, l'on applaudit bruyamment les mots : « Non, non, Britannicus est mort empoisonné, » c'est par allusion à la mort de Napoléon. L'*Attila* de H. Bis contient un vers : « Les Francs suivent un chef et braveraient un maître, » qui fait suspendre la pièce tant elle provoque d'incidents. Quand, en 1822, une troupe de comédiens anglais vint jouer Shakespeare à Paris, les représentations finirent en batailles ; mais les libéraux, qui avaient mené l'attaque à coups de sifflets, étaient moins excités contre Shakspeare que contre l'Angleterre et la Sainte-Alliance.

La violence des partis pris, l'ardeur avec laquelle des foules importantes se mêlaient à ces luttes justifient les mesures souvent fâcheuses que dut prendre le gouvernement. Il serait facile d'opposer à la liberté dont ont joui les lettres et les arts sous la haute protection d'un Louis XIV, la tyrannie qui censurait le théâtre et domestiquait l'Académie au temps de la Restauration. Mais il faudrait reconnaître

auparavant combien l'état politique du pays est différent aux deux époques. La lutte des partis, qui fut la pierre d'achoppement des gouvernements de la Restauration, ne fut pas moins funeste à la littérature. Par le désordre qu'elle a introduit dans les esprits et dans les mœurs, aussi bien que par les réactions plus ou moins heureuses qu'elle a provoquées, elle n'est pas la moindre cause du triomphe final du romantisme.

L'intervention de l'Académie, probablement d'accord avec le pouvoir, fut sans doute, à cet égard, une des tentatives qui ont le moins servi la cause qu'elles voulaient sauver. Le discours solennel que M. Auger prononça le 14 avril 1824 sous la coupole contre « la secte romantique » a eu pour plus sûr effet d'amener la réplique que Stendhal lui a donnée dans *Racine et Shakspeare.* Et certes, nous ne nous souvenons aujourd'hui du discours de M. Auger qu'à travers Stendhal. Certes, aussi, celui-ci avait la partie belle contre ces pâles académiciens que ne rehaussait même pas le prestige de l'élection par leurs pairs, puisqu'on les avait recrutés par ordonnance dans les rangs des fonctionnaires les plus dévoués au parti *ultra.* Encore ne faudrait-il rien exagérer, et M. Auger lui-même, quoi qu'en ait pensé Stendhal, savait dire parfois d'excellentes choses. Témoin ce jugement sur l'Allemagne qui, en dépit de certains défauts d'expression, fait le plus grand honneur à cet académicien oublié : « Il est une contrée septentrionale de l'Europe, qui est comme une grande république de royaumes, où la littérature n'a pas plus de centre d'unité que le pouvoir, où la police du ridicule n'existe pas, où les esprits disposés à la méditation par leur isolement, à l'indépendance par leur dispersion et à l'erreur par leur sincérité même, ont souvent porté la profondeur jusqu'à l'abstrusion, le sentiment jusqu'au mysticisme, et l'enthousiasme jusqu'à l'exaltation. » Si le débat des idées s'était toujours tenu sur ce plan, et entre gens d'entière bonne foi, on pourrait n'avoir pas à regretter son issue.

Car au fond, pour un critique de l'intelligence de Stendhal, il ne s'agissait pas plus de siffler Racine et Molière — « génies immortels, écrivait-il, dont notre pauvre France ne verra peut-être pas les égaux d'ici à huit ou dix siècles » — que d'aboutir aux résultats qu'allaient obtenir la préface de *Cromwell* et la bataille d'*Hernani.* Que demandait seulement l'auteur de *Racine et Shakspeare?* D'abord, l'abolition des fameuses règles. Et c'est un point sur lequel, — même selon La Harpe, qui était moins intransigeant que ses bruyants disciples, — il n'eût pas été impossible de s'entendre entre esprits capables de discerner l'essentiel de l'art classique. En second lieu, un théâtre sur des sujets de l'histoire de France. C'est une des formes de ce natio-

nalisme littéraire que faisait naître dans tous les pays le mouvement romantique. Et là-dessus il n'y avait qu'à attendre les auteurs à l'œuvre : on ne peut pas tirer argument d'un drame comme *Marion Delorme* pour condamner l'idée de Stendhal qui rêvait de tout autre chose. Enfin, un théâtre en prose, débarrassé de l'alexandrin, qui n'est qu'un « cache-sottise ». Et ici il faut rendre justice à Stendhal ; car du moment que nous n'avions pas de Racine, mieux valait la prose que les vers d'un Legouvé ; quant au « cache-sottise », on sait ce qu'il a pu couvrir, manié par l'auteur d'*Hernani*. Aussi bien, le triomphe du drame romantique fut-il l'échec des idées de Stendhal. Son amie, Mme Jules, faisait écho à sa propre pensée quand elle lui écrivait en 1832 : « C'est vous qui aviez créé le romantisme, mais vous l'aviez créé pur, naturel, charmant, amusant, naïf, intéressant, et l'on en a fait un monstre qui hurle. Créez autre chose. » Si Stendhal avait créé un autre théâtre, c'eût été sans doute à la manière de celui de Mérimée, qu'il admirait beaucoup, ou de celui de Musset : œuvres qui prennent figure classique maintenant que s'est écoulé le torrent romantique qui les submergeait. Mais il ne fit point de théâtre. C'est par le roman qu'il devait exprimer à travers des personnages modernes cette peinture des passions éternelles dont il avait par-dessus tout la volonté de garder la tradition. Il peut suffire à sa gloire de critique d'avoir discerné, à l'époque où le trouble romantique brouillait tous les esprits, que, la tragédie morte, ce ne serait pas le drame à la mode de 1830 qui la remplacerait.

André Rousseaux.

Les Livres nouveaux.

Qu'il est jeune, Dorgelès, avec sa fougue, sa fraîcheur d'âme, ses sens qui ont l'air de s'ouvrir, pour la première fois, à la beauté du monde, sa tendresse et sa joyeuse ironie, sa naïveté, son amour de l'aventure !... *Partir...* est son sixième roman. Il est pétulant. Il est enthousiaste. C'est à la fois un récit d'aventures et c'est un récit de voyages. Le long d'une belle route, un drame dont le mystère s'éclaircit lentement. Une sorte d'*Ile à hélice*, de *Maison à vapeur* et de *Claudius Bombarnac* qui serait l'œuvre d'un véritable écrivain, peintre et poète. Des personnages pour faire sourire et des personnages pour émouvoir. Avec un bel itinéraire : Marseille, Port-Saïd, Djibouti, Colombo... Ce voyage de Dorgelès en Indo-Chine, d'où il a rapporté *Sur la route mandarine*, son premier grand voyage, le travaille encore, et fermente dans sa mémoire. N'allez pas lui dire qu'avant lui on a déjà, bien souvent, dépeint la Joliette,

Charybde et Scylla, les envahisseurs glapissants qui viennent vendre leur pacotille, à Port-Saïd, sur les bateaux, et les dunes du canal de Suez, et les poissons volants de la mer Rouge. Les avait-on vus avec ses yeux? Non! Alors, ça ne compte pas. Et il agite ses pinceaux. Du reste, il a raison. Quelques-unes de ces « illustrations », certaines rêveries « nocturnes », en particulier, les négrillons et le marché à bois de Djibouti, et la promenade en auto dans la féerie cinghalaise, comme dit M. Francis de Croisset, sont bien jolies; brillantes... Chateaubriand reconnaîtrait un de ses bons disciples en Roland Dorgelès...

Et puis, il y a cette avidité, cette curiosité impétueuse de l'ailleurs, des pays tropicaux; ce besoin de contrôler les légendes, les descriptions. Dorgelès sait que la géographie pittoresque est aussi décevante que l'histoire. Il le sait, parce que les voyageurs qu'il a lus ou écoutés ne sont jamais d'accord. Y a-t-il des pluies de sable à Pékin? Oui, dit l'un. Non, dit l'autre. « Comment?... Quand le soleil devient tout vert... — Vert? Jamais de la vie. Il devient rouge. » Voilà pourquoi on peut toujours recommencer à décrire l'arrivée à Colombo. Et pourquoi, autant qu'on ait pu lire, c'est si passionnant de voyager...

L'inconnu de la terre... L'inconnu de la vie... « Partir! dit le protagoniste du drame. Qu'il est grisant, ce mot, on dirait une porte qu'on ouvre sur le monde. » Partir! Dorgelès doit le prononcer souvent le mot magique. Partir, c'est mourir un peu? Allons donc! C'est vivre davantage.

Partir, c'est plus facile aujourd'hui qu'autrefois. Ou du moins, on est plus sûr de revenir, et de revenir vite. La facilité du voyage augmente le nombre des amateurs. Mais on exagère quand on dit que l'attrait des pays lointains et des courses par toute la terre, — rien que la terre, soupire Paul Morand, — est un sentiment moderne. L'homme qui fit, mille ans avant notre ère, le tour de l'Afrique, Hannon, le Carthaginois, devait être un curieux bien ardent. J'imagine aussi qu'Ulysse ne pensait pas tous les jours à la fumée de son toit. Il se serait arrangé pour rentrer plus tôt à Ithaque. Mais il n'osait pas avouer le plaisir qu'il éprouvait à voir du nouveau et à faire naufrage : ses compagnons se seraient fâchés. Et Robinson Crusoé? Et Lamartine? Et le Vicomte qui, après tout, n'a pas rêvé tous ses voyages?

Le désir d'aller plus loin, toujours plus loin, est éternel. Il est le signe de l'inquiétude humaine. Dorgelès, depuis qu'il a goûté de l'Asie, le ressent vivement. Et c'est ce désir qui donne à son nouveau livre un élan que rien ne calme, et une sorte d'ivresse joyeuse qui tombe quand il faut débarquer, à Saïgon...

Paysages. Bonshommes, aussi. Ironiquement, Dorgelès décrit ses compagnons de bateau. Le plus divertissant, c'est le médecin du bord; le grognon, qui trouve tout mal, regarde l'envers de tout

ce qui brille, et vous parle des massacres et des famines qui ont désolé Ceylan, pendant que vous vous extasiez devant les cocoteraies, les cascades, les palmeraies et les attelages de zèbres de la route de Péradénya ; qui déclare que l'amour est ce qui contribue le plus sûrement à l'abrutissement de l'espèce humaine, avec l'alcool et le suc de pavot ; et, en regardant une jolie femme, ne recherche qu'à deviner ses misères. Le « caractère » n'est pas nouveau. Mais il est joliment décrit, Et c'est une habileté, d'avoir placé ce chercheur de tares auprès du narrateur enthousiaste qu'est Dorgelès lui-même. L'auteur s'amuse à dégonfler son propre lyrisme, avec les ricanements du méchant docteur...

Un autre type adroitement attrapé, c'est Prater, le métèque qui parle vingt langues, plat et vaniteux, *businessmann* sans scrupules, brûlant de haine contre son associé Garrot, qu'il voudrait ruiner.

Mais il y un drame? Oui. Et qui fera palpiter. Voici :

Un jeune homme, Jacques Largy, bon combattant pendant la guerre, a eu une discussion avec son vieux tuteur, — un grigou un monstre, qui a poussé Jacques à s'engager, dans l'espoir secret d'être débarrassé de lui, — en exigeant ses comptes de tutelle. Il a saisi un pique-feu, et il a frappé. Le vieillard est mort. On pourrait ne pas soupçonner Jacques — criminel sympathique... — s'il ne fuyait pas. Il fuit. Il s'engage dans une troupe d'opéra-comique qui part pour Saïgon. Il sera le Werther, le des Grieux de Florence Bernard, qu'il adore ; et qui l'aime aussi, mais comme une Manon à peine moins frivole, et beaucoup moins intelligente que Mlle Lescaut. Son ami Gilbert le préviendra par T. S. F. des résultats de l'enquête sur la mort de l'oncle...

Or, en pleine mer Rouge, Jacques apprend que tout va mal, et que le plus sûr serait de disparaître. Il descendra à Colombo, et prendra, muni du passeport d'un Russe mort, un bateau hollandais. Florence le rejoindra plus tard. Mais Florence, au lieu de garder le secret, a une crises de nerfs, dans l'île. On devine un drame. Le traître Prater excite la jalousie de Jacques contre son associé Garrot, qui courtise Florence. Jacques ne part pas. Il descendra à Singapour... Mais à Singapour, on l'arrête. On l'enferme dans une cabine de proue, gardée par deux sentinelles. Jacques, persuadé que Florence lui est infidèle, se jette à l'eau et se noie, malgré l'héroïsme d'un jeune lieutenant qui plonge et qui ramène son cadavre.

Jacques a eu tort de ne pas écouter Odette Nicolaï. Odette était une étrange petite passagère aux cheveux courts, arrogante, insultante, scandaleuse, odieuse... et exquise : le « bon petit diable ». Une âme blessée. Jacques, à Djibouti, l'a défendue contre des ivrognes. Elle l'aime. Elle a tout fait pour qu'il s'enfuie quand il en était temps encore. Elle a offert son amour ; elle a promis de le suivre. Il n'a pas compris combien elle l'aimait. Il ne pensait qu'à Florence, cet oiseau sans cervelle.

Voilà une merveilleuse histoire ! Elle attendrira les lecteurs sensibles. Et je dois dire que M. Dorgelès l'a bien ingénieusement distribuée le long de son livre...

*
* *

Un critique lucide, un doctrinaire bien armé, un chevalier de la raison, bref un homme plutôt grave et méditatif, c'est bien l'idée que vous vous faites de notre ami Lucien Dubech, juge sévère du théâtre contemporain, commentateur dévot, mais perspicace, de Racine, historien de Paris.

Or, cet érudit, ce psychologue, ce raisonneur vient de composer un roman fantaisiste, le plus gracieux, le plus tendre du monde. Un roman « sans rien en lui qui pèse ou qui pose », selon l'art poétique de Verlaine. C'est la *Grève des forgerons.* Ne froncez pas les sourcils ! Vous n'entendrez pas les ronflements des fours, ni les coups de marteau. Les forgerons sont en grève ; mais, par solidarité, et sur l'ordre de la rue Grange-aux-Belles, les midinettes de la couture doivent se mettre en grève aussi. N'avons-nous pas vu, naguère, leurs cortèges piailleurs, souriants et parfumés? M. Lucien Dubech les rejoint rue de la Paix, et dans les ateliers de fanfreluches. Il nous conduit, à la suite de sa petite héroïne et du jeune élève du Conservatoire dont elle accepte les hommages, dans les restaurants où l'on picore, à la Comédie-Française et chez Sacha Guitry. Le critique reparaît, sourcils hérissés, pour dire leur fait aux comédiens de la rue Richelieu et aux maîtres de la rue de Madrid. Tudieu ! La belle volée de bois vert, — et méritée !...

La petite fille est imprudente, et l'apprenti comédien est assez lâche. Ça fera, dans Paris, une gamine désabusée de plus...

Petite histoire de tous les jours. Mais contée avec un esprit qui ne court pas les rues et sous-tendu d'une sagesse qui sait penser. où la fantaisie est encore au service de la raison.

ROBERT KEMP.

L'HISTOIRE

MIRABEAU ET LA MONARCHIE FRANÇAISE

Nos lecteurs n'ont pas oublié les études sur la politique de Mirabeau qui ont paru ici même. Ces études, développées et complétées, paraîtront prochainement en volume. Je tiens à dire tout de suite que l'ouvrage de M. Herbert van Leisen a la valeur d'une découverte. Car il y a des découvertes en histoire comme dans les sciences. Et ces pages renouvellent en entier l'histoire des origines de la Révolution. Il n'est pas excessif de dire que, jusqu'à une date tout à fait récente, ces origines ont été incomprises et méconnues. En étudiant Mirabeau, en pénétrant sa pensée, en expliquant son action, M. Herbert van Leisen fait apparaître et corrige une longue suite de contresens.

En gros, Mirabeau a été le seul vrai monarchiste de son temps. Il l'était dans l'esprit de Louis XV, selon une conception dont Louis XVI s'était écarté, comme nous l'avons indiqué brièvement dans notre *Histoire de France*. Ceci demande un mot d'explication.

La monarchie française existait depuis huit siècles et elle n'aurait pas duré aussi longtemps si, au cours des âges, elle ne s'était transformée et adaptée. Le pouvoir royal n'était pas sous Louis XIV ce qu'il était sous Robert le Pieux ou Louis le Gros, ni même sous Louis XIII, quand l'habitude du « ministériat » avait prévalu et quand le premier ministre gouvernait au nom du roi.

Au dix-huitième siècle, un besoin de réformes profondes était apparu. La monarchie, dans la tâche de gouverner et d'administrer,

trouvait devant elle un obstacle. Et cet obstacle était un pouvoir judiciaire et législatif, les Parlements, munis d'une telle autorité qu'ils étaient capables de tenir la royauté en échec. Défenseurs des traditions, des coutumes et des droits acquis, les Parlements interdisaient tout progrès. La suppression des abus n'était qu'un mot lorsqu'une institution puissante et indépendante comme celle-là intervenait pour les maintenir et repoussait jusqu'aux impôts les plus nécessaires. Le règne de Louis XV fut une longue lutte contre les Cours qui rendaient impossible tout assainissement des finances. A la fin, Louis XV voulut en finir avec cette espèce de Fronde sèche. Le Parlement de Paris fut cassé. Un nouveau régime judiciaire, qui retirait aux corps de magistrats leur omnipotence, fut établi. Ce fut ce que les contemporains appelèrent la « révolution » de Maupeou.

Lorsque Louis XV mourut, le nouveau système était en voie d'application. Le pouvoir royal affranchi et renforcé pouvait travailler aux réformes. Des agents directs de ce pouvoir, animés d'un esprit réformateur, de grands intendants comme Turgot, ont incarné cette politique qui, sans bouleversement violent, devait moderniser la France. En résumé, Louis XV, en brisant la puissance parlementaire, résidu de la féodalité, avait continué ses prédécesseurs, fondateurs de l'État français.

Louis XVI succède à son grand-père. Qu'arrive-t-il? La politique de Louis XV est abandonnée. Et pourquoi l'est-elle? Parce que Louis XVI avait été élevé et nourri dans des idées entièrement différentes. Louis XV suivait la méthode de Louis XIV. Louis XVI suivait l'école du duc de Bourgogne.

On s'est demandé souvent, non sans soupir, ce que le règne du duc de Bourgogne eût été. On en a fait une sorte de Marcellus. Inutile de chercher à reconstituer l'histoire et de se perdre en regrets. Le duc de Bourgogne a régné sous le nom de Louis XVI et cela n'a pas bien fini.

Louis XIV, qui ne détestait pas Fénelon sans cause, avait vu le danger. La petite chapelle des beaux esprits chimériques qui entourait le duc de Bourgogne était imbue d'idées féodales accommodées au goût d'une sorte de démocratie chrétienne. Le duc de Saint-Simon, intraitable sur les privilèges de la noblesse, bien que la sienne ne fût pas de date si ancienne, y collaborait avec Télémaque. Ce mélange était purement rétrograde avec des prétentions réformatrices.

Les chapelles politiques ressemblent aux chapelles littéraires, à cette différence près qu'elles sont beaucoup plus dangereuses. La

chapelle fénelonienne et saint-simonienne qui avait entouré le duc de Bourgogne avait laissé une tradition qui fut transmise à Louis XVI par son père. Dès que Louis XVI fut le maître, quel fut son premier mouvement? Il rétablit les Parlements. Louis XVI estimait que Louis XV avait altéré le caractère de l'ancienne monarchie patriarcale et féodale, appuyée sur les grands corps intermédiaires et sur le peuple, idylle et chimère de Fénelon, par où, depuis, avait passé Montesquieu.

Sans nous étendre plus longuement, car il faudrait des développements considérables, on s'explique ainsi ce que la politique de Louis XVI eut de décousu et d'irritant, de déconcertant et de contradictoire. Ce fut aussi puérilement réactionnaire que puérilement progressif. Un acte presque inintelligible, qui l'eût été certainement pour Louis XIV, comme la réforme militaire de Ségur et l'exigence des quartiers de noblesse pour les officiers, se comprend quand on sait le rôle que le « second ordre » tenait dans la théorie. Et la théorie voulait aussi la convocation des États Généraux, la consultation des trois ordres et du bon peuple, alors que la convocation des États Généraux devait faire tout sauter, ce qu'on savait fort bien depuis 1614, si bien que Louis XIV et Louis XV n'avaient jamais voulu de ce remède qui était un poison, de cette dernière et périlleuse ressource des temps difficiles et troublés.

Lorsque Louis XVI eut rappelé le Parlement, l'eut restauré dans sa puissance, il ouvrait la Révolution. Car le conflit entre la monarchie et le Parlement ne manqua pas de renaître. Il redevint tout de suite aigu, il le fut plus encore par la crise financière et, pour le résoudre, il fallut faire appel à l'arbitrage des États Généraux.

Dans la grande confusion d'aspirations et d'idées qui éclata alors, on comprend ce que voulait Mirabeau. M. Herbert van Leisen rend son rôle tout à fait clair. La politique de Mirabeau c'était de reprendre celle de Louis XV. Il ne fut pas compris et il ne pouvait pas l'être. Cléry, le valet de chambre de Louis XVI, a raconté qu'un jour, pendant la Révolution, traversant aux Tuileries la bibliothèque, le roi murmura en désignant les œuvres de Voltaire et de Rousseau : « Voilà ce qui a perdu la France. » Il aurait pu, à tout aussi juste titre, montrer les œuvres de Fénelon. Sans le rappel du Parlement, faute initiale de son règne, nous aurions eu un État moderne en épargnant à la France des convulsions terribles, un hiatus immense avec le passé et les funestes exagérations de la table rase révolutionnaire. Toutes les bonnes intentions de Louis XVI ont été anéanties par un système faux.

Jacques Bainville.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. GEORGES LEYGUES

Je me demande par quelle singulière fatalité nous n'avons pas encore, dans ces brèves études consacrées aux plus notables de nos hommes politiques, parlé de M. Georges Leygues. M. Georges Leygues est cependant au premier plan, comme on dit, de l'actualité. Mais si nous réparons notre omission, ce n'est pas pour donner une biographie même complète de M. Georges Leygues. C'est pour dire combien la psychologie de cet homme politique est méconnue. Et vraiment la raison de notre silence était dans la difficulté de toucher avec assez de précaution à ce problème délicat et subtil : l'âme méconnue de M. Georges Leygues.

Rien ne serait plus facile que de rappeler que M. Leygues a été souvent ministre. Il a été dix fois ministre : des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de l'Instruction publique, des Colonies, de la Marine. Il a été président du Conseil. Il n'a pas été président de la Chambre, parce qu'il ne l'a pas voulu, et il aurait pu aspirer à une plus haute magistrature s'il l'avait formellement désiré. M. Georges Leygues, qui a été le collaborateur de Charles Dupuy, de Waldeck-Rousseau, de Clemenceau et de Briand, est donc, naturellement, assez souple. Éclectique et souple, M. Leygues pourrait répondre, comme Talleyrand, qu'il sert la France. Nous verrons qu'il sert essentiellement la République. Comme son éclectisme, sa souplesse n'est qu'apparente. Cette apparente souplesse a fait illusion à plusieurs de ses détracteurs qui lui ont supposé, à tort, une âme facile et frivole. Il n'est pas jusqu'à sa

courtoisie charmante et son obligeance empressée qui ne lui aient été reprochées comme une tare. M. Georges Leygues a eu la mauvaise fortune d'être silhouetté, avec un parti pris évident de malveillance, par M. Laurent Tailhade. Mais c'était au temps où des amis perfides faisaient courir le bruit qu'il songeait à l'Académie française. Or, M. Georges Leygues ne songe pas à l'Académie, peut-être pour la raison qui fait qu'il veut être seulement ministre de la Marine, spécialisé dans une tâche de défense nationale, en dehors de la politique, et de la polémique. M. Georges Leygues, chez qui nous découvrirons, à côté de réelles qualités, quelques faiblesses, a celle-ci, entre autres, de craindre la polémique. M. Georges Leygues est gêné par sa fortune. Cette fortune, on le sait, s'est accrue par plusieurs héritages, dont un au moins est historique. Et M. Georges Leygues craint toutes les allusions à cette fortune providentielle qui lui est ainsi advenue. Là est son évidente faiblesse. Là est aussi le secret de son volontaire effacement.

M. Leygues a appartenu au gouvernement tant de fois qu'il est difficile de les dénombrer, et il n'a point présidé aux débats de l'Assemblée, autrement que comme vice-président. Dans l'avant-précédente Chambre, M. Leygues étant ministre de la Marine dans le cabinet Clemenceau, était absent au moment d'un débat, inopinément survenu, qui intéressait son département. On l'avait fait prévenir, et il se hâtait. Pas assez, au gré de l'auditoire : « On cherche M. le ministre de la Marine », expliqua M. Deschanel, et Mayeras, qui était mauvais bougre, mais qui avait de l'esprit, et du pire, murmura : « Il doit être sur la tombe de Chauchard. » Cela n'est rien. Mais M. Leygues en eut beaucoup de peine. Il n'est pas de l'école cynique.

Donc, M. Georges Leygues ne veut plus être que ministre de la Marine. Il espère que, là du moins, ses services ne seront pas discutés. Naguère, lorsqu'il était jeune ministre, il avait marqué d'une forte empreinte les services qu'il avait eus sous sa direction. M. Leygues est l'auteur du fameux programme de 1902, sur lequel il n'entend pas raillerie. C'est lui qui a créé, au lieu de l'enseignement classique, cette subdivision en cycles et en sections qui a donné de si déconcertants résultats. Mais M. Leygues n'est souple qu'en apparence : il est très obstiné dans son erreur. Contre M. Léon Bérard, au cours de la précédente législature, il est venu défendre son œuvre. Il le fit en termes éloquents, et chacun fut d'avis que c'était là, envers les muses, une abominable trahison. C'est pourquoi nous ne chicanerons pas M. Leygues sur sa curieuse réserve politique, ni sur sa fortune, ni sur sa souplesse. Nous ne voulons même pas savoir s'il est entré dans les ministères du Cartel pour y amener un esprit de détente, ni s'il est allé rue Royale

succéder à M. Dumesnil et à M. Emile Borel pour sauver ce qui peut être sauvé de l'œuvre de Colbert. M. Leygues, qui est distingué et courtois, qui veut des tempéraments à la Séparation, un lien officiel avec le Vatican, et de la politesse dans les rapports de l'Église et de l'État, est au fond un disciple de Ferry, et il a été le plus cher et le plus intime des collaborateurs de Waldeck-Rousseau.

M. Leygues, ministre, a été autre chose qu'une utilité aimable, interchangeable, et discrètement réservée. Il accomplissait une tâche, et cette tâche essentielle, ce fut celle de 1902. Les républicains — je veux dire ceux qui ont l'esprit républicain, — ne s'y trompent pas. Croit-on qu'ils auraient permis à M. Leygues de dédaigner impunément l'étiquette radicale, s'ils ne connaissaient son cœur? M. Leygues siège au Parlement depuis 1885 : il n'a jamais été radical, ni socialiste. Cela démontre que son républicanisme n'a pas besoin d'estampille. Il est pour la république athénienne. Mais la république athénienne n'est pas toujours la moins suspecte.

Donc, M. Leygues est un républicain de la bonne école. Il l'est jusqu'aux moelles. Et son affabilité envers les personnes le laisse irréductible sur les principes. Rien ne lui déchirerait l'âme comme une compromission avec les ennemis de la République; je veux dire avec ceux que les vrais républicains considèrent comme des ennemis de la République. S'il a désapprouvé les brutalités césariennes du combisme, c'est parce que la violence agressive n'est pas son fait, et il y avait dans le combisme je ne sais quelles teintes de bonapartisme qui l'inquiétaient. M. Leygues n'est point de cette école qui ne reconnaît en France que deux catégories de républicains : les orléanistes et les bonapartistes. Il admet qu'il y a les républicains tout court, Ferry, Waldeck-Rousseau, lui-même, ceux qui, lorsque l'institution leur paraît menacée dans son principe, accourent pour la défendre, non par des proscriptions et des menaces, mais avec des sourires, par des textes législatifs et des programmes.

M. Georges Leygues représente un des départements politiquement les plus difficiles de France. Le Lot-et-Garonne, gavé de faveurs, ayant toujours eu au pouvoir un ou plusieurs de ses représentants, ayant délégué ses élus à l'Elysée, à la présidence du Conseil et dans tous les départements ministériels, est un département de mécontents, par conséquent de coalitions. Dans ce département-là, agricole et riche, les communistes ont eu 21000 voix. C'est dire que la tâche n'est pas aisée, pour des républicains tout court, en face des débris encore puissants des anciens partis. M. Leygues, qui est cadet de Gascogne, ne peut pas s'en tirer avec de la finesse. Sans doute, il est très aimé dans son pays. Dans cette région où tous les politiciens se sont si rapidement

usés, lui, il est toujours « Monsieur Georges ». Et c'est beaucoup. Il a évité le communisme dans sa citadelle inexpugnable de Villeneuve, si pleine de bonapartistes, riverains de la Dordogne, et qu'il a arrachée à la « réaction ». Mais, dans ce département-là, si les « purs » voient que leurs élus cessent d'être suspects à la droite, ils n'hésitent pas à voter pour le communisme. La formule « ni réaction ni révolution » n'a pas cours au pays d'Agen, où l'on est souvent, par amertume et par fronde, pour les deux à la fois. Que M. Leygues ait réussi à maintenir la digue plus de quarante ans, cela indique quel est son savoir-faire et les garanties qu'il présente. Tout de même, il est à la veille d'être forcé d'opter entre la défaite et la neutralité bienveillante, plus que bienveillante, de la droite. S'il l'accepte, ce sera un des plus durs sacrifices de sa vie. Il a sacrifié à sa fortune de hasard — par un raffinement de scrupule — toute une destinée possible d'homme d'État, et la flatteuse éventualité de siéger sous la coupole. C'est un bien autre sacrifice qu'il fera à la République qu'il chérit, d'accepter, avec certains élus suspects de n'être point assez laïques et venus à lui par crainte de la révolution, la suspicion tardive de militants, vieillards intransigeants et sommaires ou bien jeunes gens ingrats et présomptueux.

Le masque de M. Leygues est donc trompeur. M. Leygues a l'air douloureux et triste. Peut-être parce qu'il désespère de la Marine. Mais surtout parce que son âme, que les esprits superficiels jugent éclectique et légère, n'a pas cessé d'être torturée par le scrupule. Le scrupule de se dérober à son devoir, et celui de n'être pas assez républicain.

★★★

Le Théâtre : *La famille Lavolette.*

Parmi les premières nouveautés de la saison, il en est une qui mérite de retenir l'attention sinon par la qualité propre, au moins par l'intérêt des questions qu'elle traite : c'est la pièce de M. Brieux jouée au Théâtre des Nouveautés, *la Famille Lavolette.*

Le musicien Lavolette est en conversation fort animée avec une jeune femme, Mme Barol, qui vient de répéter avec lui et qui doit, le lendemain, interpréter ses œuvres dans un concert. Il témoigne un enthousiasme extraordinaire : jamais il n'a entendu pareille chanteuse, l'art de Mme Barol est une merveille, un miracle. Ces hyperboles rappellent assez plaisamment les délires que feignait jadis Massenet en pareil cas. Mais l'analogie ne va pas plus loin, car Lavolette propose à Mme Barol de l'enlever. Elle objecte qu'elle est mariée, lui aussi : n'importe, l'amour et le grand art n'ont-ils pas tous les droits?

Mieux, quand un pareil musicien rencontre une pareille interprète, ils ont le devoir de s'unir sans s'inquiéter de la morale, pour servir et créer la beauté. Aboutissement logique de ce sermon romantique, Lavolette prend dans ses bras Mme Barol, qui mollit. A ce moment la porte s'ouvre et paraît Mme Lavolette. C'est une bourgeoise mûre et grave. Elle dit à Mme Barol : « Ma pauvre enfant, tout cela veut simplement dire qu'il a envie de vous. Il l'a raconté à bien d'autres. »

Légèrement gênée, Mme Barol se laisse emmener par son mari qui vient la chercher à point nommé. M. Barol adore sa femme, il l'entoure de soins touchants. Est-ce donc dans cette direction que la pièce va partir? Pas du tout. Resté seul avec son épouse, Lavolette n'est pas content : pour un peu, c'est lui qui se fâcherait. Mme Lavolette remet les choses au point avec un rude bon sens. Une première fois son mari l'a quittée, il est déjà parti avec une de ses interprètes et il n'est revenu qu'au bout de sept ans ; pendant ce temps, il a fallu élever les enfants, travailler durement, se priver et mentir pour sauver la face : c'est assez d'une épreuve, elle ne se laissera pas faire une seconde fois. N'a-t-il pas honte? Ses deux enfants sont à présent assez grands pour juger. Que doivent-ils penser d'un père pareil? Et leur avenir, que compromettent ces folies? Si le fils n'est guère qu'un farceur qui ressemble à son père, la fille est sérieuse comme sa maman, elle est fiancée au violoniste Georges Guibal. Pour un plaisir qui passe, Lavolette va-t-il encore tout abandonner et tout briser? Ce musicien est plus frivole que méchant. Il se laisse attendrir, reconnaît ses torts et jure qu'à l'avenir il se conduira convenablement.

C'est pourquoi, quand commence le second acte, on apprend qu'il est parti avec Mme Barol et qu'il est resté à nouveau absent pendant dix mois. Mais il n'est plus jeune, et la bohème n'enrichit pas : Mme Barol l'a quitté. Il revient au logis assez défrisé et mal en point, mais toujours le même : parfaitement inconscient. Bien loin de rentrer la tête basse, il exige les honneurs de la guerre : on ménagera sa susceptibilité et l'on ne fera devant lui aucune allusion à sa conduite. Mme Lavolette trouve la prétention un peu forte, cependant elle cède par amour pour sa fille. C'est celle-ci en effet qui conduit la négociation, avec une lucide diplomatie. Il faut qu'elle ait un père à montrer, car elle va être demandée en mariage par Adrien Colombet. Colombet, de la fameuse maison des industriels lyonnais? Parfaitement. L'affaire n'a pas été toute seule ; enfin, Cécile a gagné la partie, et Adrien va venir la demander en mariage. Elle a mené le jeu froidement, par calcul. Elle n'aime pas Adrien. Mais à aucun prix elle ne veut entendre parler de la vie médiocre et sacrifiée qui fut celle de sa mère, et la sienne aussi pendant toute sa jeunesse. Ce n'est pas absolument qu'elle ait ait envie de la fortune. C'est qu'elle a peur de la pauvreté, ce qui n'est pas tout à fait pareil et qui est même une nuance assez forte par le temps qui court.

Mme Lavolette se réjouit en son cœur, et tente de faire partager

sa satisfaction à Lavolette. Celui-ci s'insurge contre une pareille façon de comprendre la vie. Et l'amour, qu'en fait-on? Que devient-il parmi ces calculs? Ce vieil étourneau, qui a passé sa vie à gâcher celle des autres pour suivre sa fantaisie amoureuse, éprouve un véritable scandale à la pensée que sa fille tende toutes ses forces pour réagir jusqu'à l'excès contre cette méthode romantique. Trait excellemment observé, l'un des meilleurs de la pièce, et tout à fait dans le fil du sujet majeur, qu'on embrouille et perd parfois un peu de vue. Ainsi Lavolette se laisse convaincre, somme toute, sans grande résistance, car l'auteur était pressé de finir son second acte par deux scènes à effet. Coup sur coup, voici Colombet père qui vient annoncer à la famille Lavolette qu'il ne consentira jamais à laisser son fils entrer dans un milieu si singulier, démarche assez extraordinaire et plus conforme aux conventions du théâtre de Dumas fils qu'aux mœurs de la société contemporaine ; puis Colombet fils, qui survient à point nommé sur les talons paternels pour déclarer qu'il épousera Cécile contre toutes les forces conjuguées de la société et de la famille.

Ils s'épousent. Comment les difficultés se sont-elles évanouies, nous ne le saurons jamais. Comme on a pris l'habitude d'arriver tard au théâtre et que le public moderne ne prête son attention que trois heures montre en main, les pièces n'ont plus aujourd'hui que trois actes. M. Brieux n'avait plus qu'une petite heure devant lui, entr'-actes compris. Il ne lui restait que le loisir de montrer aux prises les familles Lavolette et Colombet. Les premiers, on les connaît. Les seconds sont peints en traits à la fois un peu raides et un peu flottants. Colombet père est tantôt présenté en posture de nouveau riche, tantôt en patricien de la bourgeoisie lyonnaise. Colombet fils est assez inconsistant. La famille Lavolette elle-même n'est pas très fixe. Seul, le musicien reste invariable en sa variable humeur. Mais Mme Lavolette, qui avait été jusqu'ici une mère digne et sérieuse, est métamorphosée tout soudain en belle-mère de vaudeville. Chez Cécile, le changement est plus profond, plus digne d'intérêt et plus motivé, quoique encore trop brusqué et sommaire : en un mois de mariage, elle découvre l'amour. Tous ses calculs s'en vont au vent, elle reconnaît que la vérité, le bonheur, résident dans une soumission volontaire à l'être aimé. Les théories ne tiennent pas en face des réalités voulues par la nature : la femme n'est point née pour commander, le ménage ne se fonde que sur la confiance mutuelle, l'épouse restant par la force des choses en position subordonnée. Ces vérités appartiennent à M. Brieux, nous lui en abandonnons l'intégrale paternité.

Cependant, voici les calculs passés qui, un à un, reparaissent et se retournent contre Cécile. Le fiancé violoniste vient faire du scandale et tirer des coups de revolver. Adrien apprend que sa femme l'a épousée sans amour, par volonté à froid. A présent qu'elle lui crie qu'elle l'aime, va-t-il la croire? Voilà qui aurait pu fournir un beau

et bon sujet de drame, tout un conflit lent et long. Mais il ne reste plus à M. Brieux qu'un petit quart d'heure. En un tournemain, le père Colombet arrange toutes choses, pareil à tous les pères à la fin des pièces de M. Pierre Wolf. Car ces auteurs issus du Théâtre Libre ne laissent pas de rendre des points au Berquin, à l'occasion.

Le beau sujet, que M. Brieux a traité là avec un mélange de gaucherie sympathique et de bravoure innocente! Le beau conflit que celui de ces deux générations, entre-croisé et en sens inverse : chez les Lavolette, la fille réagit contre le désordre moral et la pauvreté matérielle, chez les Colombet, le fils aura au contraire une tendance naturelle à réhabiliter le sentiment au détriment de l'éducation, de la morale bourgeoise et des affaires qui ont pesé sur sa jeunesse. Pardessus tout, M. Brieux touchait un de ces grands problèmes qu'on s'étonne toujours un peu de ne pas voir traités plus souvent par des auteurs moralistes : la chasse à l'homme à laquelle la jeune fille moderne est sinon condamnée, à tout le moins incitée dans une société où la lutte est si âpre que chaque individu, de chaque sexe, est contraint de lutter pour la vie, et où, de plus, le massacre de la guerre a renversé les positions en faveur des hommes qui, moins nombreux, ont l'avantage, puisque c'est eux, à présent, qui font prime, comme l'on dirait dans la langue des affaires qui ne convient que trop au temps d'après guerre. Ce drame de la jeune fille moderne, qui nous le donnera? Le brave drame paterne de M. Brieux nous le fait désirer plus vivement encore, en nous rappelant qu'il nous manque. Ainsi, à toutes les périodes de sa carrière, M. Brieux aura eu ce destin de poser les problèmes avec une générosité qui, en dépit de ce qu'elle a d'un peu naïf et sommaire, force cependant la sympathie.

Lucien Dubech.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Au conseil de la S. D. N. — *Les élections pour les neuf sièges non permanents du Conseil ont lieu le 16 septembre. La Pologne, le Chili et la Roumanie obtiennent chacun un siège pour trois ans; la Colombie, les Pays-Bas et la Chine un siège pour deux ans; la Belgique, le San-Salvador et la Tchécoslovaquie un siège pour un an. La Pologne sera rééligible.*

Les conversations de Thoiry. — *M. Briand et M. Stresemann se rencontrent à Thoiry, près de Genève, et échangent des vues pour un rapprochement franco-allemand. Il est question de l'évacuation de*

la Rhénanie et de la Sarre, des mandats coloniaux, contre des « avantages financiers » de l'Allemagne (17 *septembre*).

A l'examen, la réalisation de l'accord se révèle plus difficile qu'on ne croyait. Un discours de M. Stresemann à la colonie allemande de Genève montre que l'Allemagne n'a pas modifié ses points de vue quant aux responsabilités de la guerre et quant à ses revendications territoriales (21 *septembre*).

Le lendemain, M. Stresemann essaye, dans ses déclarations à la presse, d'atténuer l'effet produit. L'impression de malaise subsiste (22 *septembre*).

Dans deux discours, à Saint-Germain et à Bar-le-Duc, M. Poincaré parle des responsabilités de la guerre. Il affirme que la France veut la paix, mais ne sacrifiera pas ses droits et ne se relâchera pas de sa vigilance (26-27 *septembre*).

France. — *Publication à l'*Officiel *des modalités de l'emprunt de la consolidation émis par la Caisse de gestion des bons de la Défense nationale* (16 *septembre*). *L'émission commencera le* 7 *octobre.*

— *Le conseil de guerre de Toulon condamne à la prison trois matelots accusés de complot contre les autorités et de refus d'obéissance* (25 *septembre*).

— *A Germersheim, un officier français, attaqué par des Allemands, en tue un et en blesse un autre* (27 *septembre*).

— *Au Conseil municipal de Lyon, la majorité socialiste met M. Herriot en demeure de se retirer* (28 *septembre*).

États-Unis. — *M. Mellon déclare au président Coolidge qu'il n'y a aucune raison pour que la politique américaine subisse une modification et il insiste sur la nécessité de continuer à réclamer les dettes de guerre* (21 *septembre*).

Grèce. — *Le général Condylis se retire de la vie publique. Il n'a pu réussir à faire l'union des partis autour de sa politique* (29 *septembre*). *On parle de la possibilité d'une restauration monarchique.*

Chine. — *M. Chu, délégué à la Société des Nations, d'un gouvernement chinois qui n'existe que de nom, porte à l'Assemblée de Genève les récriminations des agitateurs xénophobes de son pays contre l'attitude de l'Angleterre dans l'affaire de Wan-Shien* (24 *septembre*).

Angleterre et Italie. — *Entrevue de MM. Chamberlain et Mussolini à Livourne* (30 *septembre*).

A. M.

Le Gérant : **Georges Moreau.**

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 34222.